

Portrait social du Loir-et-Cher

Ressources et vulnérabilités

Septembre 2023

Les études de l'Observatoire n° 105



OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES

Sommaire

Une perte de vitalité démographique depuis 2014	4
44 % des Loir-et-Chériens vivent au sein d'une commune rurale	4
7 100 habitants perdus entre 2014 et 2023	5
Un déficit naturel qui s'accroît et une attractivité quasi nulle entre 2014 et 2020	6
Un potentiel d'actifs qui se réduit entre 2014 et 2020 : 8 000 de moins qu'en 1999	7
Un vieillissement prononcé de la population... ..	9
... qui génère une hausse importante du nombre de décès.	9
Malgré une prévisible reprise d'attractivité, la baisse de population devrait se poursuivre en Loir-et-Cher	10
De fortes disparités territoriales dans la composition des ménages	10
Synthèse des principales caractéristiques démographiques	12
 La vulnérabilité économique des ménages	13
Des niveaux de revenu faibles dans certains quartiers urbains, une partie de la Vallée du Cher et le Perche	13
Un taux de pauvreté plutôt modéré en Loir-et-Cher	14
Près d'un ménage sur 8 allocataire d'un minima social ..	15
 Un taux de surendettement modéré, le plus bas de la région	16
L'impact encore difficile à mesurer de la hausse des prix de l'énergie sur les ménages loir-et-chériens	16
Une concentration des fragilités sociales dans certains territoires	17
 Le logement : des difficultés croissantes dans la période récente	18
Une pression modérée de la demande de logement social mais qui s'accroît	18
Des fragilités sociales importantes parmi les locataires du parc social	19
Un accroissement perceptible des difficultés des ménages pour se maintenir dans leur logement	20
Vers de nouvelles tensions sur le marché immobilier.....	21
 Une dynamique nouvelle de l'emploi.....	22
Des tensions sur le marché du travail.....	22
Le nombre d'actifs diminue	22
Le chômage reflue	23
Forte inadéquation sur les métiers les plus recherchés ..	24
Indicateur composite emploi - chômage	25

Transports - mobilité	26	Les pensions et retraites : facteur déterminant pour l'économie locale.....	34
Une offre étoffée de solutions de mobilité mais les besoins augmentent	26	Davantage de seniors à faibles ressources parmi ceux âgés de moins de 75 ans	35
Seulement 4 % des actifs occupés utilisent les transports en commun pour aller travailler	27	Près de 15 000 personnes âgées de 75 ans ou plus vivent seules.....	36
Vulnérabilités enfance/famille	28	Un bénéficiaire de l'APA à domicile sur 5 en situation de dépendance.....	37
Les familles nombreuses et familles monoparentales plus exposées aux difficultés socio-économiques	28	Un bon taux d'équipement en EHPAD	38
L'accueil de la petite enfance en structure collective s'étoffe	29	Le développement d'une offre de logements intermé- diaires	39
Une aggravation récente des situations des enfants repérés comme étant en danger ou en risque	30	Hausse du nombre de personnes ouvrant droit à des aides au titre de leur handicap	39
Hausse de 33 % du nombre de prises en charge ASE en 5 ans	31	De nombreuses initiatives pour maintenir un accès pour tous à des soins de qualité ...	41
Principales fragilités repérées des familles avec enfants	33	Une mortalité prématurée un peu supérieure aux référé- nces régionale et métropolitaine	41
Diversification d'offre de services dédiée aux personnes en perte d'autonomie	34	Un déficit de médecins généralistes qui s'accroît plus fortement dans le Perche et dans une partie de la Sologne	41
Hausse de 18 % du nombre d'habitants de 65 ans ou plus en 10 ans	34	Le maintien d'un maillage plutôt équilibré des pôles de santé de proximité	42

Une perte de vitalité démographique depuis 2014

44 % des Loir-et-Chériens vivent au sein d'une commune rurale



Le Loir-et-Cher

> **326 465 habitants estimés début 2023**, au 69^e rang des 96 départements de Métropole et au 4^e rang régional devant le Cher et l'Indre.

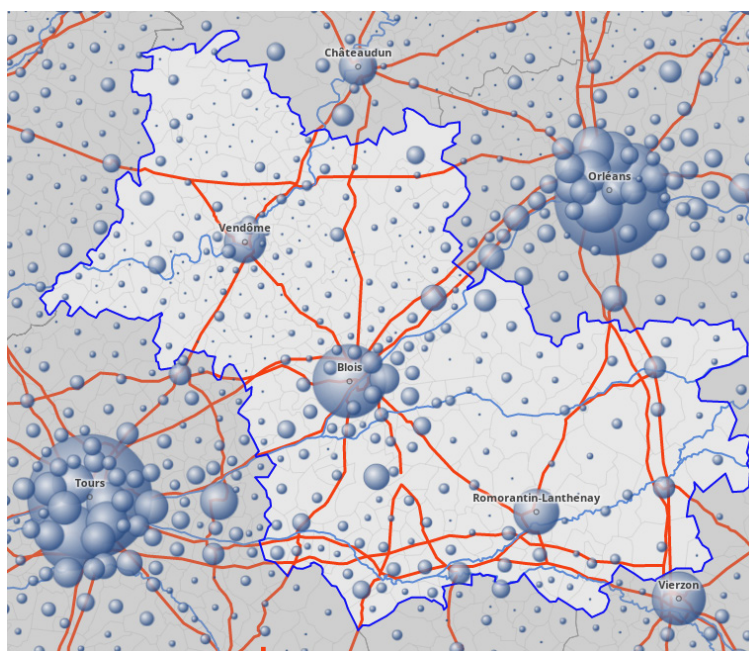
> **223 des 267 communes** considérées comme rurales, soit 83,5 % des communes du département ; 44 % de la population y réside.

> Les 3 chefs-lieux d'arrondissement regroupent près du quart de la population départementale.

> **Une densité faible : 51,9 habitants au km²** ; France de province (hors Ile-de-France) : 99,6.

> Une population plus dense le long de l'axe ligérien, notamment à Blois et en périphérie, de façon plus discontinue le long des vallées du Cher et du Loir, et dans une moindre mesure, le long de l'axe de la D2020 joignant Orléans à Vierzon.

Population 2020 (en nombre d'habitants)

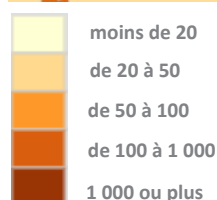
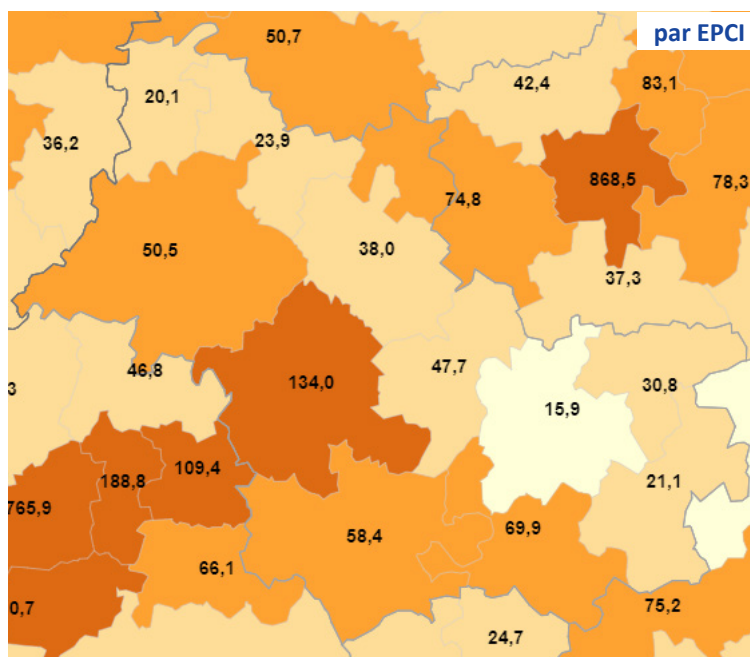
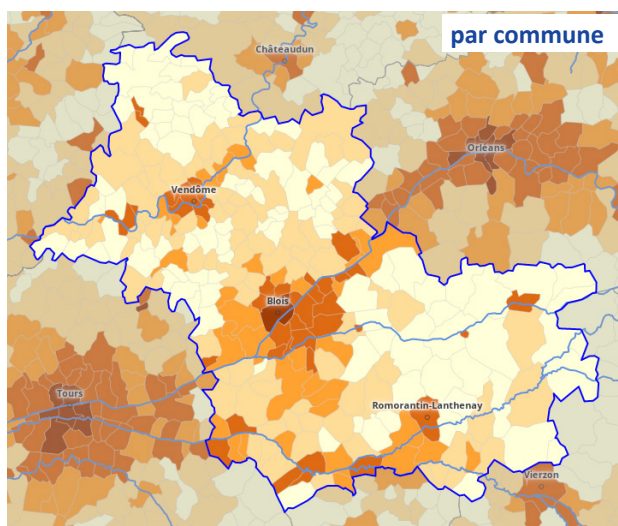


Nombre d'habitants en 2020



Source : Insee, RP 2020

Densité de population en 2020 (en nombre d'habitants par km²)



Source : Insee, RP 2020

7 100 habitants perdus entre 2014 et 2023

> La population du Loir-et-Cher a augmenté régulièrement jusqu'en 2014 sous l'effet combiné de soldes naturels et migratoires positifs. Mais le **vieillessement de la population** (génération des baby-boomers) **couplé à une baisse de la natalité** a rendu le solde naturel négatif ; le **solde migratoire**, qui restait le seul moteur de l'accroissement démographique, est aujourd'hui **au point mort**.

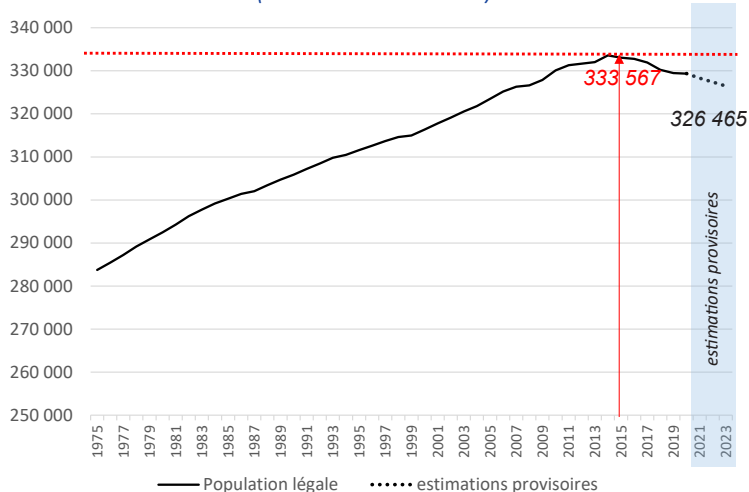
> Depuis 2014 (pic de population avec 333 567 habitants), le département perd des habitants (- 7 100 en 9 ans)¹.

> Selon les dernières estimations, son **taux de variation annuel moyen serait de - 0,29 % entre 2020 et 2023**, ce qui le place au **80^{ème} rang** des départements de France métropolitaine.

> Entre 2014 et 2020 (dernière période connue pour les données infra-départementales), le **recul démographique** concerne la majeure partie du département. Sont **fortement impactés la Grande Sologne, la Vallée du Cher et l'essentiel du Vendômois**, à l'exception de quelques communes souvent situées aux franges du département. La ville de **Vendôme perd près de 1 200 habitants** au cours de la période et Saint-Ouen plus de 250. Les quelques communes situées en périphérie sud, qui affichent un accroissement de population, sont loin de pouvoir compenser ces pertes.

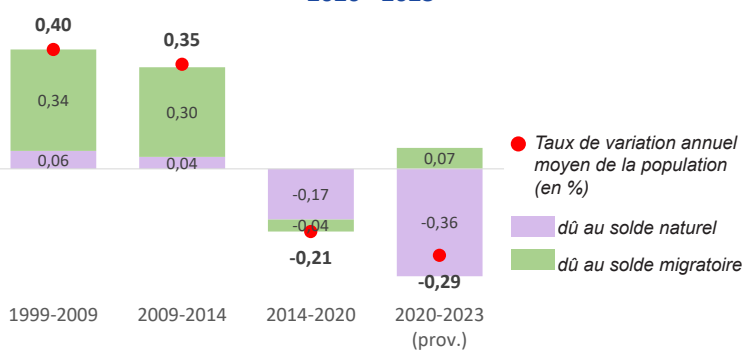
> A l'inverse, la ville de **Romorantin-Lanthenay** apparaît particulièrement **dynamique** (près de **750 habitants supplémentaires**). Le solde est également positif à Blois (+ 309), Vineuil (+ 446) et dans les communes situées en périphérie, notamment à l'est et au sud. Le **secteur du Controis**, hormis sa commune-centre, **gagne globalement des habitants**.

Évolution de la population du Loir-et-Cher depuis 1975
(en nombre d'habitants)



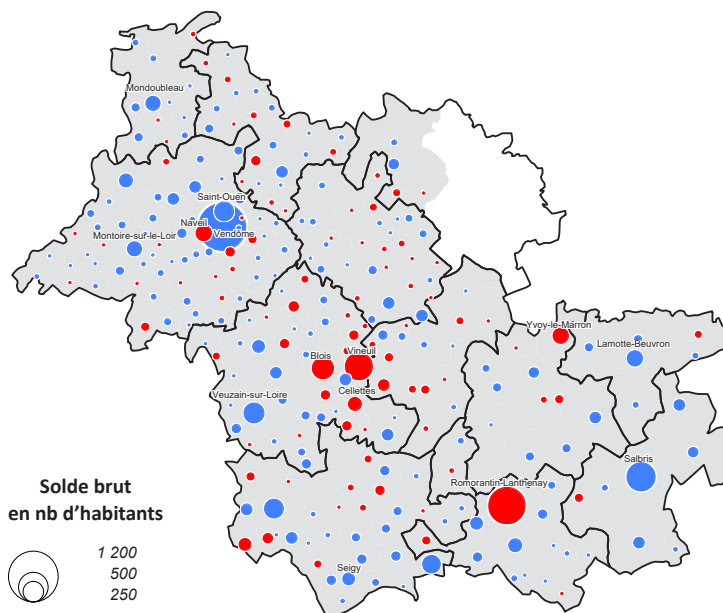
Source : Insee, RP - Populations légales au 1er janvier de 1975 à 2020
Estimations de pop. aux 1^{ers} janvier 2021, 2022 et 2023, parues en 2023T1

Evolution des composantes de l'évolution démographique
2020 - 2023



Source : Insee, RP et Estimations de population (période 2020-2023 : résultats provisoires arrêtés fin 2022)

Soldes de population par commune (2014-2020)



MÉTHODOLOGIE

Chaque année, l'Insee publie les chiffres de population issus du recensement portant sur l'année n-3 (en 2023 sont parus les chiffres du recensement de l'année 2020). Les données sont disponibles à un niveau géographique fin (commune, voire niveau infracommunal pour les villes de plus de 10 000 habitants) et qualifient la population de façon détaillée (sexe, âge, activité, etc.).

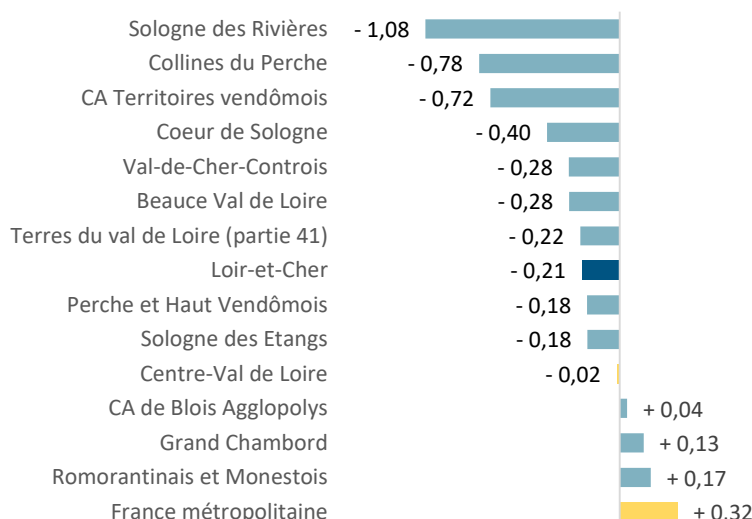
Parallèlement à ces chiffres, l'Insee produit en janvier de chaque année les estimations de population de l'année n (2023) à une échelle géographique plus large (département, région et France) et peu détaillées (par sexe et tranche d'âge quinquennale)

1 - Voir Les Fiches de l'Observatoire n° 173, avril 2023

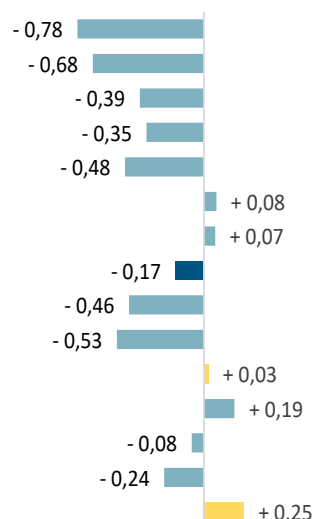
Un déficit naturel qui s'accroît et une attractivité quasi nulle entre 2014 et 2020

Taux de variation annuel moyen 2014-2020 par EPCI (en %)

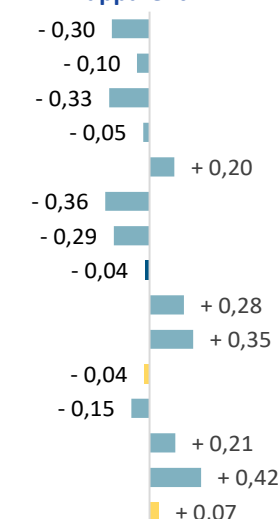
Composantes de l'évolution démographique
Taux d'évolution (en %) dû ...



... au solde naturel



... au solde migratoire apparent



D'après source : INSEE – RP 2014, 2020 ; Etat civil

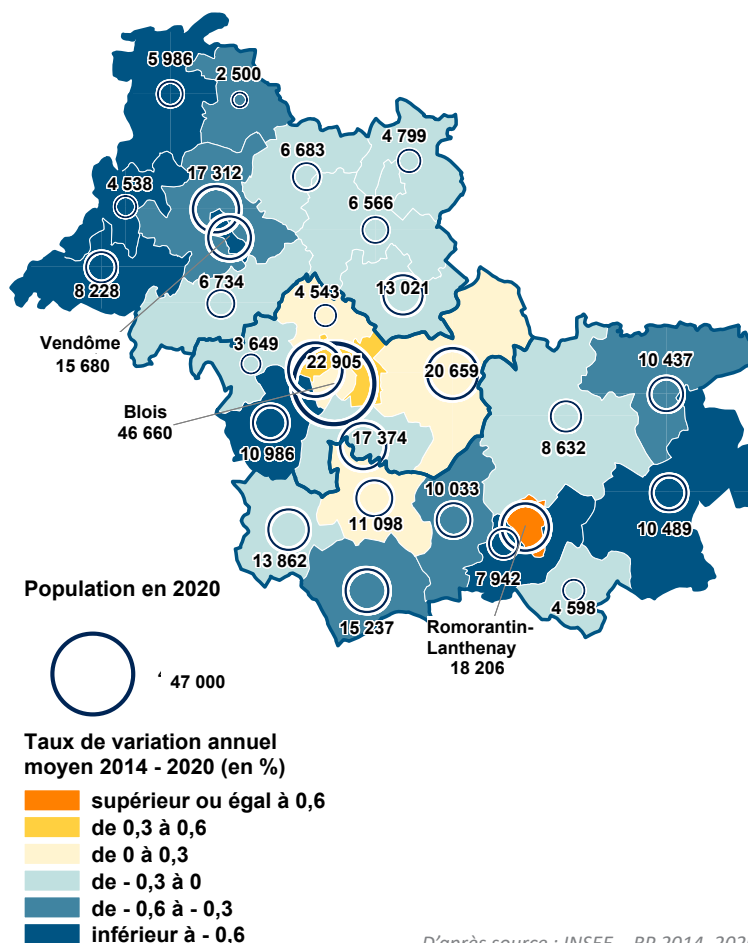
> Seuls 3 EPCI enregistrent une croissance démographique au cours de la période. Celle-ci est due à l'**attractivité plutôt forte en Romorantinois et Monestois, plus modéré en Grand Chambord** ; le solde naturel étant négatif pour les 2 territoires. A l'inverse, **Agglopolys** perd des habitants dans le jeu des migrations mais cette baisse est compensée par un **solde naturel** encore largement positif (**le plus élevé du département**) du fait de la jeunesse de sa population et d'une dynamique des naissances encore bien présente. Le **taux de croissance global** y est toutefois **peu élevé (+ 0,04 %)**.

> Hormis les **territoires de Beauce** où le **solde naturel** est **très faiblement positif**, le **reste du département** connaît un **déficit naturel** qui tend à s'accroître, en particulier dans les territoires les plus vieillissants du Vendômois et de Sologne.

> Notons que **Val-de-Cher-Controis, Perche et Haut Vendômois** ainsi que la **Sologne des Étangs** perdent des habitants mais demeurent attractifs.

> Globalement, **au cours de l'année 2019**, le Loir-et-Cher enregistre plus de départs que d'arrivées de nouveaux habitants. C'est le **département de la région présentant le solde migratoire le moins favorable (- 1 205)**. Outre les **départs** nombreux de **jeunes de 15 à 24 ans pour les études ou un premier emploi**, il perd aussi des **seniors** de 65 ans et plus (près de 360 en un an) ainsi que des **actifs** (près de 370 en emploi ou au chômage), des **personnes diplômées**. Il **gagne**, à l'inverse, des **inactifs âgés de 25 à 64 ans** dont une partie avec **enfants**.

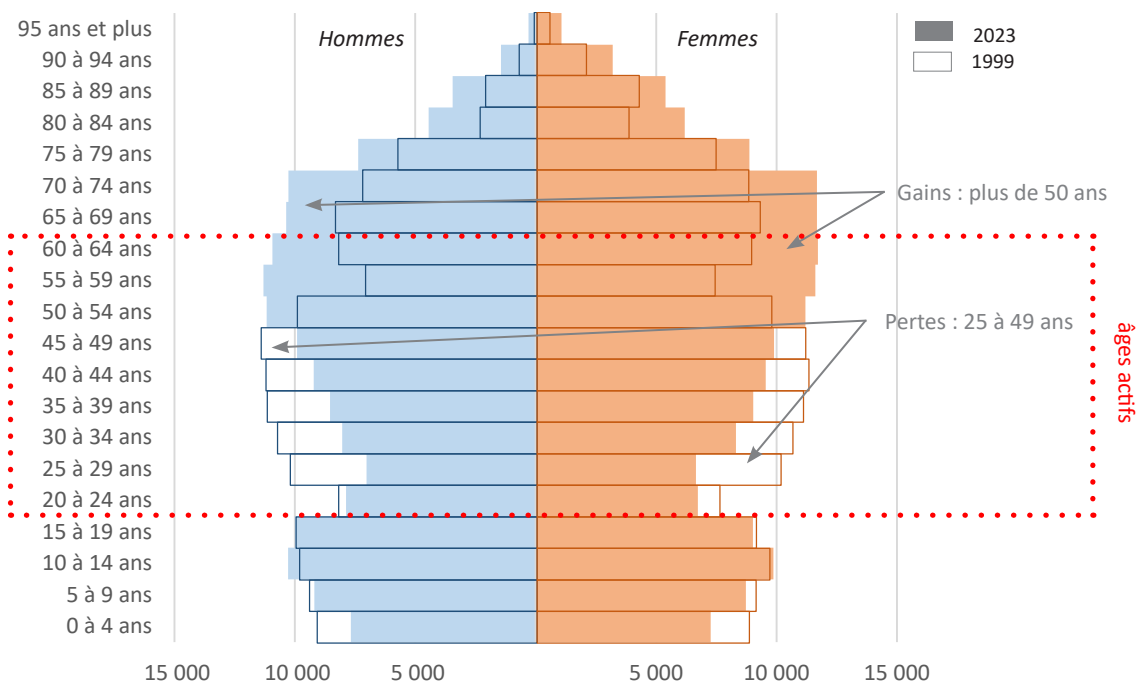
Taux de variation annuel moyen 2014 - 2020
par territoire d'étude (en %)



D'après source : INSEE – RP 2014, 2020

Un potentiel d'actifs qui se réduit : 8 000 de moins qu'en 1999

Pyramide des âges comparée 1999-2023 du Loir-et-Cher



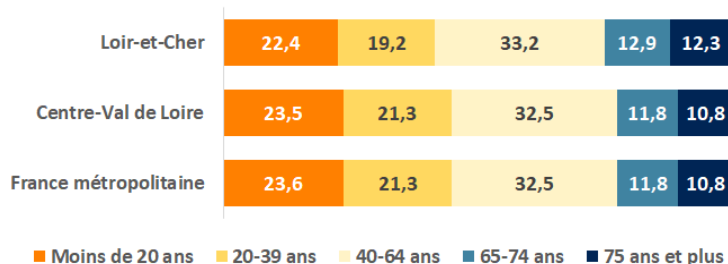
Sources : Insee, RP - Population légale au 1^{er} janvier 1999, Estimations de population provisoires au 1^{er} janvier 2023

> La **structure par âge de la population** s'est **profondément modifiée** depuis le début des années 2000, et **les tendances observées devraient se prolonger** dans les décennies à venir.

> Le **départ à la retraite de classes d'âge très nombreuses** (conséquence du baby-boom d'après-guerre) n'est pas compensé par l'arrivée en nombre suffisant de population en âge de travailler. Depuis 2012, le **vivier d'actifs s'amenuise** en Loir-et-Cher : **près de 8 000 actifs potentiels perdus entre 1999 et 2023**.

> Etant donné le faible niveau de chômage, la **question des ressources humaines devient majeure en Loir-et-Cher**.

Répartition de la population par grandes tranches d'âge selon le territoire (en %)



D'après source : INSEE – RP 2020

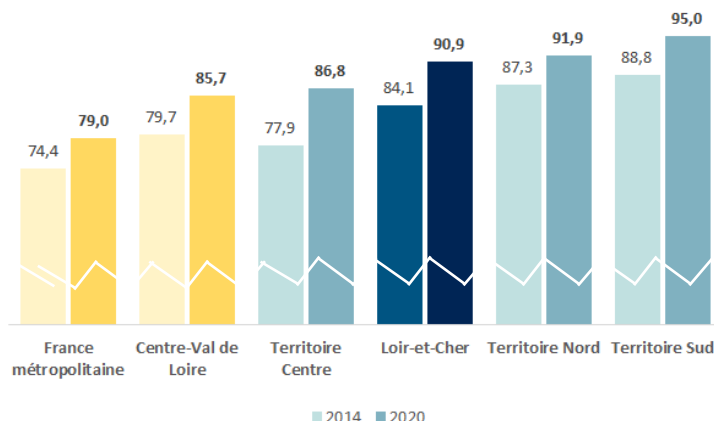
> En moyenne, le Loir-et-Cher compte **90,9 inactifs** (habitants âgés de moins de 20 ans ou de 65 ans ou plus) **pour 100 personnes en âge d'exercer une activité**, soit un taux de près de **12 points supérieur** à celui de la **Métropole**.

> Ce **taux de dépendance économique** (ratio du nombre d'inactifs par rapport au nombre d'actifs), **peu favorable au département, y augmente plus rapidement** que dans les autres territoires de référence : **+ 6,8 points entre 2014 et 2020** (Métropole : 4,6 pts).

> Selon les projections de l'INSEE à l'horizon 2070 (pas de données fines pour la période intermédiaire), le taux de dépendance économique **pourrait avoisiner 106 en Loir-et-Cher** et 102 en Centre-Val de Loire (France métro. : 96).

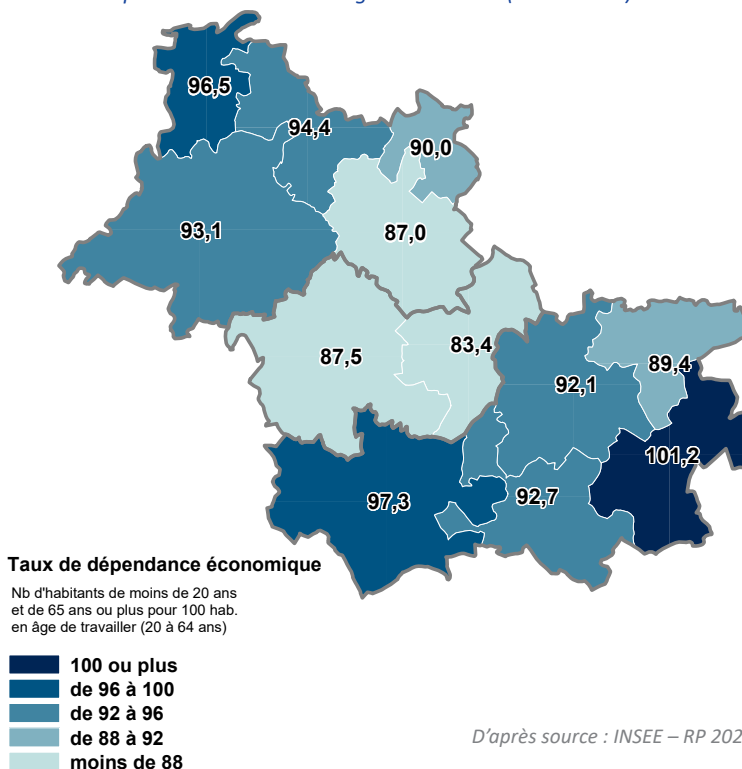
> Certains territoires enregistrent déjà un déséquilibre, comme **en Sologne des Rivières** où le nombre de jeunes de moins de 20 ans additionné aux seniors de 65 ans ou plus est supérieur à celui des habitants en âge d'être actifs. En Val-de-Cher-Controis et Collines du Perche, le ratio est particulièrement élevé.

Taux de dépendance économique en 2014 et 2020
Nb de jeunes de moins de 20 ans et de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 habitants en âge de travailler (20 à 64 ans)



D'après source : INSEE – RP 2014 et 2020

Taux de dépendance économique en 2020
Nb de jeunes de moins de 20 ans et de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 habitants en âge de travailler (20 à 64 ans)



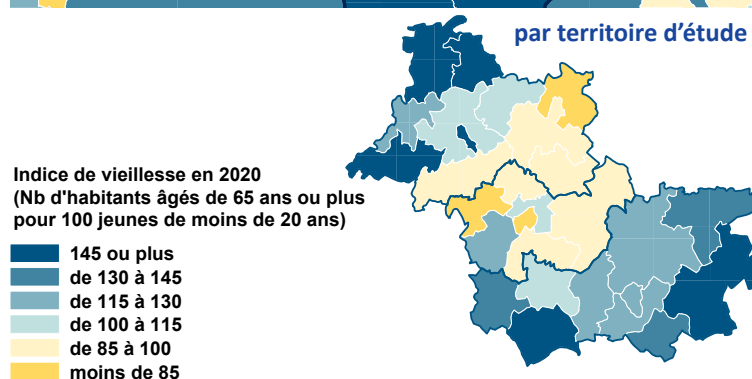
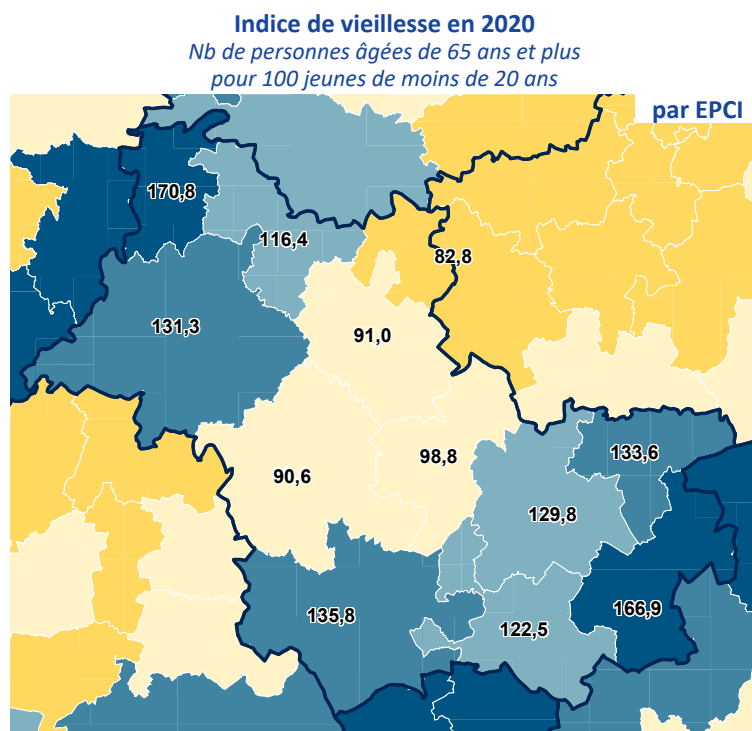
D'après source : INSEE – RP 2020

Un vieillissement prononcé de la population...

> En Loir-et-Cher, dès 2015, les **seniors de 65 ans ou plus** sont **devenus plus nombreux que les jeunes de moins de 20 ans**.

> L'**indice de vieillesse** (112,3 habitants âgés de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2020) est sensiblement **plus élevé qu'en moyenne régionale (96,3) ou de France métropolitaine (85,6)**.

> Il **dépasse 130 dans de nombreux territoires du nord et du sud du Loir-et-Cher** alors que, exceptés les secteurs de Veuzain-sur-Loire et une large partie des communes de première couronne de Blois, la bande centrale du département de part et d'autre de la Loire, et jusqu'en Beauce, bénéficie d'une population beaucoup plus jeune.



D'après source : INSEE – RP 2020

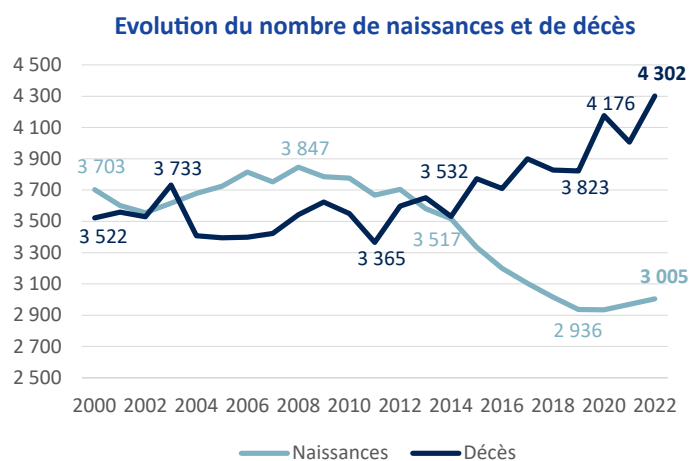
... qui génère une hausse importante du nombre de décès

> Depuis 2009, le **nombre de naissances (3 005 en 2022)** a **fortement chuté** dans le département, suivant de façon plus marquée les tendances régionale et nationale. Il **progressé de nouveau légèrement entre 2020 et 2022**.

> Parallèlement, avec le vieillissement déjà important de la population loir-et-chérienne, le **nombre de décès** augmente sensiblement et **dépasse celui des naissances depuis 2014**. Le déficit naturel ne cesse donc de se creuser.

> La **surmortalité** des 2 dernières années disponibles s'explique en grande partie par la **crise sanitaire** : 4 007 en 2021, après un pic en 2020. Selon les derniers éléments de l'INSEE, la hausse serait de 14,4 % entre 2019 et 2022 (en cumul des décès quotidiens domiciliés).

> L'**espérance de vie ne progresse plus dans le département** depuis 2015 pour les hommes (elle recule même depuis 3 ans) et 2017 pour les femmes.



D'après source : INSEE – Etat civil (naissances et décès domiciliés)

Espérance de vie en 2022



85,1 ans
48^e rang



78,7 ans
59^e rang

Source Insee - 2022

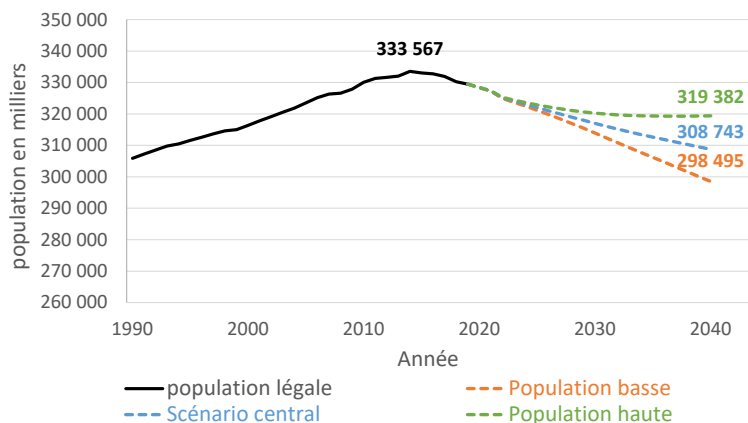
Observatoire de l'Économie et des Territoires

Malgré une prévisible reprise d'attractivité, la baisse de population devrait se poursuivre en Loir-et-Cher

> Selon les dernières projections de l'Insee, la tendance à la baisse devrait se prolonger dans les prochaines décennies. **Le déficit naturel devrait encore se creuser ; le vieillissement de la population entraînant une hausse du nombre de décès tandis que la réduction du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants engendrerait un repli de la natalité.**

> Une grande partie du déficit migratoire actuel s'explique par le départ massif de jeunes pour poursuivre leurs études ou trouver un premier emploi (18-30 ans) hors du Loir-et-Cher. Dans le futur, le nombre de jeunes dans la population devrait être beaucoup plus restreint : même si la proportion de ceux qui quittent le département demeure élevée, le nombre brut de ces départs devrait nettement se contracter. Au contraire, la population des seniors, pour laquelle le solde des entrées-sorties est positif, devrait augmenter sensiblement. **Le taux de variation dû au solde migratoire devrait donc redevenir positif et augmenter dans les années à venir.**

Évolution de la population du Loir-et-Cher depuis 1990 et scénarios de projection de 2020 à 2040



Les projections régionales et départementales 2018-2070 représentent une déclinaison locale des projections pour la France entière diffusée par l'Insee en novembre 2021. A la projection d'année en année des pyramides des âges s'ajoute la déclinaison de 3 hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger).

Scénario « central » : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an à compter de 2021, fécondité stable et gains d'espérance de vie. Scénario « population basse » : fécondité et migrations et gain d'espérance de vie peu élevés. Le scénario « population haute » : fécondité, migrations avec l'étranger et gain d'espérance de vie élevés.

Sources : Insee, RP - Populations légales au 1er janvier de 1990 à 2020, Estimations de population aux 1^{ers} janvier 2021, 2022 et 2023 parus en 2022T1, Projections Omphale 2022

De fortes disparités territoriales dans la composition des ménages

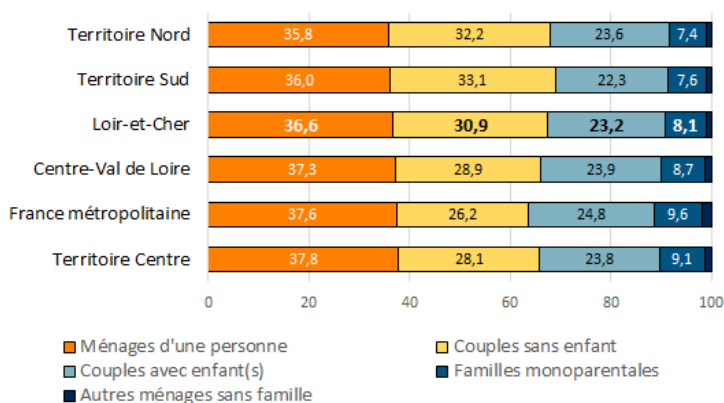
> Comparé à la Région ou à la Métropole, la répartition des ménages par type indique une **sur-représentation des couples sans enfant (30,9 %)** du fait des classes d'âge particulièrement étoffées entre 55 et 74 ans, âges où les enfants ne sont généralement plus comptabilisés au foyer des parents.

> Les **familles avec enfant(s)** représentent **31,3 % de l'ensemble des ménages** (3,1 points de moins qu'en France métropolitaine). Cette **proportion est sensiblement supérieure dans tout le bassin blaisois** (de façon moins marquée le long de l'axe ligérien de part et d'autre de Blois) et en Beauce. Elle dépasse 37 % dans une bande autour de Saint-Amand-Longpré, la Chapelle-Vendômoise et Marchenoir.

> A l'inverse, dans les **secteurs plus vieillissants**, ces ménages sont logiquement **moins bien représentés** (moins d'un quart de l'ensemble autour de Montoire et de Mondoubleau ainsi qu'à Vendôme).

> A Blois, plus d'un ménage sur 10 est une **famille monoparentale** et ces dernières sont proportionnellement plus nombreuses **également** dans une partie des communes de **première couronne de Blois**, à Romorantin ou dans le secteur de Droué.

Répartition des ménages par type selon le territoire (en %)



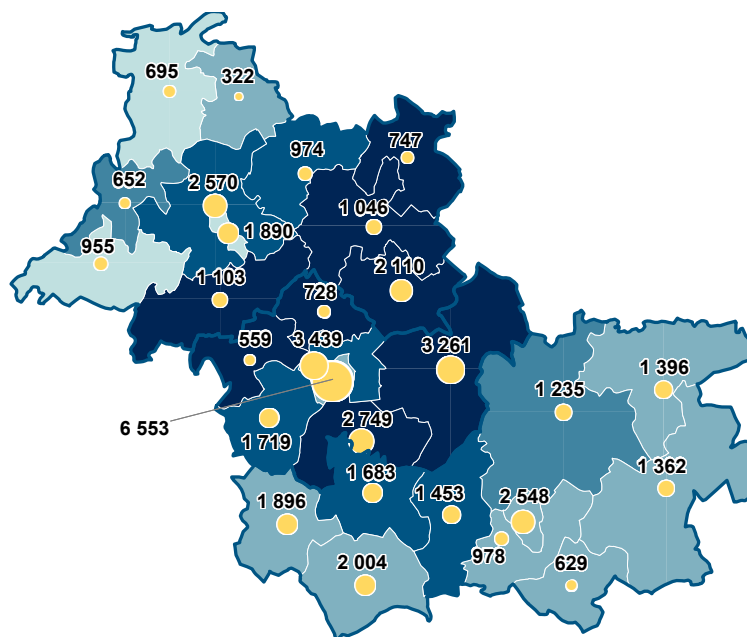
D'après source : INSEE - RP 2020

> **36,6 % des ménages sont composés de personnes seules** (soit près de **55 200 personnes**) ; ils représentent **1 ménage sur 2 à Blois ou à Vendôme**. En effet, ces communes captent des **jeunes** du fait de leur **offre de formation** (supérieure, agricole, centres d'apprentissage). Par ailleurs, les **personnes isolées choisissent plus souvent de vivre en milieu urbain** et celles rencontrant des difficultés (bénéficiaires du RSA, par exemple) y trouvent davantage de possibilités d'accueil, d'hébergement ou de logement (dans le parc social notamment).

> Globalement, la proportion de personnes seules est également importante (autour de 40 %) dans les territoires vieillissants comme ceux de **Montoire, Salbris** ou la commune de **Romorantin**.

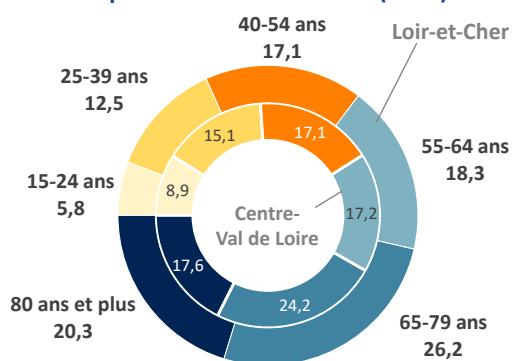
> Il faut noter qu'en **Loir-et-Cher, 1 personne seule sur 5 est âgée de 80 ans ou plus** (un peu moins d'une sur 7 en moyenne nationale), soit **11 200 habitants concernés**, et cette proportion est plus élevée (23 % ou plus) dans une large partie du nord du département ainsi qu'au sud, du secteur de Saint-Aignan à celui de Salbris. C'est également le cas dans le secteur de Veuzain-sur-Loire.

Nombre de familles avec enfant(s)
et part (en %) dans l'ensemble des ménages



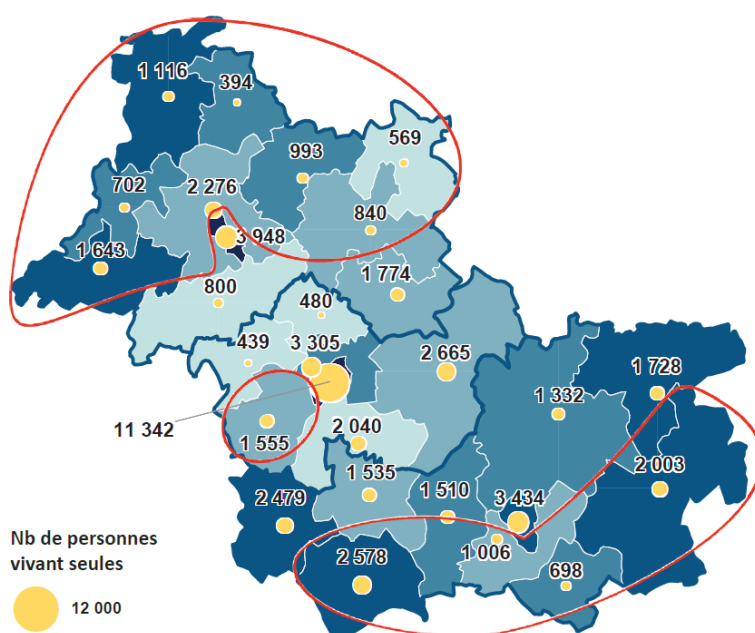
D'après source : INSEE - RP 2020

Répartition par tranches d'âge
des personnes vivant seules (en %)



D'après source : INSEE - RP 2020

Nombre de personnes seules
et part (en %) dans l'ensemble des ménages



Part des personnes âgées de 80 ans ou plus parmi les ménage composés d'une personne seule

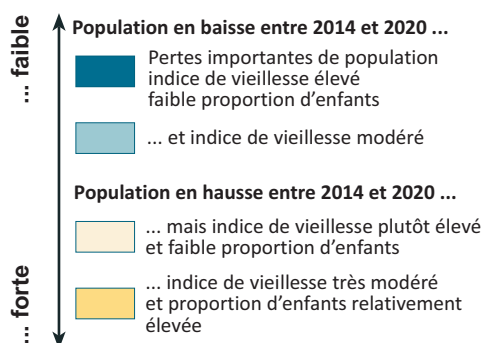
23 % ou plus

D'après source : INSEE - RP 2020

Synthèse des principales caractéristiques démographiques



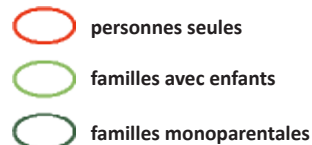
Vitalité démographique...



Population en 2020 (en nombre d'habitants) des villes de plus de 3 000 habitants



Catégorie de ménages sur-représentée



La vulnérabilité économique des ménages

Des niveaux de revenu faibles dans certains quartiers urbains, une partie de la Vallée du Cher et le Perche

> Le **revenu fiscal moyen** des ménages loir-et-chériens s'élève à **26 110 € en 2021** (**52^e rang** des 96 départements de Métropole), soit **944 € de moins qu'en moyenne régionale**.

> Dans l'ensemble, la **population** résidant le long de **l'axe ligérien** bénéficie d'un **meilleur niveau de revenu** ; c'est d'ailleurs aussi le cas en Touraine et dans le Loiret. Le revenu moyen dépasse 31 000 € dans la plupart des territoires de première couronne autour de Blois.

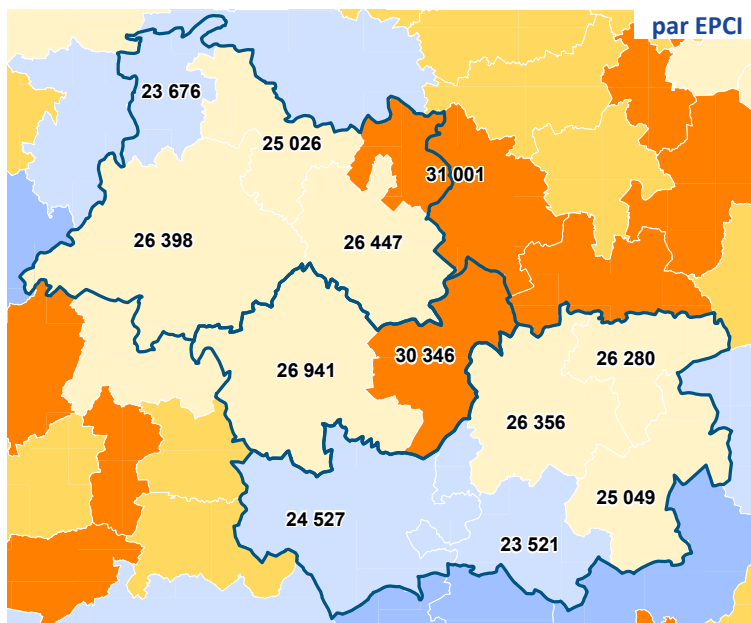
> Il est à l'inverse **particulièrement faible** dans la ville-centre (**Blois : 22 207 €**) ainsi qu'à **Romorantin (21 971 €)** et demeure très en dessous des moyennes de référence en Vallée du Cher (23 227 € dans le secteur de Saint-Aignan) ou dans le Perche (inférieur à 23 800 € dans ceux de Mondoubleau ou Droué).

> Globalement, les **inégalités de revenus** sont **plus marquées dans les trois communes les plus importantes** du département ainsi qu'à **Montrichard et Vineuil**.

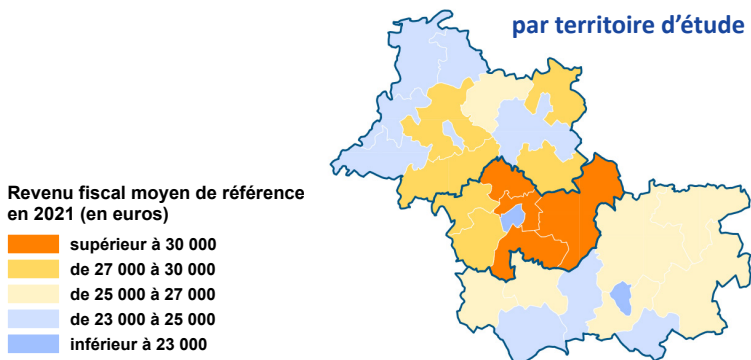
> **60 % des ménages**, voire plus, ne sont **pas imposés à Romorantin, Blois**, dans les **secteurs de Selles-sur-Cher, Saint-Aignan ou Droué**, contrastant avec la périphérie blaisoise qui en enregistre 45 % ou moins.

> Avec une moyenne de 55,3 % des ménages non imposés, le Loir-et-Cher se place au 59^{ème} rang sur 96.

Revenu fiscal moyen de référence en 2021 (en euros)

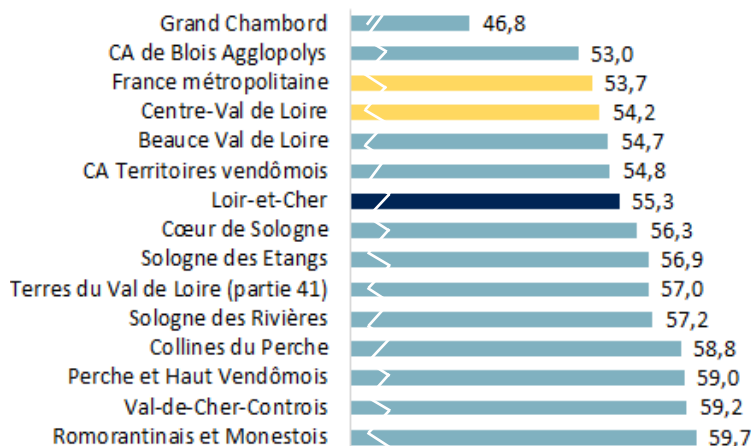


par territoire d'étude



D'après source : DGFIP 2021

Part des ménages non imposés en 2021 (en %)



D'après source : DGFIP 2021

Un taux de pauvreté plutôt modéré en Loir-et-Cher

> En Loir-et-Cher, le **taux de pauvreté** est de **12,5 % en 2020**, soit 0,4 point de moins qu'en moyenne régionale et 1,9 point en deçà de la moyenne métropolitaine. Ce chiffre place le Loir-et-Cher au **30^e rang** des 96 départements de Métropole.

> A l'échelle des EPCI, seuls Agglopolys et Romorantinois et Monestois enregistrent des valeurs supérieures en raison du taux élevé de leur commune-centre : **18 % à Romorantin** ; **25 % à Blois** où les écarts entre quartiers sont particulièrement importants. En effet, alors qu'une partie du **centre-ville de Blois** recense **moins de 10 % des ménages en situation de pauvreté**, dans les quartiers **Kennedy, Croix-Chevalier et une partie de Coty**, la moitié des ménages vivent avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté¹.

> Le quartier **Georges Clemenceau de Vendôme** enregistre également un taux **proche de 50 % (19 % globalement pour la ville)**. Les écarts apparaissent **plus resserrés à Romorantin** : 30 % dans le quartier Saint-Marc Plaisance (pas de données disponibles pour les Favignolles).

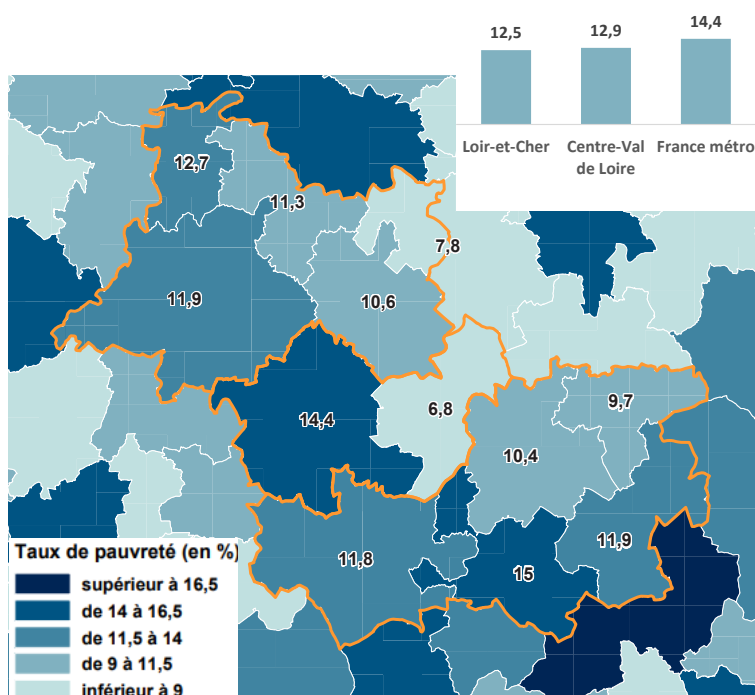
> Notons que sur les 24 communes pour lesquelles l'INSEE communique les données, quatre autres affichent des **taux supérieurs à la moyenne** métropolitaine : **Saint-Aignan (18 %)**, **Selles-sur-Cher (17%)**, **Noyers-sur-Cher (16%)** et **Mer (15%)**.

> A contrario, la situation est nettement plus favorable dans les communes de Grand Chambord (6 % à Mont-près-Chambord et 8 % à Saint-Laurent-Nouan) ou en périphérie de Blois ou Vendôme (8 % à la Chaussée-Saint-Victor, Vineuil ou Saint-Ouen). Ces données sont à rapprocher notamment de la cartographie des **logements sociaux**, lesquels concentrent près de **40 % de ménages pauvres** (contre 6 % parmi les propriétaires et 19 % parmi les locataires du parc privé).

> Entre 2015 et 2020, le taux de pauvreté a légèrement diminué en Loir-et-Cher (- 0,3 point), s'inscrivant dans la tendance régionale et nationale. Les données post-crise sanitaire ne sont pas encore disponibles. Toutefois, la CAF enregistre une **hausse de 400 ménages allocataires à bas revenus entre décembre 2019 et décembre 2022**. Celle-ci est plus marquée à **Vendôme (+ 3,4 points)** ; elle est **modérée à Blois (+ 1,1 point)** et le ratio **se réduit à Romorantin (- 0,7 point)**.

> Les secteurs de Droué, Neung-sur-Beuvron et Saint-Amand-Longpré bénéficient également d'une amélioration au cours de la période, alors que ceux de **Beauce-la-Romaine, du Controis-en-Sologne et de Montoire** voient leur situation se dégrader.

Taux de pauvreté en 2020 (en %)



D'après source : INSEE - Filosofi 2020



12,5 % de ménages pauvres

Taux de pauvreté en 2020 :

> Familles monoparentales : 27 %

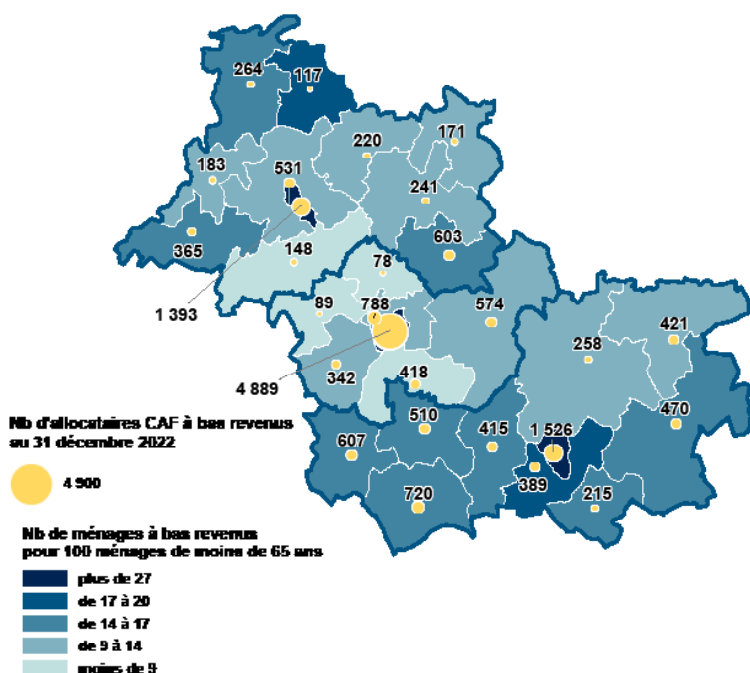
> Jeunes de moins de 30 ans : 19 %

> Ménages ne disposant d'aucun revenu : près de 83 %
ou déclarant principalement des indemnités chômage : près de 56 %

> **16 945 allocataires CAF à bas revenus fin 2022**,
soit un ratio de 17,1 pour 100 ménages

Nombre d'allocataires CAF à bas revenus fin 2022 et ratio pour 100 ménages

dont le référent est âgé de moins de 65 ans



1 - Le seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population de Métropole, soit 1 167 euros pour une personne seule en 2022.

Près d'un ménage sur 8 allocataire d'un minima social

Les allocataires des principaux minima sociaux

	Nombre d'allocataires au 31/12/2022 Loir-et-Cher	Part d'allocataires au 31/12/2021 (en %)			
		Loir-et-Cher	Région Centre- Val de Loire	France métropoli- taine	rang du Loir- et-Cher
Nb d'allocataires...		au sein de la population des 15 à 64 ans			
... du RSA (revenu de solidarité active)	7 492	3,9	4,0	4,2	47
... de l'ASS (allocation spécifique de solidarité)	1 312 <i>(en 2021)</i>	0,7	0,7	0,7	38
... de l'AAH (allocation aux adultes handicapés)	6 504	3,3	3,0	3,0	42
Ensemble	-	7,9	7,8	8,0	47
... du minimum vieillesse (ASPA, ASV)* au sein de la population de 60 ans et plus	2 273 <i>(en 2021)</i>	au sein de la population de 60 ans et plus			
		2,1	2,4	3,3	7

* ASPA : allocation de solidarité aux personnes âgées ; ASV : allocation supplémentaire vieillesse
Le cumul de l'AAH avec le RSA ou l'ASS est possible dans certaines situations.

D'après sources : CAF et MSA 2022 ; INSEE – RP 2020, DREES- INSEE 2021

> Les chiffres récents ne sont que partiellement connus pour l'ensemble des bénéficiaires de minima sociaux. La DREES estime à **18 400 le nombre d'allocataires en Loir-et-Cher en 2020**, tous minima confondus, soit **12,2 % de ménages** couverts ; **ratio proche de la moyenne régionale** (France métro. : 14 %).

> 4 minima recouvrent près de 95 % de l'ensemble de ces bénéficiaires : le RSA, l'ASS (pour les personnes ayant épuisé leurs droits au chômage), l'AAH et les prestations du minimum vieillesse. S'y ajoutent principalement moins de 400 bénéficiaires de l'ADA (allocation pour demandeur d'asile) et moins de 300 de l'allocation supplémentaire d'invalidité.

> Rapporté à sa population, le **Loir-et-Cher** se situe dans la première moitié des départements de Métropole et est plutôt bien positionné **pour l'ASS (38^e rang)**.

> Il figure parmi les départements qui enregistrent les plus **faibles proportions d'allocataires du minimum vieillesse (7^e rang)** mais il est **difficile de savoir si ce positionnement montre une situation financière moins défavorable** pour une majorité de Loir-et-Chériens âgés **ou si ses habitants font peu valoir leurs droits. Leur nombre s'accroît nettement depuis 2018 (+ 22,9 % en 4 ans)**.

> **7 493 foyers** sont allocataires du RSA fin 2022, en hausse de **4,7 % par rapport à 2019**, soit **333 foyers bénéficiaires supplémentaires en 4 ans**.

> Le ratio moyen départemental se situe dans la moyenne régionale (en 2021). Rapporté à la population âgée de **20 à 64 ans**, il est de **44 pour 1 000 fin 2022**. Ce dernier est **2 fois plus élevé à Romorantin et Blois**, tandis qu'il avoisine 75 à Vendôme et demeure important dans les secteurs de Saint-Aignan et Droué.



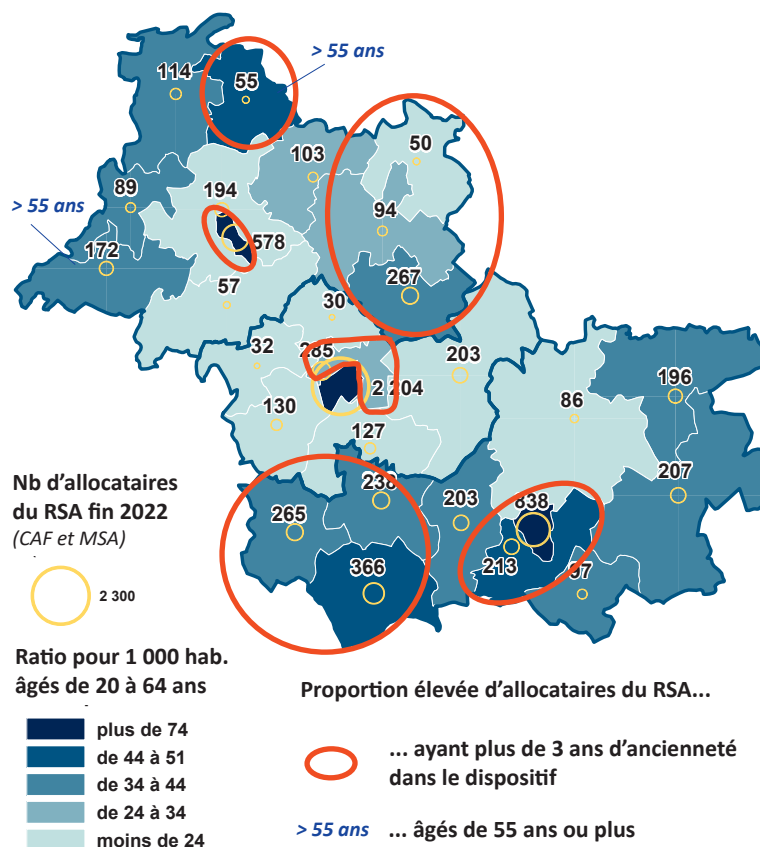
Un nombre d'allocataires en hausse

Entre 2019 et 2022 :
RSA : + 4,7 %
AAH : + 1,5 %

Entre 2018 et 2021 :
ASS : - 20,5 %
Min vieillesse : + 22,9 %

+ 7 % de l'ensemble des minima sociaux entre 2017 et 2020

Nombre d'allocataires du RSA et ratio pour 1 000 hab. âgés de 20 à 64 ans



D'après sources : CAF et MSA 2022 ; Conseil départemental (ancienneté et âge) ; INSEE – RP 2020

Un taux de surendettement modéré, le plus bas de la région

> Le nombre de situations de surendettement (626 en 2022) apparaît plutôt modéré en Loir-et-Cher. Le **ratio pour 100 000 habitants (204 en 2022)** y est en effet **inférieur à celui de la Région (245)** et proche de celui de la Métropole (208).

> Le nombre de dossiers recevables augmente légèrement en 2021 avant de se réduire sensiblement en 2022 (suivant la même évolution que le nombre de dépôts). Il est en forte baisse par rapport à 2019 (- 14,1 %).



626 personnes surendettées en 2022

> **Baisse de 14,1 % du nombre de dossiers** recevables entre 2019 et 2022

> Un **endettement médian global assez élevé** : 23 322 € en 2021 ; Centre-Val de Loire : 19 669 € ; Métropole : 18 179 €

D'après source : Banque de France 2022

L'impact encore difficile à mesurer de la hausse des prix de l'énergie sur les ménages loir-et-chériens

> 83 % des actifs occupés utilisent principalement une voiture pour aller travailler (Région : 79 % ; Métropole hors Ile-de-France : 78 % en 2020) et plus de 85 % en Perche et Haut Vendômois, Beauce Val de Loire, Val-de-Cher-Controis, Romorantinais et Monestois ; près de 89 % en Grand Chambord.

> Selon les travaux de l'INSEE¹, en 2016, **plus d'un quart des ménages** de la région rencontre des **difficultés à faire face à ses dépenses énergétiques** pour se loger ou se déplacer et **cette vulnérabilité s'accroît à mesure que le lieu de résidence s'éloigne des pôles d'emploi**. Dans les zones rurales les plus éloignées des services, où l'habitat est souvent plus ancien, ces difficultés peuvent concerner la moitié des ménages.

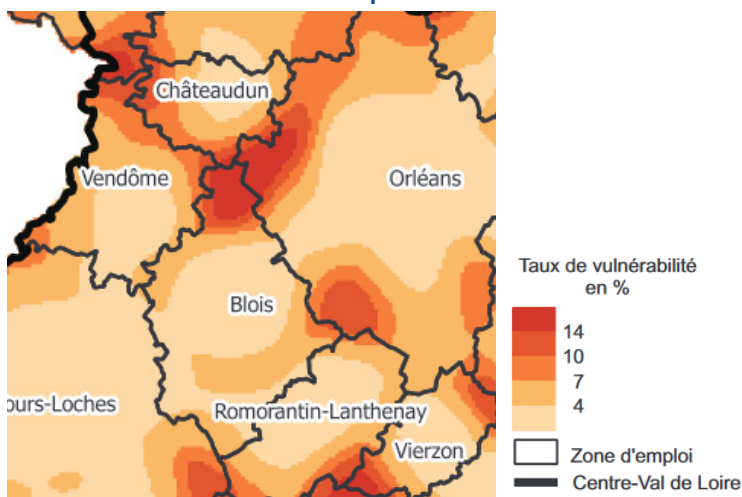
> Cette étude a pointé, pour les **habitants du Centre-Val de Loire** comparés à ceux vivant en Métropole hors Ile-de-France, des **dépenses supérieures pour leurs déplacements** (notamment en carburant) et d'un **niveau quasi équivalent pour leur logement**. Plus d'un ménage sur 6 consacre ainsi plus de 8 % de leur budget au chauffage de leur logement ou de l'eau sanitaire.

> Les dépenses liées au logement sont généralement plus élevées en milieu rural du fait de l'ancienneté du bâti, de la taille plus importante des logements et du combustible utilisé.

> Cette vulnérabilité liée au logement affecterait de **nombreux seniors à faibles ressources** et supportant seuls les dépenses énergétiques (**3 ménages sur 10** parmi les ménages dont la personne de référence a **75 ans ou plus**).

> L'envolée des prix de l'énergie depuis mi-2021 et la levée progressive du bouclier tarifaire, mis en place pour en limiter l'impact auprès des ménages, risquent d'aggraver encore davantage la situation dans les secteurs les plus concernés (Vallée du Cher, Perche, Beauce, une partie de la Sologne), qui concentrent déjà des populations économiquement plus fragiles.

Vulnérabilité énergétique liée à la fois au logement et aux déplacements



Cartographie INSEE d'après sources : Insee, RP 2008 ; DGFIP, Enquête revenus fiscaux et sociaux - Revenus disponibles localisés ; SOeS ; Anah



Les ménages à bas revenus subissent plus fortement la hausse des prix de l'énergie

« Les **dépenses d'énergie** représentent **12,7 % des dépenses de consommation** des 10 % des **ménages avec les revenus les plus faibles**, contre 9,5 % pour les 10 % des ménages avec les revenus les plus élevés. »

Les mesures du bouclier tarifaire ont jusqu'alors atténué l'inflation pour les ménages les plus modestes et les plus âgés.

INSEE Analyses n° 75 du 1/9/2022

1 - « 300 000 ménages en situation de vulnérabilité énergétique en Centre-Val de Loire », Insee Analyses n° 24, mars 2016

Une concentration des fragilités sociales dans certains territoires

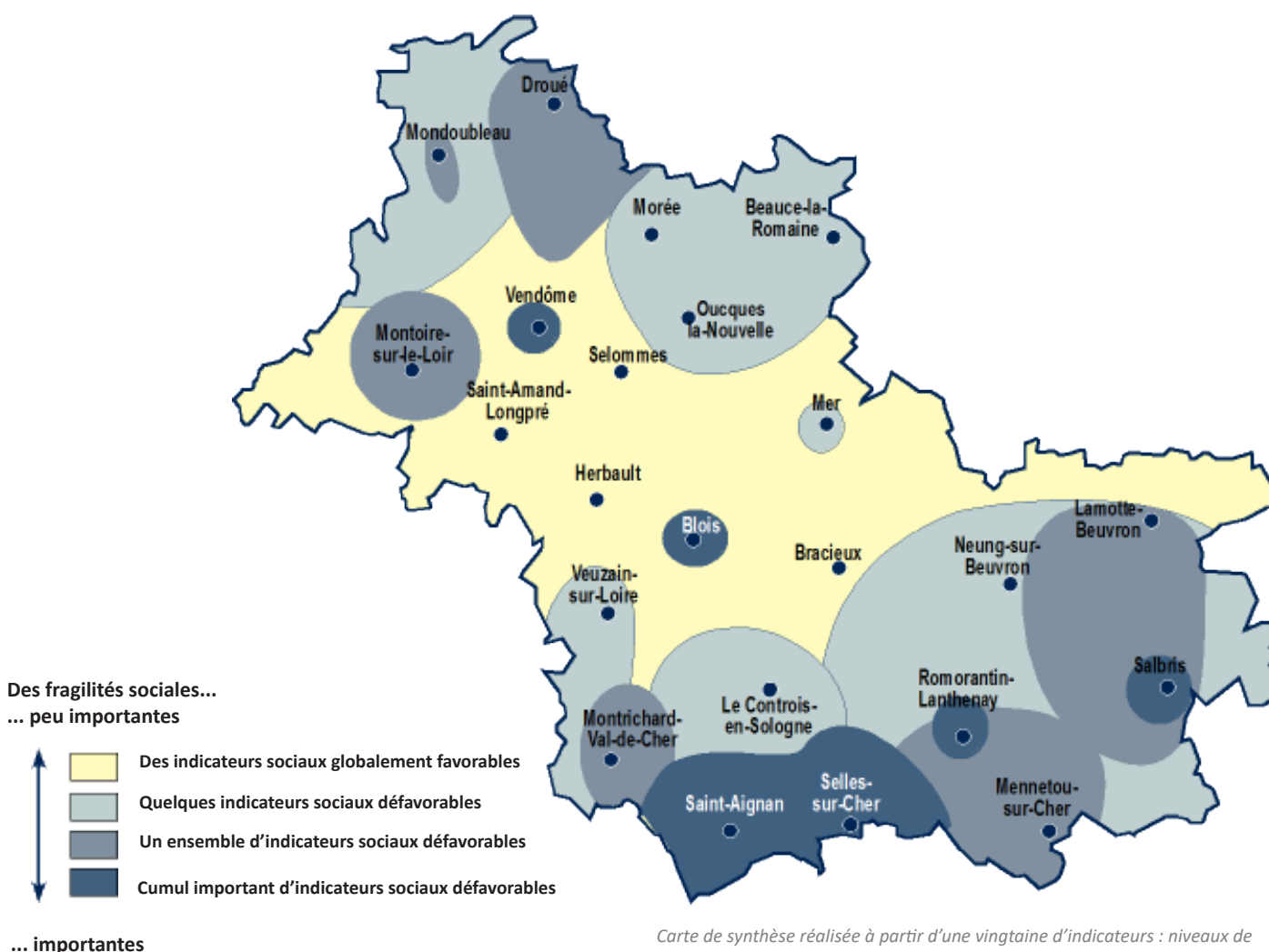
> Les **quartiers d'habitat social**, en particulier dans les 3 villes principales, permettent d'offrir une **solution de logement aux ménages à faibles ressources** (personnes sans emploi, bénéficiaires du RSA, familles nombreuses et/ou monoparentales, etc.). **Les fragilités sociales y sont donc particulièrement marquées** ; les habitants ayant tendance à quitter ces quartiers lorsque leur situation s'améliore.

> On retrouve la **même problématique** dans des communes de taille plus modeste (en **Vallée du Cher** par exemple ou à **Salbris**), parfois à des degrés moindres comme à Mer, Veuzain ou au Controis-en-Sologne.

> Le cumul d'**indicateurs sociaux défavorables** concerne parfois les **territoires ruraux** en perte de vitalité démographique.

> A l'inverse, les **conditions de vie** semblent **plus favorables** dans le **bassin blésois** et une **partie des périphéries urbaines** (autour de Vendôme, mais aussi Orléans ou Tours), où **persiste une certaine dynamique démographique** avec une surreprésentation des **ménages avec enfant(s)**, d'une **population plus diplômée** et aussi davantage en emploi.

Carte de synthèse des fragilités sociales



Carte de synthèse réalisée à partir d'une vingtaine d'indicateurs : niveaux de revenus, part des foyers non imposés, taux de pauvreté, allocataires CAF à bas revenus, part des familles monoparentales, des familles nombreuses et évolutions, part des enfants vivant dans une famille sans adulte en activité, des personnes faiblement diplômées, des jeunes ni en emploi ni en formation, taux d'activité des femmes, proportion de salariés précaires, à temps partiel, évolution de l'emploi salarié privé (hors agriculture), indicateur de chômage, chômeurs inscrits depuis 2 ans ou plus, bénéficiaires du RSA, de la prime d'activité.

D'après sources : CAF et MSA 2021, INSEE - RP 2019, DGFIP 2020, URSSAF 2021, Pôle emploi 2022

Le logement : des difficultés croissantes dans la période récente



Le logement en Loir-et-Cher en quelques chiffres

- > Une proportion élevée de **propriétaires : 68,2 %** (10,6 points de plus qu'en moyenne métropolitaine)
- > Une **faible proportion de locataires dans le parc privé** : 17,9 % (Région : 20 % ; France métro. : 25,6 %)
- > Le nombre de logements (180 669 en 2020) s'accroît plus vite que la population : respectivement + 6,9 % et + 0,2 % entre 2009 et 2020 du fait du desserrement des ménages (séparation, veuvage, jeunes quittant le domicile familial).
- > **Plus de 14 700 logements vacants en 2020**, + 32 % depuis 2009. Le taux de vacance atteint 10,9 % (France métropolitaine : 8,8 %)
- > Une **reprise de la construction nouvelle de logements en 2021 et 2022 : 2 371 mises en chantier en 2 ans**, soit 380 logements de plus chaque année qu'au cours des 6 années précédentes, mais un **net ralentissement au cours des premiers mois de 2023**

D'après sources : INSEE-RP ; Sitadel 2

Une pression modérée de la demande de logement social mais qui s'accroît

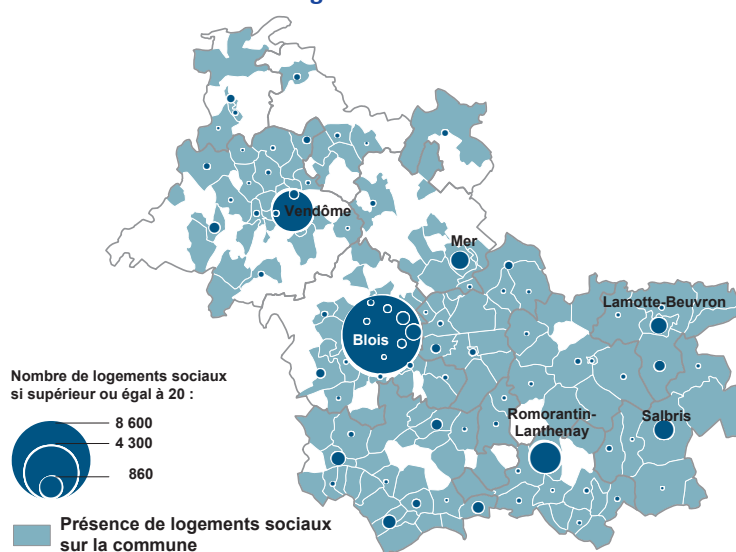
- > Le Loir-et-Cher compte près de **21 800 logements sociaux** au 1^{er} janvier 2022. **60 % du parc est concentré dans les 3 plus grandes villes.**
- > Le parc social représente **14,5 % du parc de résidences principales** et le Loir-et-Cher se positionne dans la moyenne des départements de Métropole pour cet indicateur.
- > Cette proportion demeure sensiblement plus élevée à Blois (près de 38 %) ou Vendôme (33 %) et représente plus du quart des résidences principales de l'axe Lamotte-Beuvron - Salbris.
- > Romorantin, comme Mer, Montrichard, Saint-Aignan, Mondoubleau ou Droué, affiche un taux proche de 20 %.

> **En 2021** (dernière donnée disponible), **4 % des logements sociaux étaient vacants depuis plus de 3 mois**, soit un taux supérieur à celui de la Région (2,2 %) mais en recul par rapport à 2015. Un peu plus de **800 logements** étaient concernés.

> La **vacance** de plus de 3 mois apparaît très faible, voire **quasi nulle, en Terres du Val de Loire (0,8 %) et Grand Chambord (1,7 %)**. Elle est à l'inverse importante dans les Collines du Perche (14,6 %), en Sologne des Rivières (12,4 %) ou en Sologne des Étang (9,8 %).

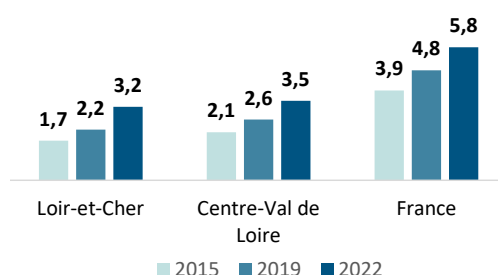
> Malgré une demande de logement social en hausse, la **pression demeure assez modérée (3,2 %)** comme observé pour l'ensemble de la région. Elle est presque **2 fois moins forte qu'en moyenne nationale mais a toutefois quasi doublé entre 2015 et 2022.**

Parc de logement social en 2022



D'après sources : RPLS 2022

Évolution du taux de pression* (en %)

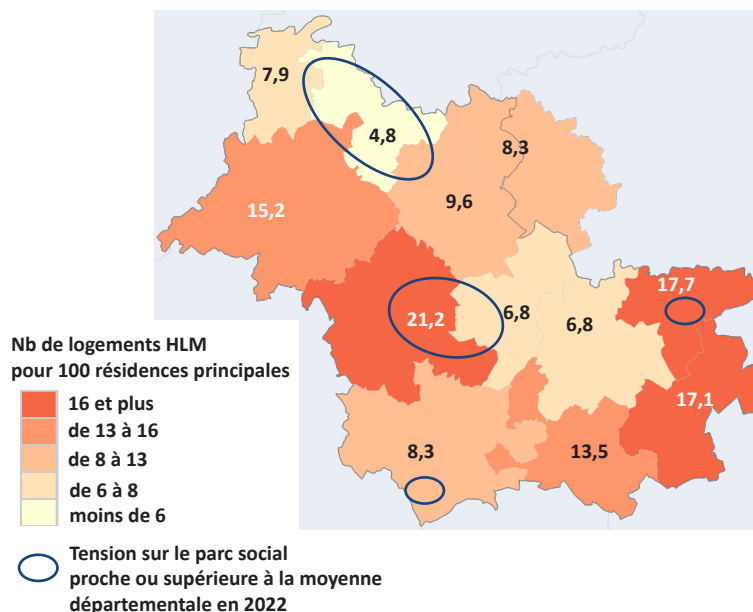


*Rapport entre le nb de demandes et le nb d'attributions

D'après source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

> Les tensions sur le parc social sont plus **soutenues dans une partie du territoire d'Agglopolys** (Blois 4%, Villebarou 5 %, la Chaussée-Saint-Victor et Saint-Gervais-la-Forêt 6 %), **en particulier pour les petits logements** (respectivement 11 % et 7 % pour les types 1 et 2 en 2022). C'est également le cas à Vendôme pour les types 1 (près de 13 %), alors qu'à Romorantin, la pression, globalement faible, s'exerce surtout sur les grands logements.

Nombre de logements HLM en 2022 pour 100 résidences principales



D'après sources : RPLS 2021 et 2022, INSEE – RP 2020, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Des fragilités sociales importantes parmi les locataires du parc social



Plus de 1 900 attributions dans le parc social en 2022

> Hausse de 34 % du nombre de demandeurs de logement social ayant de **très faibles ressources**¹ entre 2015 et 2021.

> Les ménages « pauvres » représentent **plus de 75 % des demandeurs en Blaisois ou en Romorantinois**.

> **Plus de 7 attributions sur 10 concernant des ménages à très faibles ressources.**

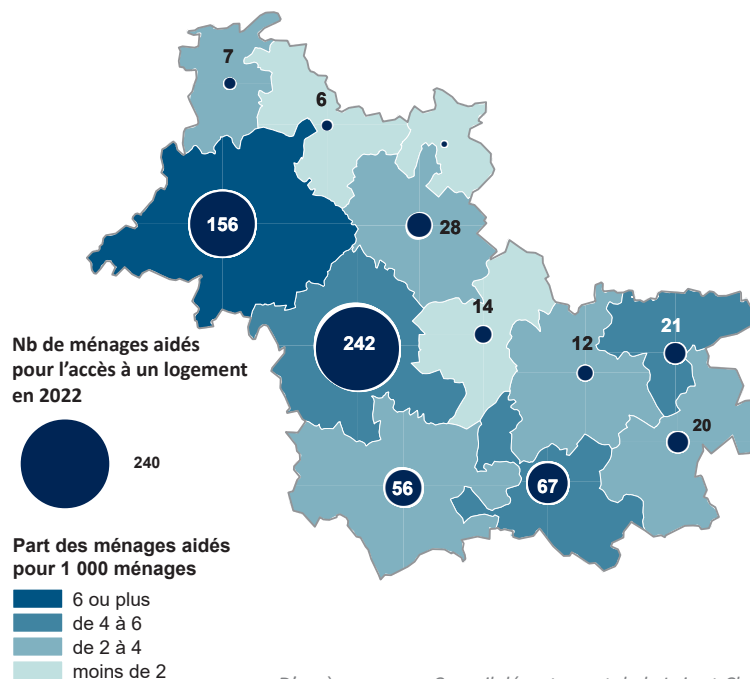
> 37 % des attributions accordées à des ménages en situation de précarité de logement (hébergés en structure ou chez un tiers, à l'hôtel, sans-abri, etc.).

> **92 ménages ont saisi la Commission de médiation en 2021** pour faire valoir leur droit au logement opposable (DALO), en l'absence d'une réponse adaptée à leur situation après un délai d'attente anormalement long (14 mois pour une première demande de logement social ou d'hébergement). **38 ont été reconnus prioritaires**. Ces chiffres sont en hausse comparés aux années antérieures.

> 631 ménages ont bénéficié d'au moins une **aide du Fonds de solidarité pour le logement (FSL)** au cours de l'année 2022 **pour accéder à un logement**. Il s'agit majoritairement de personnes seules ou de parents isolés. Environ un ménage aidé sur 10 est un jeune de moins de 25 ans tandis que moins d'un sur 5 concerne une personne âgée de plus de 62 ans.

> Près de 90 % des aides à l'accès du FSL sont tournées vers le parc public. Blois (où le parc social est très développé) et sa périphérie immédiate concentre un tiers des ménages bénéficiaires.

Nombre de ménages bénéficiaires d'au moins une aide du FSL pour l'accès au logement en 2022 et ratio pour 1 000 ménages



1 - Ressources inférieures au plafond du PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration), soit 11 478 € pour une personne seule et 22 376 € pour un couple avec 2 enfants en 2021.

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher (FSL 2022) ; INSEE – RP 2019

Un accroissement perceptible des difficultés des ménages pour se maintenir dans leur logement

> Plus de 1 500 locataires du parc social sont en situation d'impayés de loyer de 3 mois ou plus fin octobre 2022, retrouvant le niveau connu 4 ans plus tôt après une période d'amélioration.

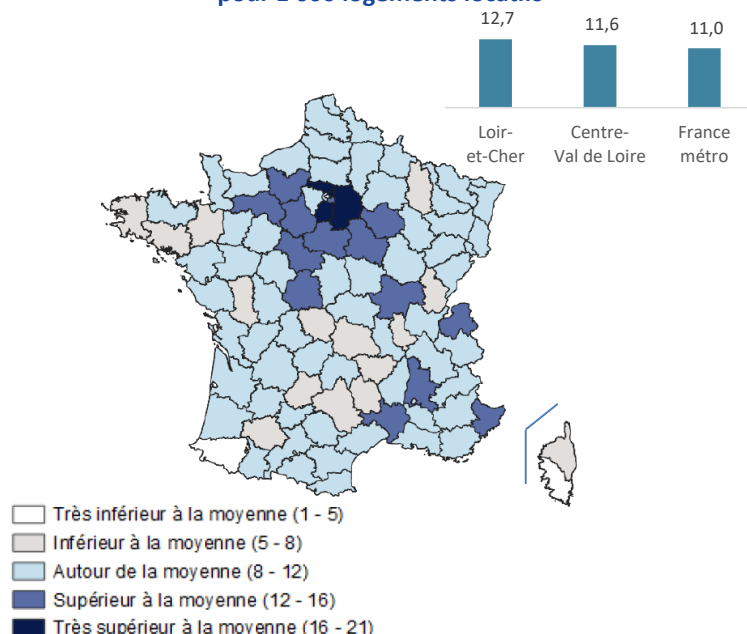
> 6,8 % des locataires sont concernés et pour 156 ménages, la dette est supérieure à 12 mois de loyers.

> 109 ménages ont été aidés en 2022 au titre du FSL maintien (sous forme de prêt et/ou de secours), dont la moitié à Blois.

> En 2019, le Loir-et-Cher figure parmi les départements les moins bien positionnés concernant le nombre de **décisions d'expulsion locative** prononcées par les tribunaux rapporté au nombre de ménages en logement locatif. Avec un ratio de 12,7 ‰, il se positionne 1 point au-dessus de la moyenne régionale.

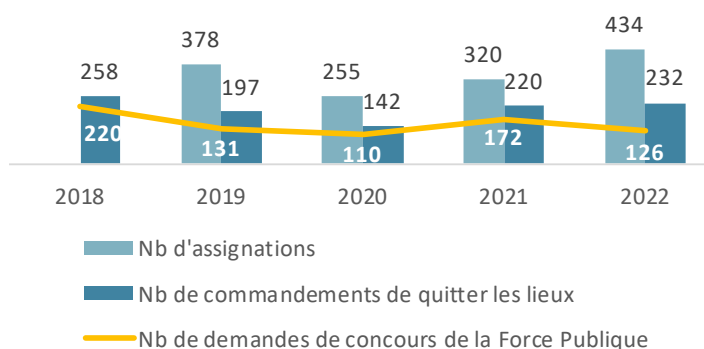
> Après la période particulière liée à la crise sanitaire, les **chiffres** sont globalement **repartis à la hausse** en Loir-et-Cher (pas de données de comparaison disponibles) : + 15 % pour le nombre d'assignations ; + 18 % de commandements de quitter les lieux entre 2019 et 2022. Les 3 arrondissements sont concernés par cette évolution.

Nombre de décisions d'expulsion en 2019 pour 1 000 logements locatifs



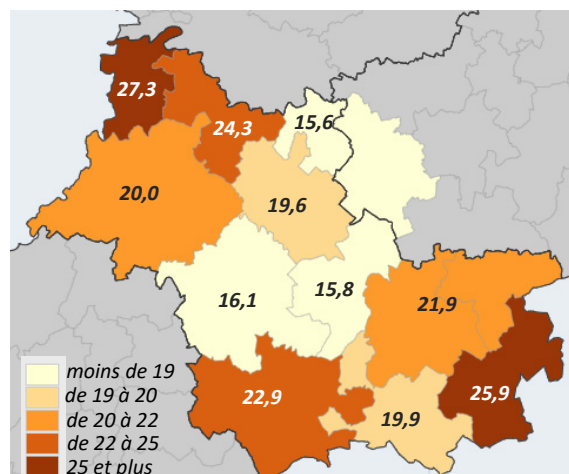
D'après sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, répertoire général civil 2019 ; Insee – RP 2017

Evolution du nombre de procédures d'expulsion locative



D'après source : DDETSPP 41

Part des ménages en précarité énergétique logement en 2020



D'après source : ONPE – GEODIP

Près d'un ménage sur 5 en précarité énergétique de logement¹

> 18,6 % des résidences principales du département qualifiées de « passoires thermiques » (étiquettes F et G du DPE).

> Le Loir-et-Cher situé au **45^e rang** sur 96, avec un **ratio supérieur à la moyenne métropolitaine (17,3 %)**.

> Environ **28 640 logements concernés**.

> Une part de ménages en précarité énergétique **plus élevée** dans des territoires où se cumulent les fragilités sociales : **Perche**, en particulier dans le secteur de Mondoubleau, **Vallée du Cher**, **une partie de la Sologne** (secteur de Salbris).

> **667 ménages aidés en 2022 par le FSL pour le maintien de la fourniture d'énergie** et 234 pour le maintien de la fourniture d'eau.

> La hausse des prix de l'énergie risque d'accroître les inégalités territoriales déjà observées.

1 - Part des ménages sous le 3^{ème} décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le logement (chauffage, eau chaude, électricité) sont supérieures à 8 % des revenus totaux

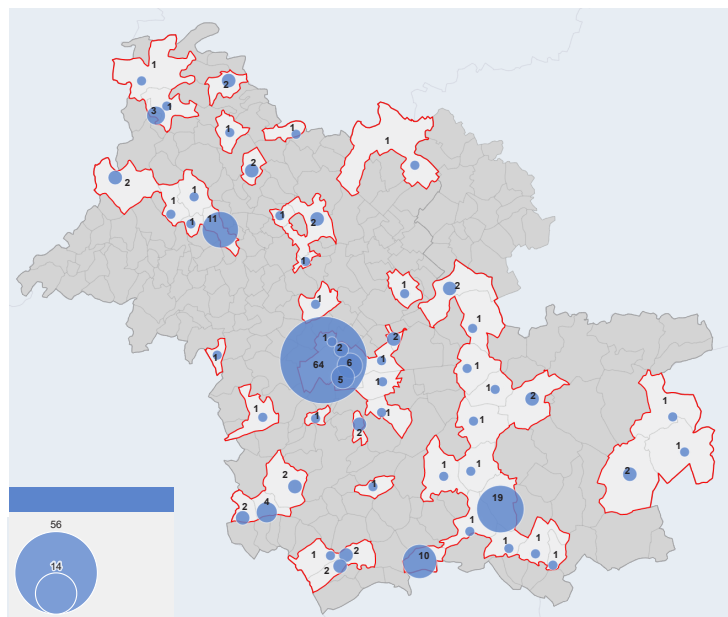
Le Plan départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) est porté par un ensemble d'acteurs : Caisse d'allocations familiales (CAF), services de l'Etat, Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH), Agence régionale de la santé (ARS), Agglopolys, Ville de Blois, Conseil départemental, Mutualité sociale agricole Berry-Touraine (MSA), Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 41) et Soliha.

L'ADIL 41 est le guichet départemental d'information et d'orientation des signalements de situations d'habitat indigne et de non-décence. Elle apporte son expertise juridique auprès des particuliers comme des partenaires (pour l'étude des dossiers notamment).

> L'ADIL a traité **347 demandes relatives à l'habitat indigne en 2022** (entre 430 et 480 les années précédentes). 56 communes sont concernées.

> Parallèlement, **très peu** de dossiers de demande de financements sont déposés auprès de l'ANAH pour cette problématique : 25 engagements pour des propriétaires occupants entre 2015 et 2021 et seulement 32 pour des propriétaires bailleurs. Les objectifs fixés annuellement sont régulièrement révisés à la baisse.

Nombre de signalements faits au PDLHI par commune (2019-2021)



D'après source : ADIL

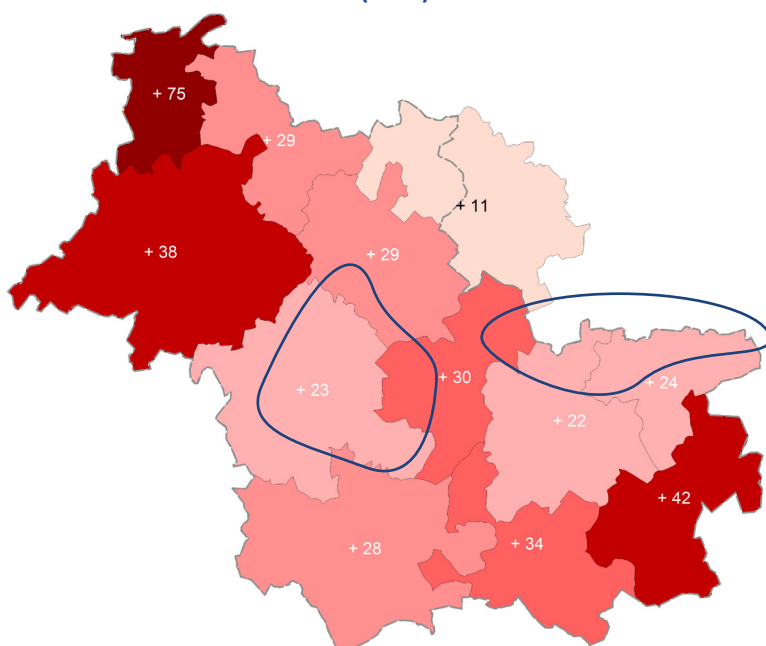
Vers de nouvelles tensions sur le marché immobilier ?

> Les années qui ont suivi la pandémie ont été marquées par des changements de comportements des nouveaux résidents (souhait de quitter la région parisienne sans trop s'en éloigner, télétravail, etc.) et l'implantation ou le développement d'entreprises qui impulsent une nouvelle dynamique, en particulier dans le Vendômois.

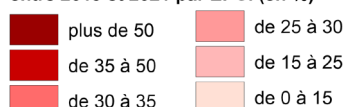
> Des tensions nouvelles semblent se dessiner sur le champ du logement. Le marché de l'immobilier a retrouvé des couleurs, comme en témoigne l'**accroissement de près de 21,6 % du nombre de ventes de maisons en Loir-et-Cher entre 2019 et 2022** avec une année record en 2021 (4 287 transactions réalisées). Cette tendance à la hausse est sensiblement moins marquée pour l'ensemble de la Région ou de la France métropolitaine¹.

> Cette évolution s'accompagne d'une **hausse des prix** des transactions plus soutenue en Loir-et-Cher (**+ 16,7 % pour les maisons entre 2019 et 2022**) qu'en région. Celle-ci **pourrait avoir des répercussions en cascade sur les ménages économiquement plus fragiles** : augmentation du montant des loyers, tensions plus fortes, y compris sur le parc de logement social jusqu'alors assez détendu.

Evolution du nombre de transactions de maisons entre 2019 et 2021 (en %)



Evolution des transactions de maison entre 2019 et 2021 par EPCI (en %)



 Prix médian des transactions de maisons plutôt élevé entre 2020 et 2022 comparé à la moyenne départementale

¹ - Les résultats pour les années 2020 et 2021 ont été corrigés dans la version mise à disposition par le Cerema en mai 2023. Les données 2022 pour la France métropolitaine ne sont pas encore connues de façon définitive.

Une dynamique nouvelle de l'emploi

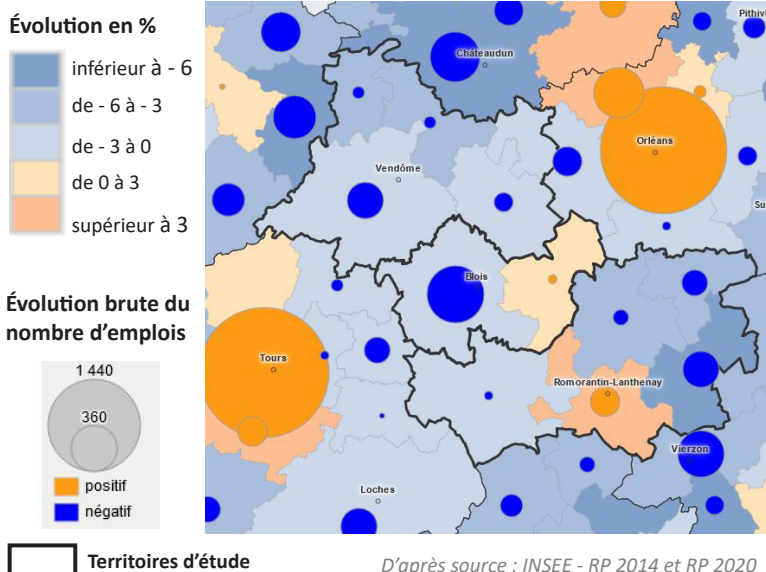
Des tensions sur le marché du travail

> Le Loir-et-Cher, à l'instar de beaucoup d'autres territoires, a traversé une **longue et difficile période de recul de l'emploi** : - 2 % entre 2014 et 2020 (soit 2 500 postes supprimés, toutes catégories confondues), contrastant avec les résultats de la Région (- 0,3 %) et de la France (+ 2,7 %).

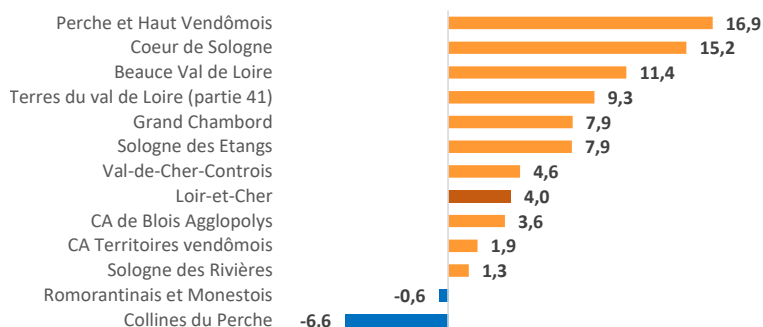
> **Cette période semble s'être enfin achevée.** Les données partielles les plus récentes, à fin 2022, concernant le secteur privé hors agriculture, font état d'un redressement vigoureux en phase avec la bonne tenue de l'économie locale et ce malgré les incertitudes ambiantes : **3 100 emplois créés depuis fin 2019, soit + 4 %**. Cette évolution partagée par la plupart des EPCI est particulièrement marquée dans le Perche et Haut Vendômois et Cœur de Sologne. Seules les Collines du Perche affichent un résultat négatif persistant (- 6,5 %).

> Les projets d'embauche ont rarement été aussi nombreux, quels que soient les secteurs d'activité et les territoires, et les **tensions sur le marché du travail** aussi vives (7 entreprises sur 10 disent connaître des difficultés pour recruter). **Dans les années 1998-2000**, marquées par des **tensions similaires** quoique moins vives, la situation avait in fine **bénéficié à des catégories économiquement plus fragiles** (baisse du chômage de longue durée et dans certains quartiers urbains sensibles par exemple).

Évolution du nombre total d'emplois entre 2014 et 2020 par EPCI



Évolution de l'emploi salarié privé (hors agriculture) entre 2019 et 2022 selon le territoire



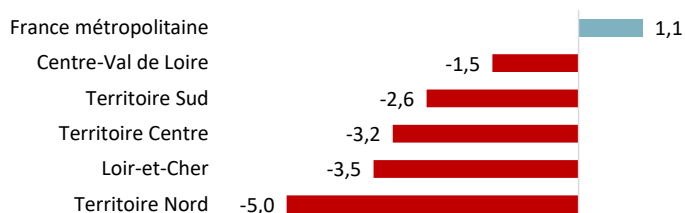
Le nombre d'actifs diminue

> Les tensions sur le marché du travail s'expliquent en partie par la **diminution de la population active**.

> Le département a en effet **perdu 8 000 actifs en une vingtaine d'années, dont 5 200 au cours de la période 2014-2020** ; signe que la tendance s'accélère nettement. Sur cette dernière période, le recul s'élève à **3,5 %** ; il est bien plus marqué que celui de la Région (- 1,5 %). **Le Vendômois est particulièrement touché** (- 5 %).

> Cette évolution est largement liée à la structure démographique du Loir-et-Cher. Les **contingents des départs en retraite** sont massifs et génèrent des besoins supplémentaires de recrutement pour leur remplacement alors même que **les générations en âge d'entrer sur le marché du travail sont moins nombreuses**. De surcroît **l'apport migratoire est désormais tari s'agissant des actifs**.

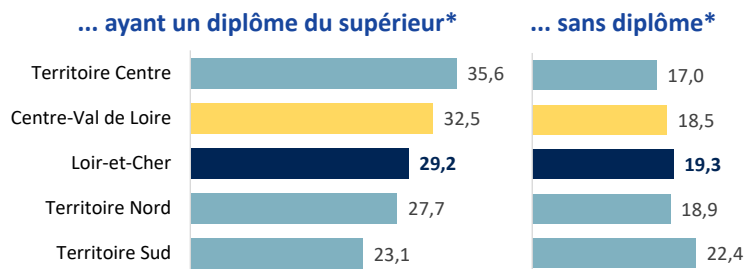
Evolution du nombre d'actifs de 15 à 64 ans entre 2014 et 2020 (en %)



> Globalement, la population du Loir-et-Cher est sensiblement moins bien formée que celle de la Région ; **le département compte à la fois, en proportion, moins de diplômés du supérieur (29,2 % des 20 à 64 ans, soit 3,3 points de moins) et davantage de personnes sans diplôme (19,3 %, soit près d'un point de plus).**

> La part de la population sans diplôme est élevée dans le **sud du département, de Montrichard à Salbris (et particulièrement dans le secteur de Romorantin), ainsi que dans le Perche et le long de la Vallée de la Braye.**

Part de la population non scolarisée de 20 à 64 ans (en %)...



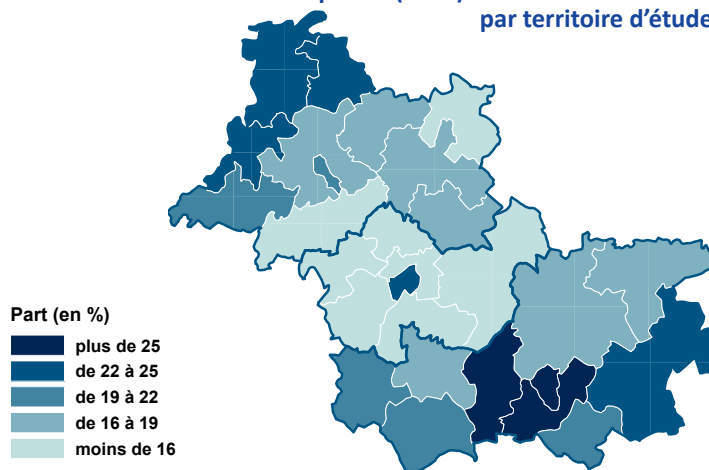
*Supérieur ou égal à bac +2

*ou ayant un BEPC, brevet des collèges, DNB

D'après source : INSEE - RP 2020

Part de la population non scolarisée de 20 à 64 ans sans diplôme (en %)

par territoire d'étude



D'après source : INSEE - RP 2020

Le chômage reflue

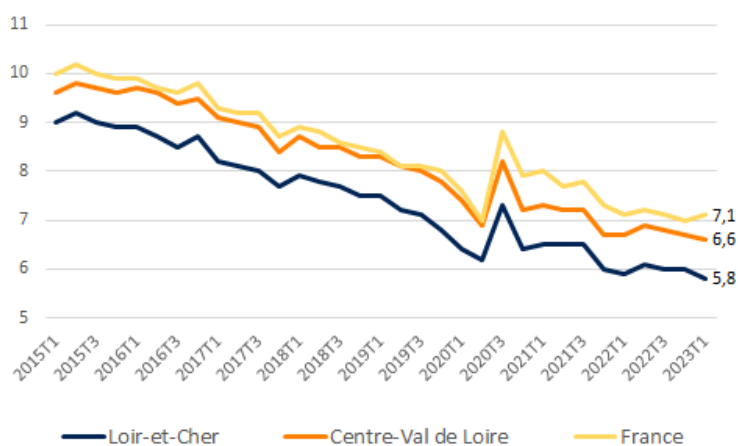
> Le **taux de chômage** s'élève à **5,8 %** en Loir-et-Cher (**23^e rang des 96 départements** de Métropole), ce qui place le Loir-et-Cher au **premier rang régional** devant l'Indre-et-Loire (6,3 %). Le taux est même de **5,4 % dans la zone d'emploi de Vendôme, soit le plus bas de la région**. Dans celle de Romorantin, où le niveau de chômage a longtemps été important, le taux est descendu à 6,1 %.

> Entre début 2015 et début 2023, ce taux a diminué plus fortement dans le département (- 3,2 points) qu'aux échelles régionale (- 3 points) et métropolitaine (- 2,9 points), creusant encore les écarts.

> Le département compte **23 200 demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle Emploi **fin 2022** dont plus de la moitié (11 800) relève des catégories B ou C, c'est-à-dire alternant périodes courtes d'activité et périodes de chômage.

> Les rangs des **demandeurs d'emploi de catégorie A** (aucune activité) s'éclaircissent nettement, passant de 14 000 en 2020 à 11 400 fin 2022, soit un **recul de 19,2 %**. Les demandeurs les plus âgés tout comme les femmes ont bénéficié moins intensément de cette évolution (recul de l'ordre de 16 %). En revanche, le **reflux a été important pour les chômeurs de longue durée** : recul de 32 % pour ceux inscrits depuis plus d'un an **et de très longue durée** (39 % pour ceux inscrits depuis plus de deux ans, soit 2 550 fin 2022).

Evolution comparée du taux de chômage (en %)



D'après sources : Ministère de l'Emploi, INSEE

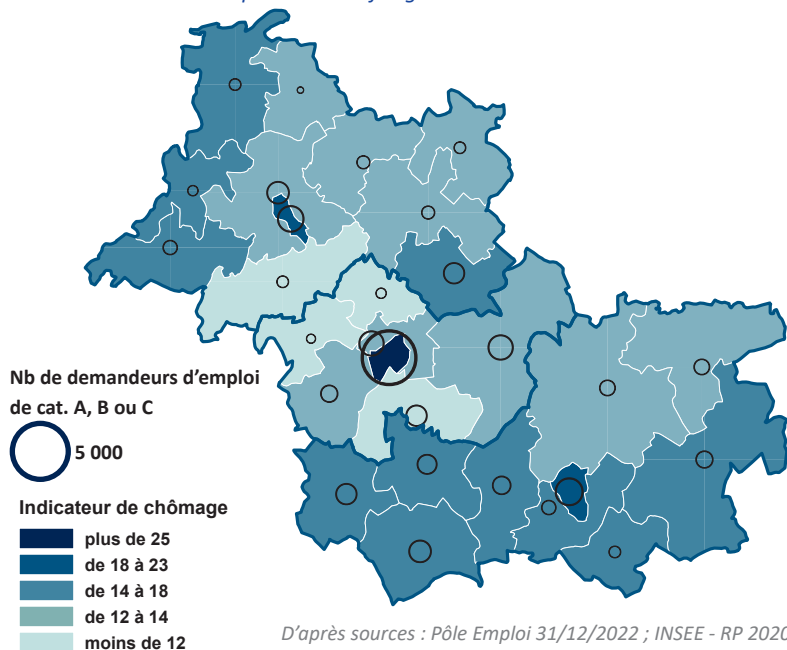
> Localement, le **niveau de chômage demeure plus élevé dans la partie sud du département, le long d'un axe Montrichard - Salbris, ainsi que dans la partie nord-ouest jouxtant la Sarthe**. Il est particulièrement fort dans les trois villes qui concentrent les parcs de logements sociaux les plus importants.

Forte inadéquation sur les métiers les plus recherchés

> Les tensions sur le marché du travail se traduisent par un nombre important d'offres déposées par les recruteurs comparé à celui des demandeurs d'emploi. Le rapport est globalement de plus de **2 offres (quelle que soit la durée de l'emploi proposé) pour 1 demande**.

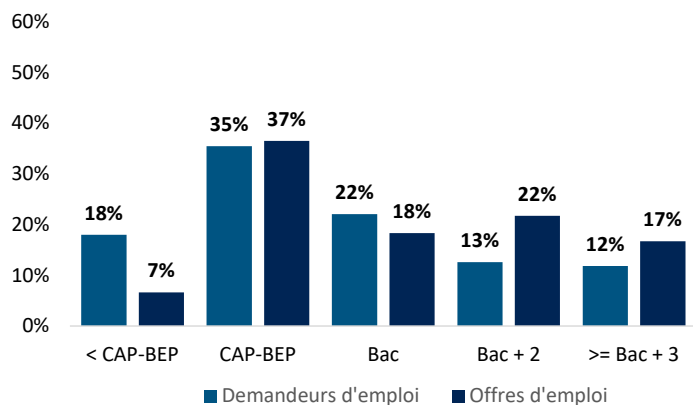
> Ce rapport est même de **4 offres pour 1 demande pour l'ensemble des 5 métiers les plus recherchés** (comptabilité, services domestiques, magasinage et préparation de commandes, restauration, conducteurs d'engins).

Indicateur de chômage
Nb de demandeurs d'emploi de cat. A, B ou C au 31/12/2022 pour 100 actifs âgés de 15 à 64 ans

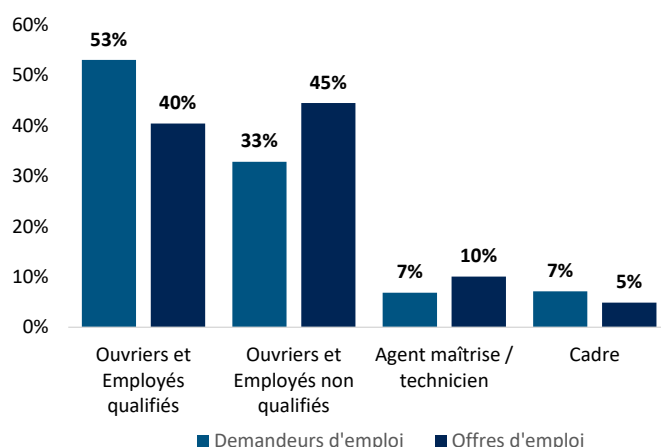


Adéquation entre les demandeurs d'emploi* et les offres** diffusées par les recruteurs...

...par niveau de diplôme



...par niveau de qualification



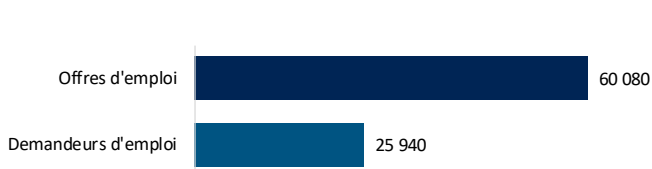
* Demandeurs d'emploi inscrits au cours des 12 derniers mois (Catégories A, B, C)

** Ensemble des offres d'emploi diffusées au cours des 12 derniers mois sur le site de Pôle Emploi

Attention, les recruteurs ne renseignent pas toujours un niveau de diplôme dans les offres d'emploi.

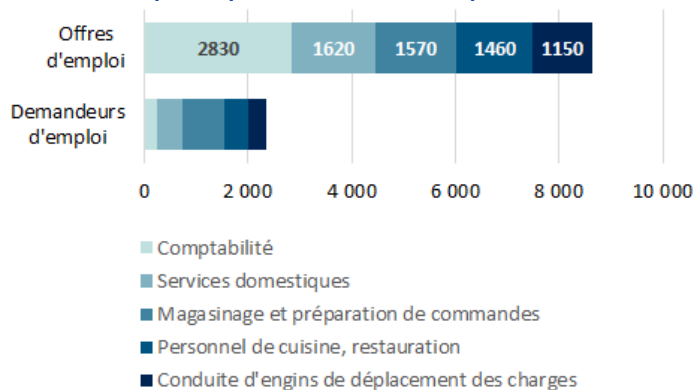
D'après source : Pôle emploi, T4 2022

Nombre total d'offres* diffusées par les recruteurs et de demandeurs d'emploi**



D'après source : Pôle emploi, T4 2022

Nombre total d'offres diffusées par les recruteurs* et de demandeurs d'emploi** pour les 5 métiers les plus recherchés***



D'après source : Pôle emploi, T4 2022

* Ensemble des offres d'emploi diffusées au cours des 12 derniers mois sur le site de Pôle Emploi

** Demandeurs d'emploi inscrits au cours des 12 derniers mois (Catégories A, B, C)

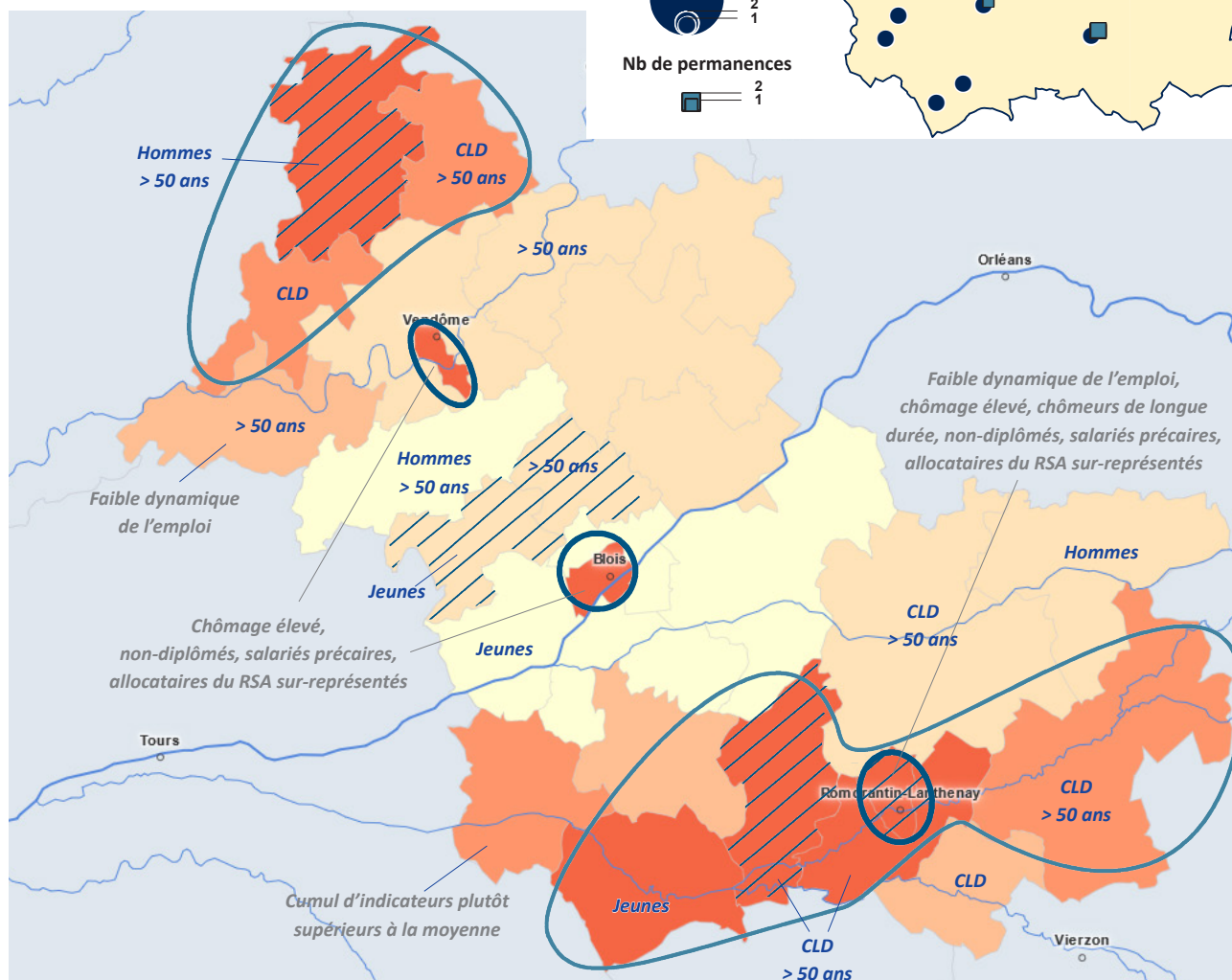
*** Liste issue des 10 métiers les plus recherchés

MÉTHODOLOGIE

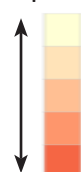
L'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site pole-emploi.fr : les offres déposées directement par les employeurs auprès de Pôle emploi et les offres transmises à Pôle emploi par des partenaires (hors intérim).

Indicateur composite emploi - chômage

Carte de synthèse



Cumul d'indicateurs...
... plutôt favorables



... plutôt défavorables



Pertes d'emplois récentes



Part élevée des personnes non diplômées, au chômage depuis plus de 2 ans et/ou de salariés en emploi précaire



... et indicateur de chômage élevé, sur-représentation des bénéficiaires du RSA, part élevée des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus

> 50 ans

Catégorie de demandeurs d'emploi sur-représentée (CLD : chômeurs inscrits depuis plus de 2 ans)

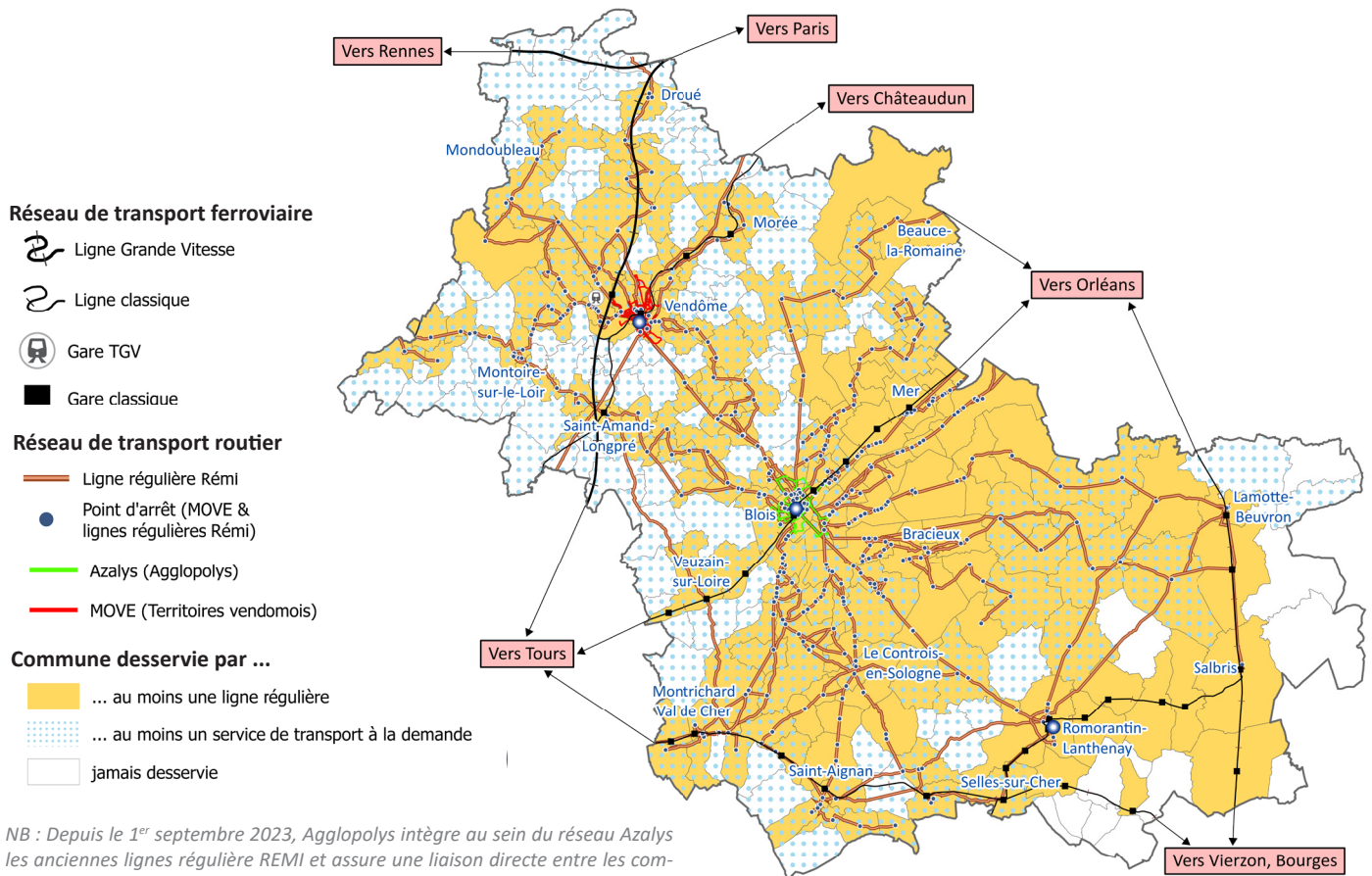
Carte de synthèse réalisée à partir de 6 indicateurs : évolution de l'emploi salarié privé (hors agriculture) entre 2019 et 2022, part des personnes faiblement diplômées 2020, proportion de salariés précaires 2020, indicateur de chômage au 31/12/2022, chômeurs inscrits depuis 2 ans ou plus et part des allocataires du RSA parmi la population âgée de 20 à 64 ans.

D'après sources : CAF, MSA, Pôle emploi, URSSAF, INSEE - RP

Transports - mobilité

Une offre étoffée de solutions de mobilité mais les besoins augmentent

L'offre de transport collectif



NB : Depuis le 1^{er} septembre 2023, Agglopolys intègre au sein du réseau Azalys les anciennes lignes régulières REMI et assure une liaison directe entre les communes de seconde et troisième couronne à la ville-centre aux heures de pointe du matin (7h – 9h) et de la fin d'après-midi (16h – 19h). Ces lignes ont vocation à transporter l'ensemble des usagers en transport en commun, qu'ils soient lycéens, salariés ou autres vers le cœur d'agglomération.

Fond de plan : données IGN (Route 500, BD Topo, Admin Express)
D'après sources : Opendata Centre-Val de Loire (07/2023), Azalys (09/2022), Move (09/2022)

> La grande majorité des communes sont desservies par au moins une ligne régulière de transport en commun et/ou par un service de transport à la demande (TAD). Ce dernier est proposé par les communautés d'agglomération Territoires vendômois et Agglopolys, ainsi que le conseil régional pour les communautés de communes n'ayant pas la compétence AOM (autorité organisatrice de la mobilité).

> On remarque toutefois que dans certains cas, la desserte des communes paraît limitée.

> **Seules quelques communes (une dizaine) paraissent aujourd'hui ne bénéficier d'aucune solution.** La plupart d'entre elles se situent à l'est du département ou au sud de Romorantin.

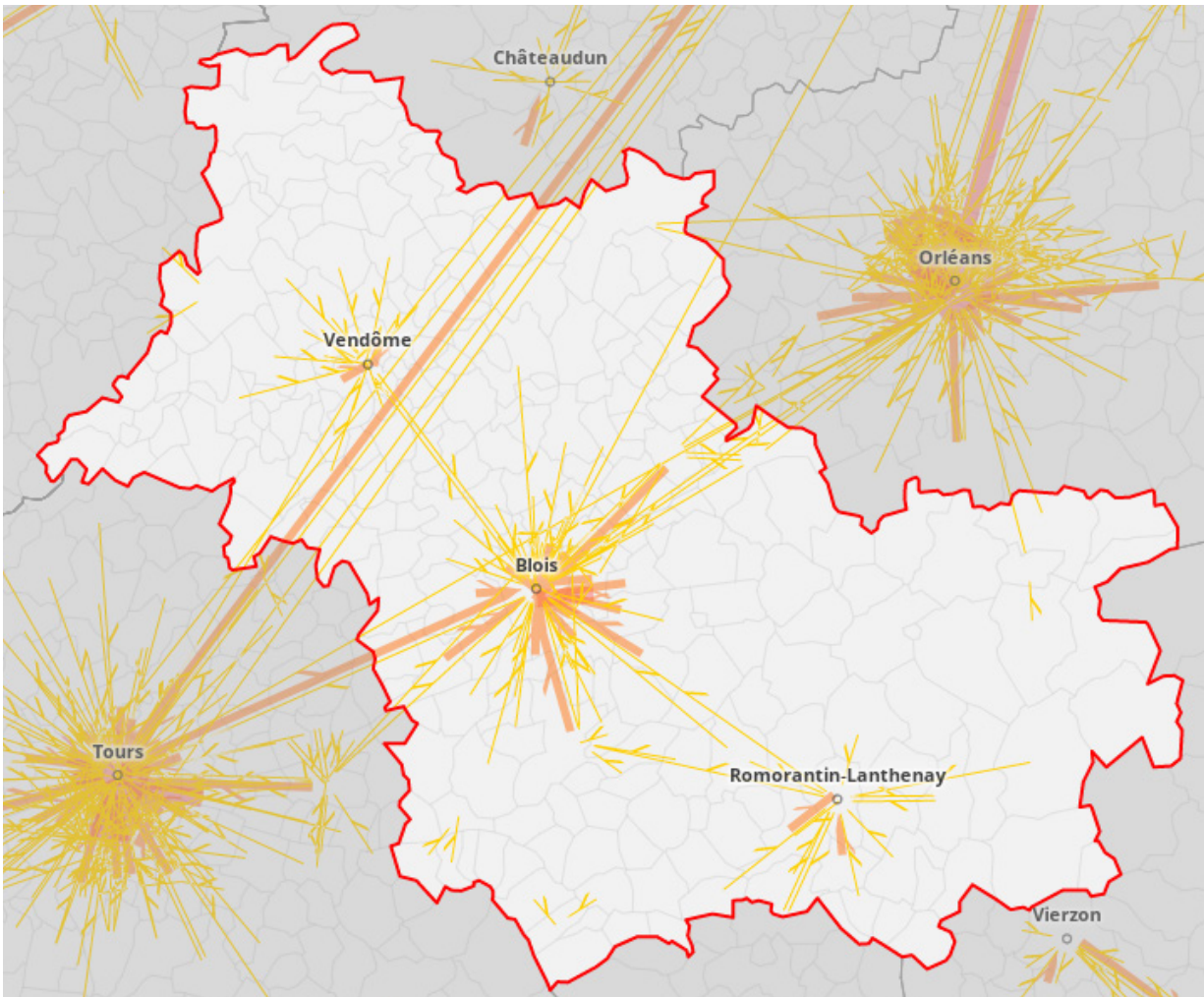
> Par ailleurs, les lignes régulières étant pour partie adaptées aux horaires scolaires, toutes ne fonctionnent pas tous les jours ouvrés et les horaires proposés ne permettent pas de couvrir de nombreux besoins (rendez-vous médicaux, administratifs, professionnels, emploi ou formation, etc.).

> A signaler également que beaucoup d'initiatives ont conduit au cours de ces dernières années à **étoffer l'offre d'accompagnement des publics économiquement fragiles en matière de mobilité**, soit pour accéder à un véhicule (location ou achat / vélo ou voiture), pour passer le permis de conduire ou encore pour participer aux coûts de transport.

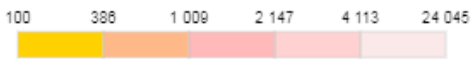
> Bien que ces initiatives soient réparties sur l'ensemble du département, elles n'apportent cependant pas une réponse homogène et complète dans tous les territoires, et cela d'autant plus que le **renchérissement actuel des déplacements conduit à multiplier les fragilités et donc les besoins**, notamment dans les secteurs géographiques les plus isolés, où les ménages énergétiquement vulnérables sont particulièrement nombreux.

Seulement 4 % des actifs occupés utilisent les transports en commun pour aller travailler

Principaux flux domicile-travail en 2020



Nombre d'actifs de 15 ans ou plus habitant dans une commune et travaillant dans une autre.
Seuls les flux supérieurs à 100 sont comptabilisés



Cartographie IGN - INSEE d'après RP 2020 - exploitation complémentaire

Vulnérabilités enfance/famille

Les familles nombreuses et familles monoparentales plus exposées aux difficultés socio-économiques

> On dénombre plus de **42 500 familles avec enfants de moins de 25 ans** dans le département en 2020, dont plus de **9 800 sont monoparentales** (soit **23,1 %** ; Région : 24,1 %). Cette proportion a augmenté de manière significative depuis 2014 ; elle ne représentait alors que **20,4 % des familles avec enfant(s)**.

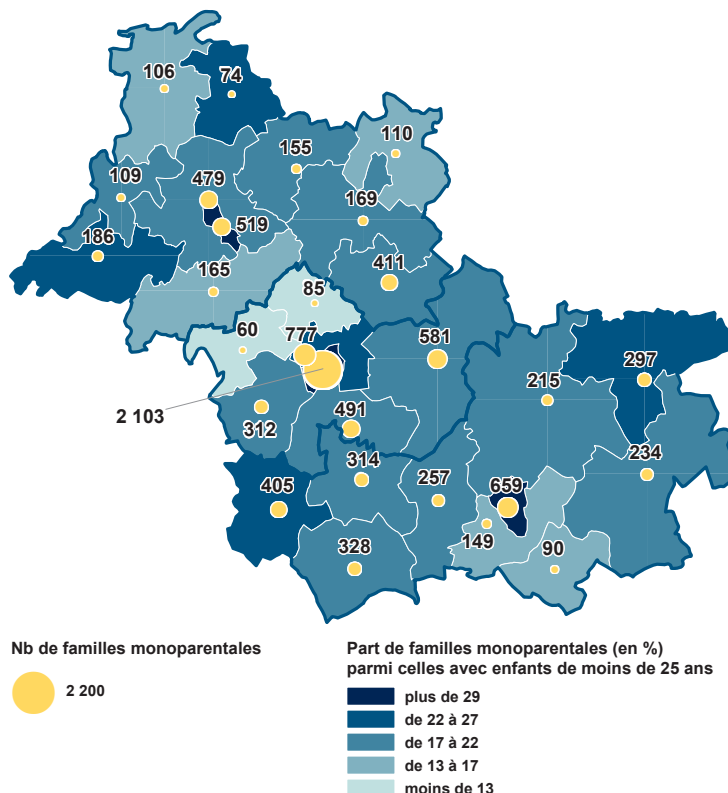
> **Certains quartiers urbains en recensent plus de 40 %**, notamment à Blois (une partie du centre-ville, des quartiers Est, Kennedy, Croix-Chevalier, Cabochon Quinière) ou le quartier Gérard Yvon à Vendôme. C'est aussi le cas dans le centre-ville de Romorantin, au Bourgeau ou aux Favignolles.

> **17 % des familles** loir-et-chériennes sont composées de **3 enfants ou plus** ; **plus de 30 %** dans les principaux **quartiers d'habitat social** (quartiers Nord de Blois, Saint-Marc Plaisance à Romorantin ou Georges Clemenceau et Province Jean Emond à Vendôme).

> Dans des **proportions moindres**, les familles nombreuses sont également **sur-représentées** dans les secteurs de **Droué à Marchenoir et Beauce-la-Romaine** (environ une famille avec enfants sur 5).

> Ces compositions familiales s'avèrent plus souvent exposées à des difficultés sociales et économiques, comme le souligne leur taux de pauvreté nettement plus élevé.

Nombre de familles monoparentales et part (en %) parmi celles avec enfant(s) de moins de 25 ans



D'après source : INSEE - RP 2020



Plus de 17 500 enfants vivent dans une famille à bas revenus

> La moitié des 58 186 allocataires CAF ont des enfants à charge (âgés de moins de 20 ans ou moins de 21 pour certaines allocations).

> 29 % des enfants d'allocataires vivent dans une famille à bas revenus, représentant **23 % des Loir-et-Chériens âgés de moins de 20 ans**.

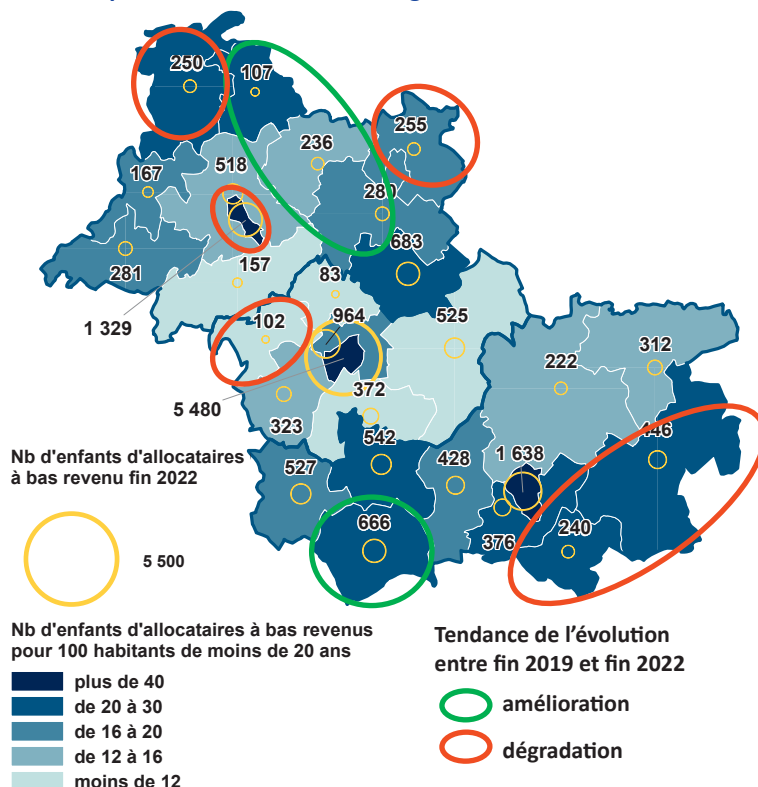
> **2 237 ont moins de 3 ans** ;

> **1 enfant sur 4 âgés de moins de 3 ans** vit dans une famille à bas revenus.

> Globalement, le nombre d'enfants des ménages à bas revenus se réduit mais leur poids augmente très légèrement parmi les enfants du Loir-et-Cher (+ 0,3 pts entre 2019 et 2022) avec la baisse observée de la population de moins de 20 ans.

> **A l'inverse de Vendôme, les villes de Blois et Romorantin enregistrent plutôt une amélioration** mais le ratio y reste très élevé : **près de la moitié des enfants à Blois, 46 % à Vendôme et 44 % à Romorantin**, soit près de 20 points au-dessus de tous les autres territoires d'étude.

Nombre d'enfants des ménages à bas revenus relevant de la CAF pour 100 Loir-et-Chériens âgés de moins de 20 ans



D'après sources : CAF au 31/12/2022 ; INSEE - RP 2020

L'accueil de la petite enfance en structure collective s'étoffe

> Le **nombre d'enfants de moins de 3 ans** est en forte baisse en Loir-et-Cher depuis 10 ans : - 20 % si on compare le nombre de naissances des 3 dernières années disponibles (2020 à 2022) à celui de la période 2010-2012 (cf note méthodologique); un recul plus marqué qu'en moyenne régionale ou nationale.

> Ils seraient **8 900 début 2023, soit 2 240 de moins qu'en 2013**.

MÉTHODOLOGIE

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans le plus récent disponible est celui du recensement de population dont le dernier millésime correspond à l'année 2020. Par ailleurs, les estimations annuelles de l'INSEE ne sont fournies que par âge quinquennal.

Pour mieux approcher les moins de 3 ans, le choix a donc été fait de retenir le nombre d'enfants nés au cours des 3 dernières années (2020 à 2022) et domiciliés en Loir-et-Cher au moment de leur naissance.

Notons qu'au 1^{er} janvier 2023, l'INSEE estime à 14 941 les enfants âgés de moins de 5 ans, en recul de 3 736 par rapport à 2013 (-20 %, au même niveau que l'évolution calculée sur le nombre de naissances).

> Depuis 10 ans, l'accueil collectif s'est nettement développé avec **18 établissements supplémentaires**. La **capacité totale a augmenté de près de 250 places**. 10 communes non desservies en 2013 bénéficient actuellement d'une offre alors que 3 autres en sont désormais non pourvues.

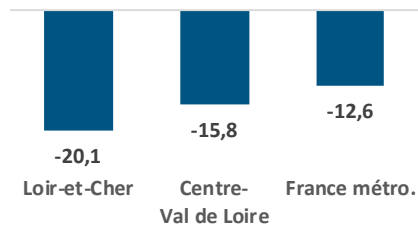
> **63 établissements** maillent le département en 2023, totalisant **1 326 places**. Certains territoires sont **peu couverts** : une micro-crèche vient d'ouvrir ses portes à Morée ; aucune structure n'était présente jusqu'alors en **Perche et Haut Vendômois**. L'offre est également très réduite dans le territoire voisin de **Beauce Val de Loire** ainsi qu'en **Coeur de Sologne**. **Val-de-Cher-Controis** a développé un réseau de multi-accueils, mais avec plus de 1 100 naissances entre 2019 et 2021, le taux de couverture en **accueil collectif** demeure limité. Il est, comme dans de nombreux secteurs géographiques, largement **renforcé par la présence des assistants maternels**.

> **6 500 places d'accueil** sont en effet **proposées par les 1 774 assistants maternels** agréés du Loir-et-Cher (certaines places pouvant néanmoins être temporairement non ouvertes).

> Depuis 2013, le département a perdu plus du tiers de ses assistants maternels et 30 % de leur capacité d'accueil totale. Tous les territoires sont concernés, mais dans des proportions plus modérées en Romorantinais et Monestois. Le territoire d'Agglopolys compte 300 assistants maternels de moins en 10 ans ; 169 de moins en Territoires vendômois. Cette situation risque de se dégrader encore dans les prochaines années : vieillissement des professionnels et baisse de l'attractivité du métier dans un contexte proche du plein emploi.

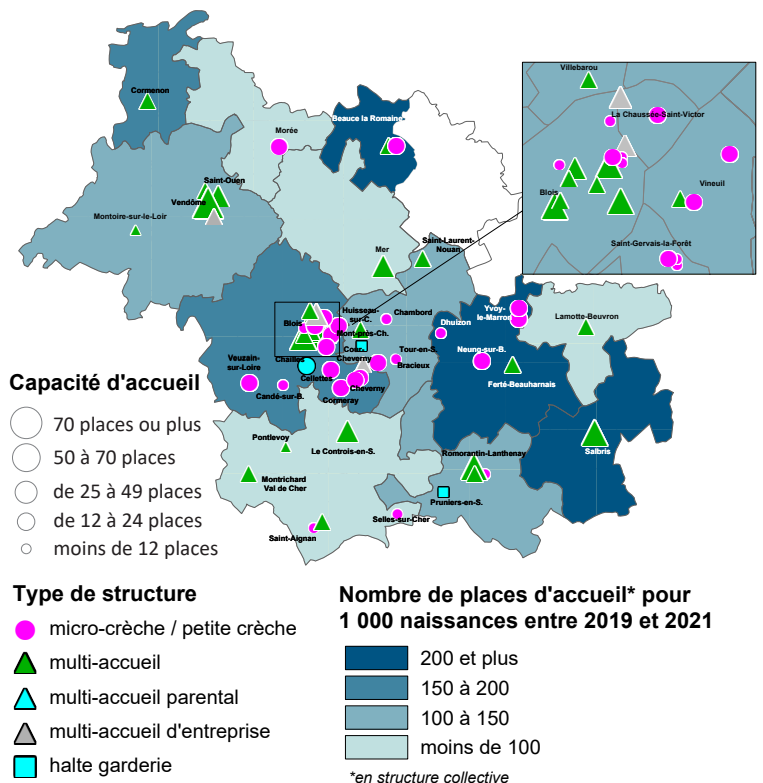
> Les **Maisons d'assistants maternels (MAM)** permettent un **mode de fonctionnement plus attractif** (exercice en groupe dans un lieu dédié permettant une séparation avec la vie privée des professionnels). **10 MAM fonctionnent** en Loir-et-Cher et **plusieurs projets sont à l'étude**. **23 relais petite enfance (RPE)** couvrent par ailleurs près de 8 communes sur 10.

Évolution triennale du nombre de naissances entre les périodes 2020 à 2022 et 2010 à 2012 (en %)



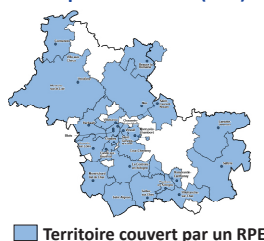
D'après source : INSEE – Etat civil

Établissements d'accueil de la petite enfance (EAJE) en 2023 selon le type, la capacité et taux de couverture par EPCI (en nb de places d'accueil des EAJE pour 1 000 naissances entre 2019 et 2021)



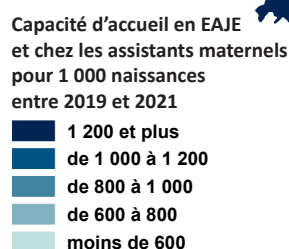
D'après sources : Conseil départemental, Observatoire, INSEE - Etat civil

Relais petite enfance (RPE)



Nombre de places d'accueil en EAJE et chez les assistants maternels en 2023 pour 1 000 naissances entre 2019 et 2021

par territoire d'étude



D'après sources : CAF, Conseil départemental, Observatoire, INSEE - Etat civil

Une aggravation récente des situations des enfants repérés comme étant en danger ou en risque

> Chaque année, la **Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)** enregistre **entre 900 et 1 100 informations préoccupantes** (si on compte une seule IP par fratrie, un même enfant ou une même fratrie pouvant faire l'objet de plusieurs IP au cours de l'année). S'y ajoutent les **signalements** faits directement auprès du parquet (266 en 2022).

> L'**impact de la crise sanitaire** est apparu assez limité en termes de volume global de signalements et d'IP : + 2,1 % entre 2018 et 2022, en baisse de 2 % en 2022. Par contre, la **gravité des faits s'est vraisemblablement accentuée** puisque le **nombre de signalements au parquet** est en hausse de 55 % entre 2018 et 2022. Cette augmentation semble concerner uniquement la période faisant directement suite aux confinements. Parallèlement, le **nombre de situations de danger**, en raison de violences subies (physiques, sexuelles, ou psychologiques) ou de négligences lourdes, a **nettement augmenté en 2022** avec **358 enfants concernés** (37 % des enfants repérés, contre environ 20 % avant la crise sanitaire). Ce chiffre avoisine les 300 en 2021 ; il était inférieur à 200 les années antérieures.

> En 2022, la **moitié des jeunes repérés** est âgé de **11 à 17 ans** ; une proportion qui s'accroît par rapport à 2018. La hausse ne concerne toutefois que les filles, ce qui s'explique sans doute en partie par l'**accroissement** du nombre de **repérages de situations de violences sexuelles** lié à une libération plus importante de la parole ces dernières années.

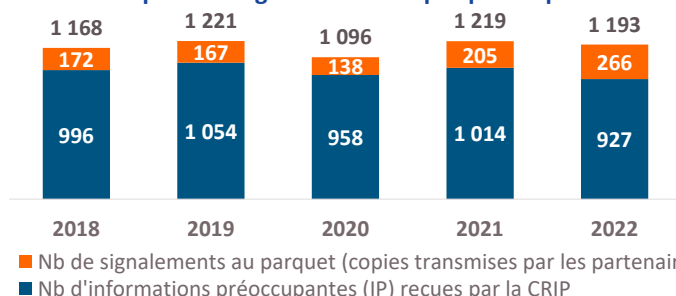
> Le **nombre de très jeunes enfants** (moins de 3 ans) repérés en danger ou en risque a **augmenté** de près de 50 % entre 2018 et 2021 avec **davantage de négligences lourdes** et de risques pour leur sécurité. Cette **évolution tend toutefois à s'inverser en 2022** (100 jeunes enfants repérés de moins qu'avant le début de la crise sanitaire).

> Le ratio du **nombre d'enfants en danger ou en risque pour 1 000 mineurs** est de **12,3** en moyenne pour la période 2020-2022. Il est sensiblement **plus élevé dans les trois villes principales** mais également dans des territoires plus ruraux comme les **Collines du Perche** (avec un nombre de situations très restreint) ou le **secteur de Salbris**.

> Le **risque éducatif** apparaît comme le motif principal le plus souvent repéré : c'est le cas **dans 1 situation sur 4**.

> Quelques constats sont réalisés depuis plusieurs années : près de la moitié des enfants repérés vivent dans une famille monoparentale, les familles nombreuses sont sur-représentées ainsi que les familles où la mère est sans activité professionnelle.

Evolution du nombre d'informations préoccupantes et de copies des signalements au parquet depuis 2018



D'après source : ODPE (données CRIP de Loir-et-Cher et copies des signalements au parquet transmis par les partenaires)



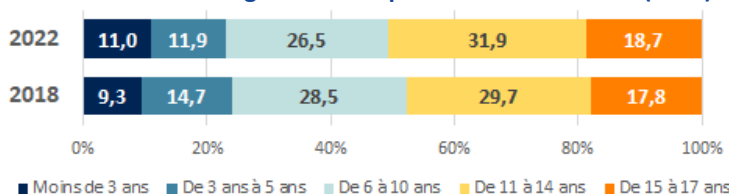
Les enfants repérés en danger ou en risque

> **912 enfants repérés** comme étant en danger ou en risque en 2022 (en dessous du niveau d'avant-crise sanitaire)

> dont **358 enfants en danger** en 2022, soit 160 de plus qu'avant la crise sanitaire

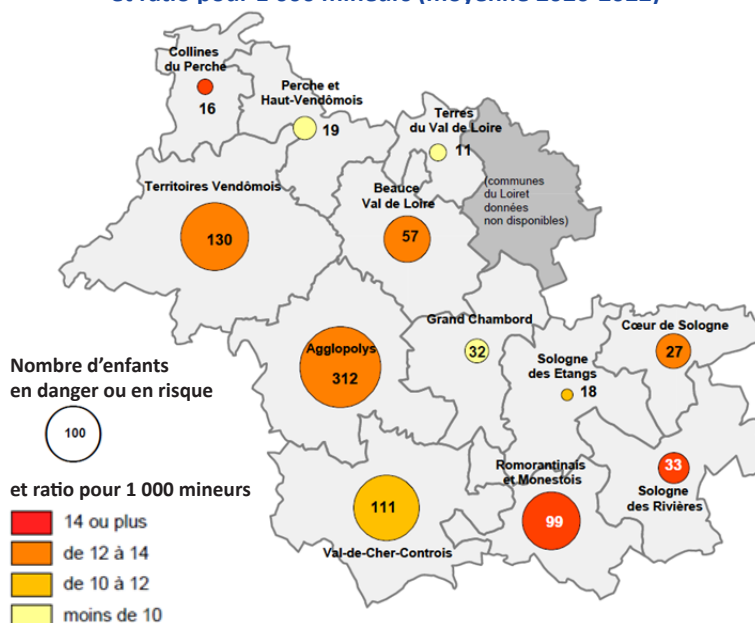
> près de **13 enfants** en danger ou en risque **pour 1000 mineurs** résidant en Loir-et-Cher

Répartition comparée par classe d'âge des mineurs en danger ou en risque entre 2018 et 2022 (en %)



D'après sources : ODPE (données CRIP de Loir-et-Cher et copies des signalements au parquet transmis par les partenaires) – INSEE RP 2019

Nombre d'enfants repérés en danger ou en risque et ratio pour 1 000 mineurs (moyenne 2020-2022)



D'après sources : ODPE (données CRIP de Loir-et-Cher et copies des signalements au parquet transmis par les partenaires) – INSEE RP 2019

Hausse de 33 % du nombre de prises en charge ASE en 5 ans

> Le **nombre total de prises en charge par le service d'aide sociale à l'enfance (ASE)** du Conseil départemental **augmente de 33 % entre 2018 et 2022**. Cette évolution est principalement due à l'**accroissement récent du nombre de contrats jeunes majeurs et de mères isolées**.

> Parmi les **1 325 prises en charge de l'ASE fin 2022**, **près de 1 000 concernent des mineurs** (en hausse de 15 % entre 2018 et 2022).

> Alors que le nombre de jeunes de 16 à 18 ans recule, notamment avec la baisse du nombre de mineurs non accompagnés (MNA) en lien avec la crise sanitaire, l'effectif est en **hausse** pour toutes les autres catégories d'âges. Celle-ci est **proportionnellement plus importante pour les enfants de moins de 3 ans (+ 50 % en 5 ans)** qui représentent un mineur confié sur 6, contre 1 sur 7 cinq ans plus tôt.

> L'**augmentation** du nombre de **situations d'enfants ayant une problématique d'une plus grande gravité** a nécessité d'**adapter les réponses en termes d'accueil**. Ces évolutions sont aussi pour partie liées à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022.

> En effet, le nombre de **placements judiciaires et d'ordonnances de placement provisoire augmentent significativement** (+ 15 % entre 2018 et 2022). Le **DAPP** (Dispositif d'accompagnement à la parentalité au placement) a été **renforcé avec l'ouverture de places supplémentaires au sein des MECS** (Maisons d'enfants à caractère social). Ce dispositif permet un placement des mineurs en maintenant un hébergement au domicile parental avec la mise en place d'un accompagnement intensif des familles. **Le nombre de jeunes ainsi accompagnés a quasi doublé en 5 ans** (137 fin 2022).

> Les tutelles d'État sont 2 fois moins nombreuses, les **placements chez un tiers digne de confiance**, auxquels le juge peut directement confier le ou les enfants, **ont doublé**. Notons la mise en place, fin 2022, d'une équipe mobile «Moissons nouvelles» qui apporte un appui administratif, éducatif et juridique aux tiers dignes de confiance.

> Le **nombre d'enfants en famille d'accueil est plutôt stable depuis 5 ans**. Il représente **un placement sur 3** en 2022.

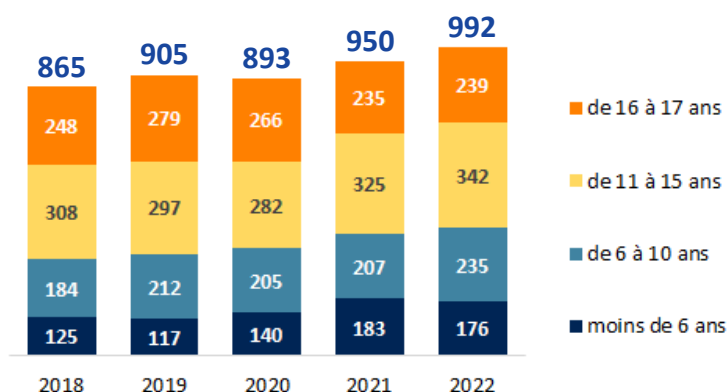
> **Depuis 2006, le département a perdu 21 % de ses assistants familiaux** et 14 % de leur capacité globale d'accueil. La baisse d'effectif a été particulièrement importante entre 2006 et 2013. Depuis, leur nombre est assez stable (bien qu'erratique).



1 325 prises en charge de l'ASE fin 2022

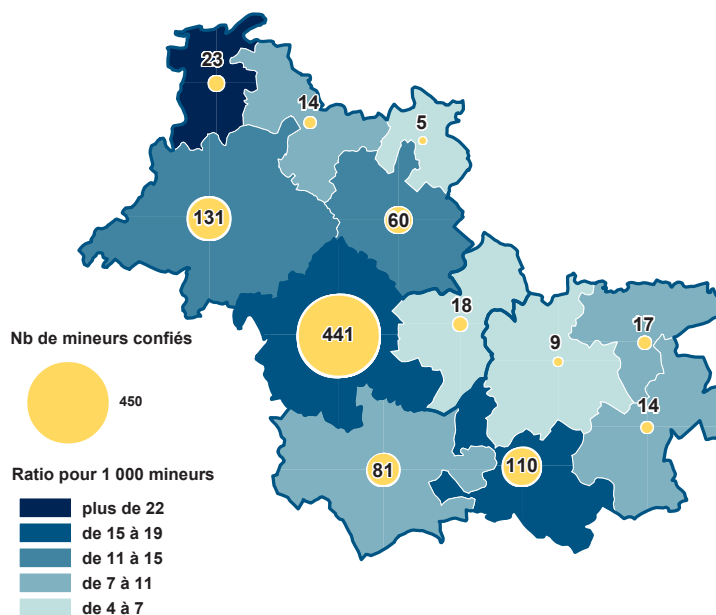
- > Près de **1 000 mineurs**, soit + 15 % entre 2018 et 2022
- > 6 sur 10 âgés de 11 à 17 ans
- > Hausse de 50 % du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2018 et 2022

Evolution du nombre d'enfants confiés à l'ASE et répartition par classe d'âge



D'après source : Conseil départemental

Nombre de mineurs confiés fin 2022 et ratio pour 1 000 habitants âgés de moins de 18 ans



D'après sources : Conseil départemental, INSEE - RP 2020



Une diversification des prises en charge de l'ASE

> Les **travailleurs d'intervention sociale et familiale** (TISF) du service socio-éducatif de l'ADMR apporte un **appui auprès des familles en grandes difficultés éducatives** dans leur quotidien et assure un rôle préventif.

> Lorsque des familles connaissent des **difficultés d'ordre éducatif, psychologique, relationnel, qui risquent de mettre en danger** la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation **des enfants** des **mesures éducatives** peuvent être mises en place à la demande des familles ou du juge, selon la situation. L'accompagnement des mineurs ou jeunes majeurs originaires du Loir-et-Cher est effectué au sein de la famille par les services de l'ACESM et l'AIDAPH. **1 030 mesures d'AED** (mesures d'Aide éducative à domicile) **ou d'AEMO** (Aide éducative en milieu ouvert) sont financées en 2023, **dont 30 en AED renforcée et 30 en AEMO renforcée**.

> **6 MECS (Maisons d'enfants à caractère social) ;**

> **4 lieux de vie**, petites unités permettant plus de modularités des prises en charge ;

> **2 accueils d'urgence à Blois complétés par des places d'accueil d'urgence en MECS** (à Chaumont-sur-Loire, Pontlevoy ou Valencisse) **ou lieu de vie** (Vendôme) ;

> 1 Service de placement familial spécialisé (SPFS) pour des mineurs cumulant des difficultés ;

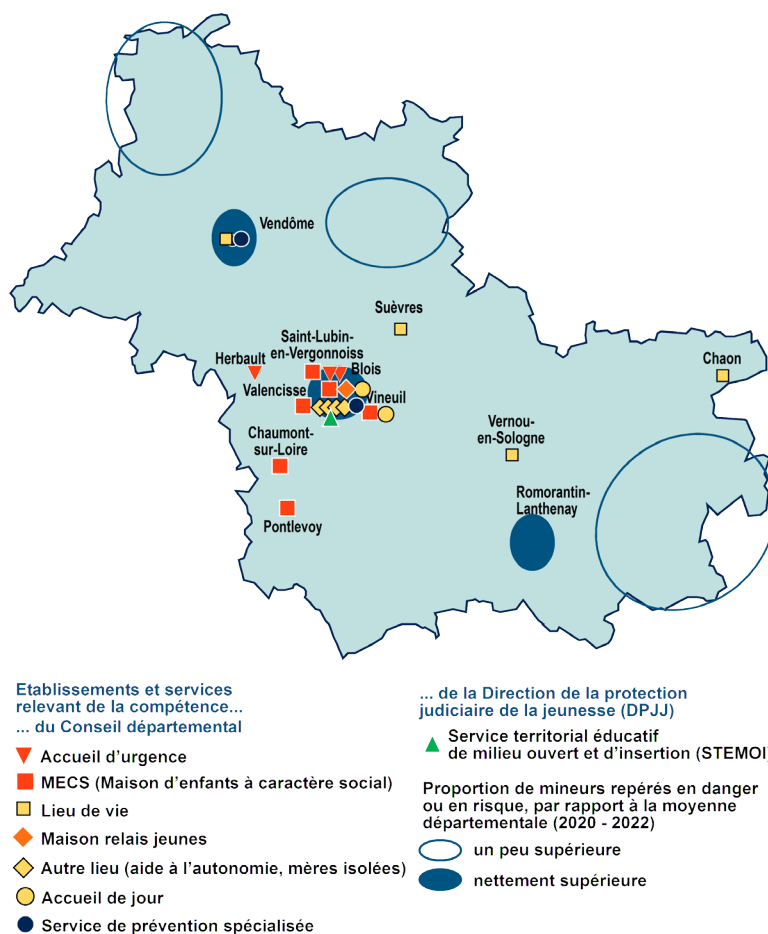
> 1 Service d'Aide à l'Autonomie (SAA) pour jeunes de 17 à 19 ans en difficultés sociales, psychologiques et affectives ou pré délinquants ;

> 1 Service d'Accompagnement des mineurs étrangers isolés (SAMIE) qui vise à favoriser leur intégration et le développement de leur autonomie ;

> Un **renforcement** des dispositifs dédiés aux jeunes majeurs : **214 bénéficiaires d'un contrat jeune majeurs en 2022** contre 72 en 2018 ; hébergement en Maison relais jeunes ou dans le cadre d'un conventionnement spécifique avec les Foyers de jeunes travailleurs (FJT - résidences sociales).

> Une **prise en charge des femmes enceintes et/ou avec enfants de moins de 3 ans en grande difficulté (116 en 2022)** via le CHTL (Centre d'Hébergement et d'accès Temporaire au Logement) ou au SAMEP (Service d'Accompagnement maternel et parental) qui permet aussi l'accueil de pères avec enfants de moins de 3 ans.

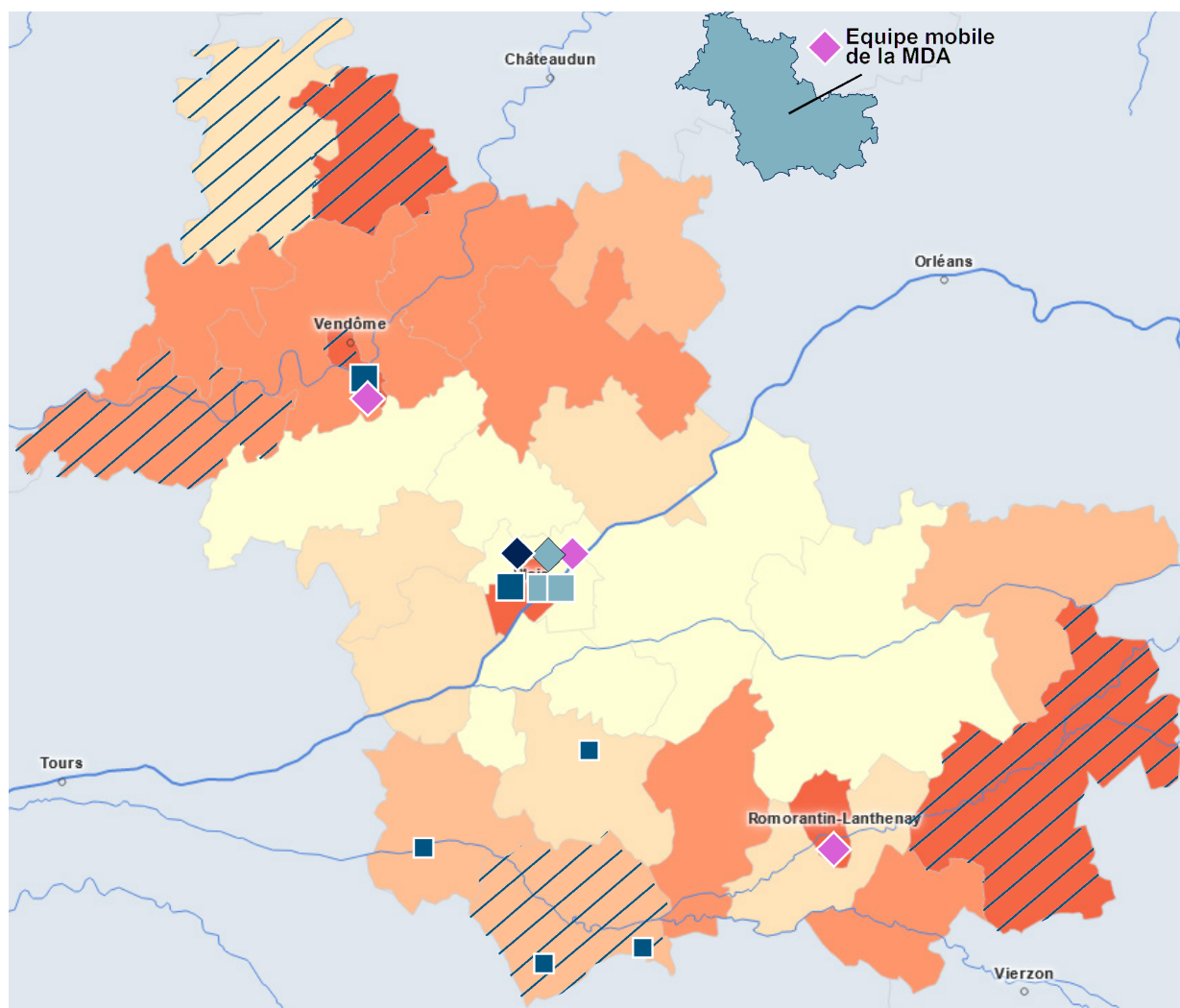
Répartition des établissements relevant de la protection de l'enfance



D'après sources : ODPE (données CRIP de Loir-et-Cher et copies des signalements au parquet transmis par les partenaires) - Conseil départemental - DPJJ - INSEE RP 2019

Principales fragilités repérées des familles avec enfants

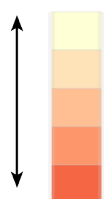
Carte de synthèse



 Faible proportion de familles avec enfants

Fragilités des familles avec enfants...

... peu importantes dans l'ensemble



... importantes

Lieux d'accueil ou structures intervenant sur les questions de parentalité

-  Médiation familiale
-  REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents)
-  Lieux d'accueil de la MDA (Maison des adolescents)
-  Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)
-  LAEP itinérant
-  Autres lieux d'accueil enfants-parents

Carte de synthèse réalisée à partir des indicateurs suivant :

- part des familles nombreuses en 2020 et évolution 2014-2020
- part des familles monoparentales en 2020 et évolution 2014-2020
- part des enfants des ménages à bas revenus fin 2022 parmi l'ensemble de la population de moins de 20 ans
- part des mineurs dont le ou les parents sont sans activité (2020)
- taux d'activité des femmes (2020)
- taux de couverture en nombre de places en structure d'accueil collectif ou chez les assistants maternels en 2023 pour 1000 naissances entre 2019 et 2021
- Part des mineurs repérés comme étant en danger ou en risque (moyenne 2020 à 2022)

D'après sources : CAF, 2022, Conseil départemental 2022 et 2023, INSEE - RP 2020

Diversification d'offre de services dédiée aux personnes en perte d'autonomie

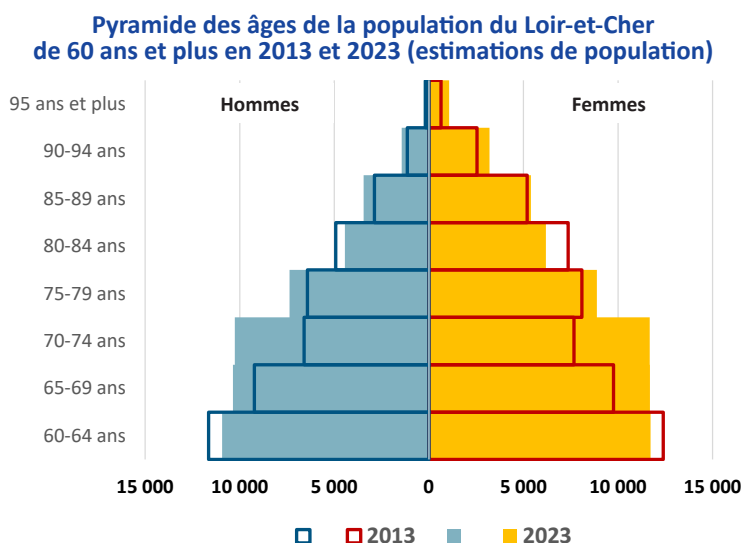
Hausse de 18 % du nombre d'habitants de 65 ans ou plus en 10 ans

> Près de **85 700 habitants âgés de 65 ans ou plus** résident en Loir-et-Cher en **2023**, soit plus de 26 % de la population départementale (près de 5 points au-dessus de la moyenne métropolitaine).

> Les **seniors de 65 à 74 ans** tout comme les plus âgés sont **sur-représentés**.

> Entre **2013 et 2023**, la population des seniors augmente sensiblement : **plus de 13 000 personnes âgées de 65 ans ou plus supplémentaires** dont près de 2 300 âgées de 85 ans ou plus.

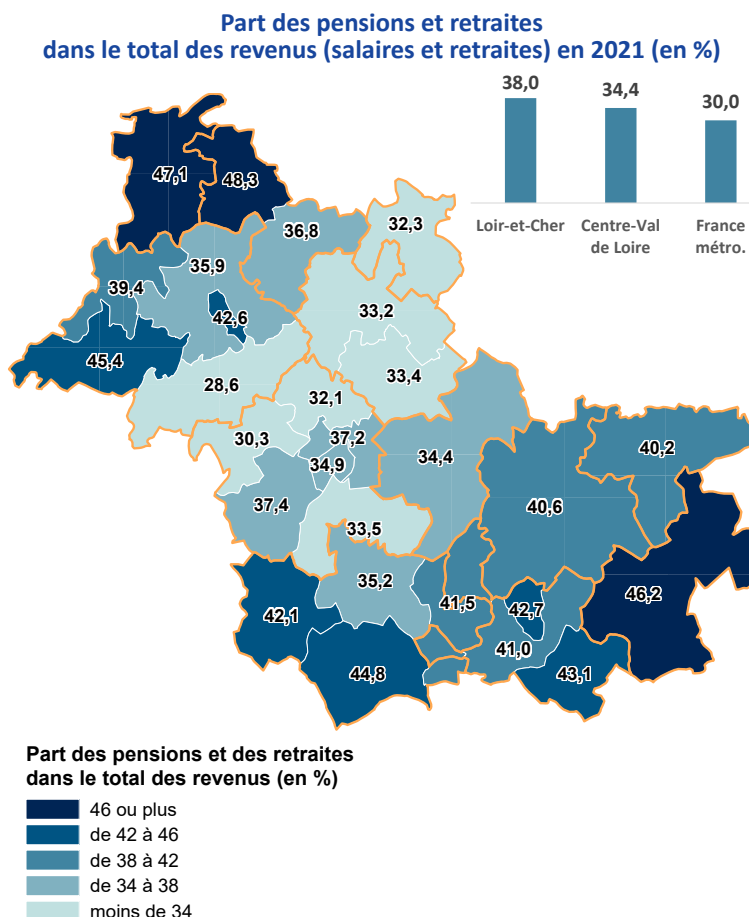
> Les seniors pourraient représenter **1/3 des Loir-et-Chériens en 2070** contre 1/4 en 2018 (selon le scénario central des projections de l'Insee). Parmi ces seniors, le groupe des plus âgés (85 ans et plus) devrait connaître la progression la plus rapide au cours des prochaines décennies (de 15 000 en 2018 à 23 000 en 2070), posant un vrai défi d'adaptation pour le territoire.



D'après source : INSEE – Estimations de population

Les pensions et retraites : facteur déterminant pour l'économie locale

> Le poids économique des retraités est important en Loir-et-Cher. Les **pensions et retraites** constituent **38 % des revenus des ménages** (8 points de plus qu'en moyenne **métropolitaine**) et avoisine 50 % dans le **Perche**.



D'après source : Ministère des finances
(taxation des revenus de l'année 2021 à la date du 31/12/2022)

Davantage de seniors à faibles ressources parmi ceux âgés de moins de 75 ans

> Le **taux de pauvreté des seniors** du Loir-et-Cher est plus faible que pour l'ensemble de la population. Il est également **moins élevé que dans les autres territoires de référence** (région, métropole) mais y **augmente plus vite** pour la catégorie d'âge de **60 à 74 ans : 8,2 % en 2020** contre 6,7 % en 2014.

> La **fragilité financière apparaît plus importante pour les seniors de moins de 75 ans** que parmi les plus âgés, ce que soulignent également les chiffres relatifs au minimum vieillesse.

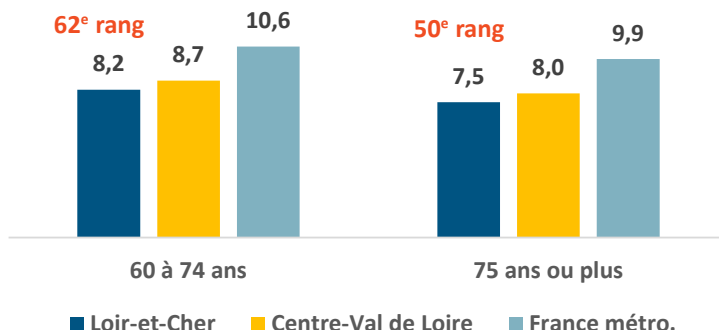
> La **proportion de retraités bénéficiaires** de ce minima* avoisine 30 pour 1 000 pour la tranche d'âge de **65 à 74 ans** alors qu'elle est inférieure à 20 % au delà de 75 ans.

> Le minimum vieillesse (et, par extension, le complément retraite), est versé par différentes caisses de retraite. Seules les informations relatives aux bénéficiaires du régime général ou de la MSA sont disponibles à un niveau géographique fin, soit environ 80 % de l'ensemble des bénéficiaires tous régimes confondus. Fin 2022, le **Loir-et-Cher compte ainsi 2 054 bénéficiaires du minimum vieillesse, soit 23,4 pour 1 000 assurés de 55 ans ou plus** du régime général ou de la MSA (**Région : 27,1 % ; France métro. : 38,8 %**).

> 31 % des bénéficiaires du minimum vieillesse du département résident à **Blois**. La ville enregistre **un des ratios les plus élevés des principales villes de la région : 64,7 ‰** avec 635 bénéficiaires.

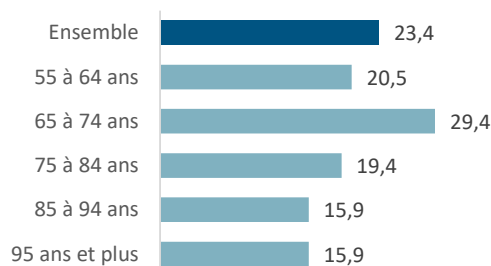
> L'interrégime calcule un indicateur composite de fragilité sociale des retraités (cf méthodologie). Il est évalué à 3,31 pour le Loir-et-Cher en 2022, quasi équivalent à la moyenne régionale. Au total, **38 500 retraités** seraient **en situation de fragilité** dont près de **12 000 âgés de 80 ans ou plus**.

Taux de pauvreté des ménages dont le référent est âgé de 60 ans ou plus en 2020 (en %)



D'après source : INSEE – Filosofi 2020

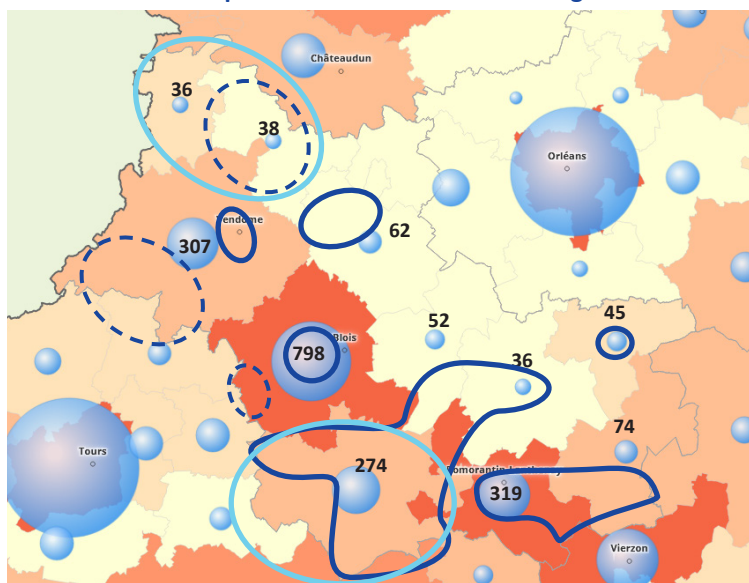
Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse pour 1 000 retraités de l'interrégime* en 2022 par tranche d'âge



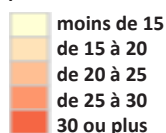
* bénéficiaires du minimum vieillesse et/ou d'un complément de retraite de l'interrégime (régime général, MSA) parmi les retraités de l'interrégime âgés de 55 ans ou plus

D'après source : Observatoire Interrégime des fragilités (régime général, MSA)

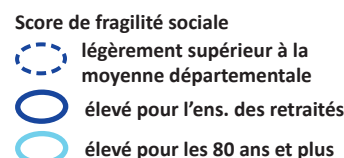
Nombre de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse en 2022 et ratio pour 1 000 retraités de l'interrégime



Part des bénéficiaires du minimum vieillesse pour 1 000 retraités de l'interrégime



Nombre de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse fin 2022



D'après source : Observatoire interrégime des fragilités (régime général, MSA)

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'Observatoire interrégime des situations de fragilité, Carsat, Assurance maladie et MSA ont défini un indicateur dit « score de fragilité sociale » calculé sur la base de 3 facteurs de fragilité : l'âge du retraité, le fait qu'il bénéficie ou non d'une pension de réversion, le fait qu'il soit exonéré ou non de la CSG.

À chacun de ces 3 facteurs est associé un poids en fonction de la valeur de ce facteur, la somme de ces 3 poids étant égale au score individuel de fragilité du retraité.

Près de 15 000 personnes âgées de 75 ans ou plus vivent seules

> **35 288 Loir-et-Chériens âgés de 75 ans ou plus vivent à domicile** (chez eux ou chez un tiers). L'effectif est bien sûr élevé au sein des 3 villes principales, mais aussi en périphérie de Blois, de Vendôme et dans le secteur de Saint-Aignan (plus de 2 000).

> **Près de 70 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)** sont implantés en Loir-et-Cher et quelques structures des départements voisins complètent la couverture à la marge. Toutefois, l'offre est **parfois restreinte en milieu rural** (aucune structure dans le secteur de Droué, de Bracieux ou entre Blois et Vendôme), ce qui limite le choix des usagers et complexifie l'organisation des services pour répondre aux besoins des personnes les plus éloignées. Par ailleurs, les structures sont confrontées à une **faible attractivité des métiers** d'aide à domicile, renforcée par un contexte proche du plein emploi. Le maintien d'une réponse équilibrée géographiquement et sans discontinuité au cours de l'année constitue en soi un réel défi.

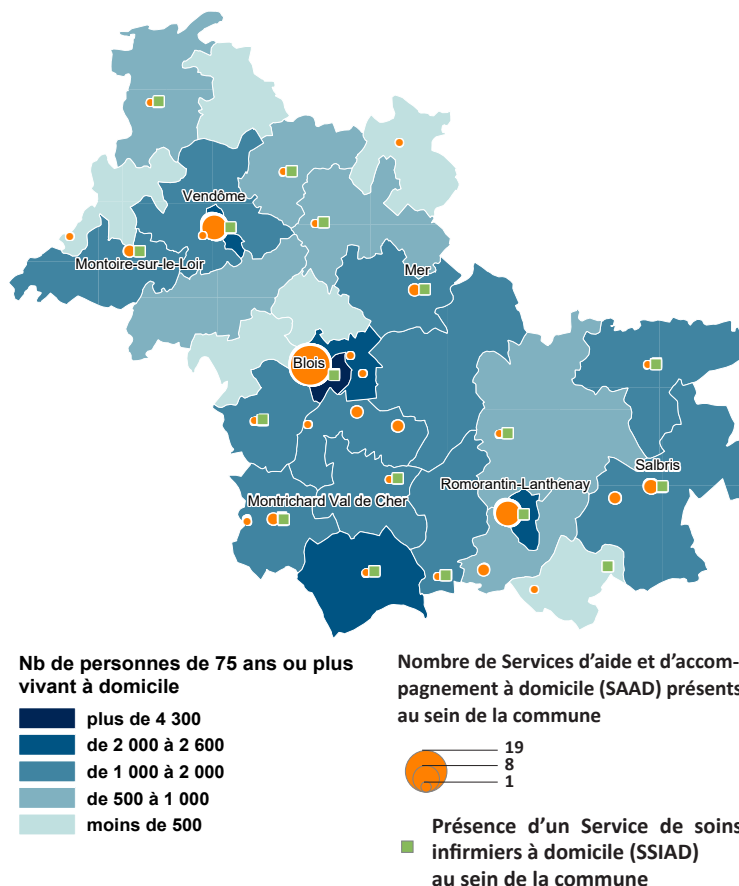
> Parallèlement, **17 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** se répartissent sur l'ensemble du territoire départemental.

> **42,3 % des habitants âgés de 75 ans ou plus vivent seuls** ; une proportion équivalente à celle observée en moyenne régionale.

> L'offre de services de proximité (commerces, santé notamment) favorise leur installation **dans les villes**, en particulier lorsqu'elles se retrouvent seules par exemple après le décès de leur conjoint. Ainsi, **près de la moitié de la population de 75 ans ou plus de Blois ou Vendôme vit seule**. Le ratio est plus modéré à Romorantin-Lanthenay.

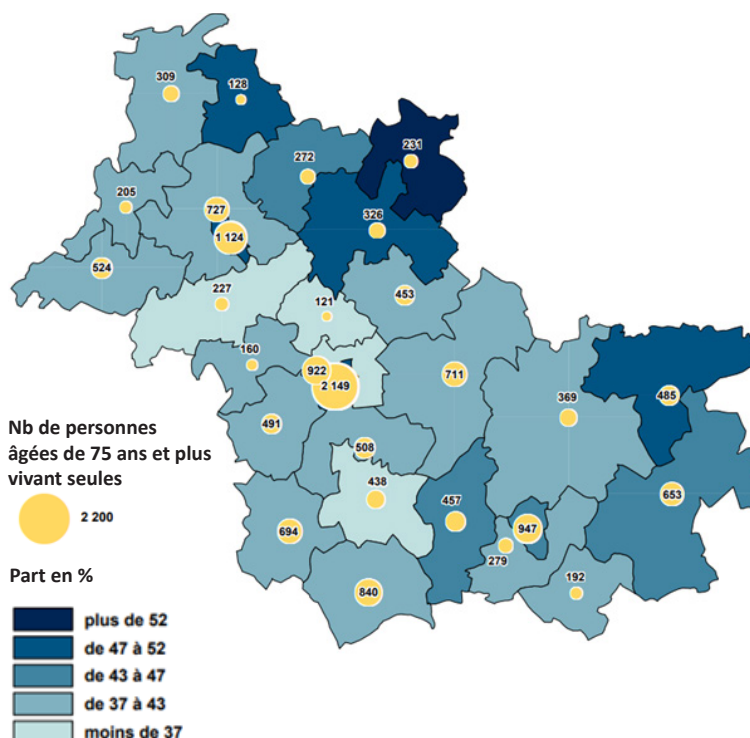
> Parallèlement, on constate un **fort enjeu face à l'isolement dans certains territoires ruraux** éloignés de la plupart de ces services de la vie quotidienne et où la mobilité est plus difficile. C'est le cas en Sologne ou dans le Nord-Est du département. **Près de 53 % des seniors vivent seuls dans le secteur de Beauce-la-Romaine et plus de 48 % dans le secteur de Droué.**

Nombre d'habitants âgés de 75 ans ou plus à domicile et services d'aide au maintien à domicile



D'après sources : Conseil départemental 2023, INSEE - RP 2020

Nombre de seniors vivant seuls et part parmi la population des ménages de 75 ans ou plus (en %)



D'après source : INSEE - RP 2020

Un bénéficiaire de l'APA à domicile sur 5 en situation de dépendance

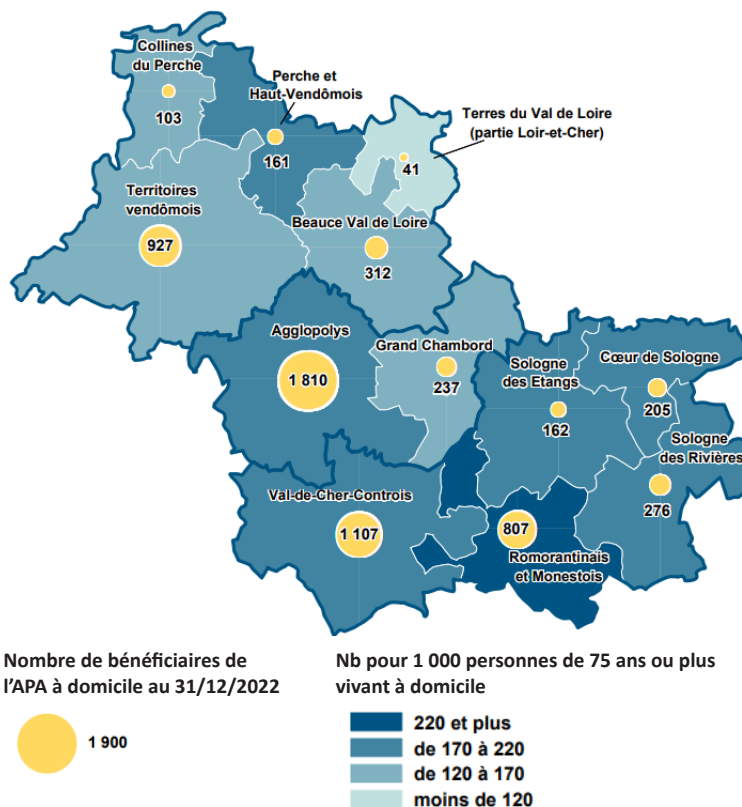
> Fin 2022, plus de **6 100** personnes bénéficient de l'APA à domicile (allocation personnalisée d'autonomie mise en place pour aider au financement des dépenses nécessaires pour compenser la perte d'autonomie).

> Selon les données les plus récentes de la DREES (2021), le Loir-et-Cher enregistre une **proportion élevée de bénéficiaires de l'APA à domicile** avec un ratio de 9,2 % par rapport à la population de 60 ans et plus (**81^e rang des 96 départements**), soit 1,7 points de plus que la France de province.

> Ce ratio atteint **24,2 % pour la population de 75 ans et plus (79^e rang)** ; 3,5 points de plus que la France de province.

> La **part des seniors bénéficiaires de l'APA** apparaît **sensiblement moins importante** dans les secteurs de Beauce-la-Romaine, Savigny-sur-Braye et dans une moindre mesure une large partie de l'ouest du Vendômois, ainsi que dans les secteurs de Bracieux, et du nord d'Agglopolys, soit globalement les territoires où la couverture des SAAD est plus limitée.

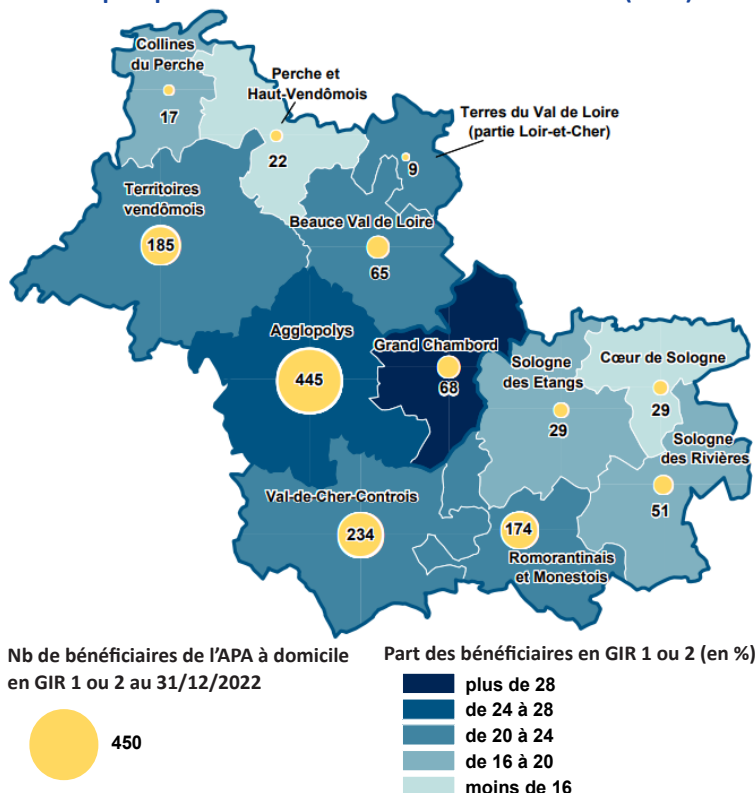
Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile en 2022 et ratio pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus vivant à domicile



D'après sources : Conseil départemental – 31/12/2022, INSEE – RP 2020

> Davantage de bénéficiaires en situation de dépendance en Loir-et-Cher (68^e rang des 96 départements en 2021), avec 2,2 points de plus que la France de province.

Nombre de personnes en GIR 1 ou 2* et part parmi les bénéficiaires de l'APA à domicile (en %)

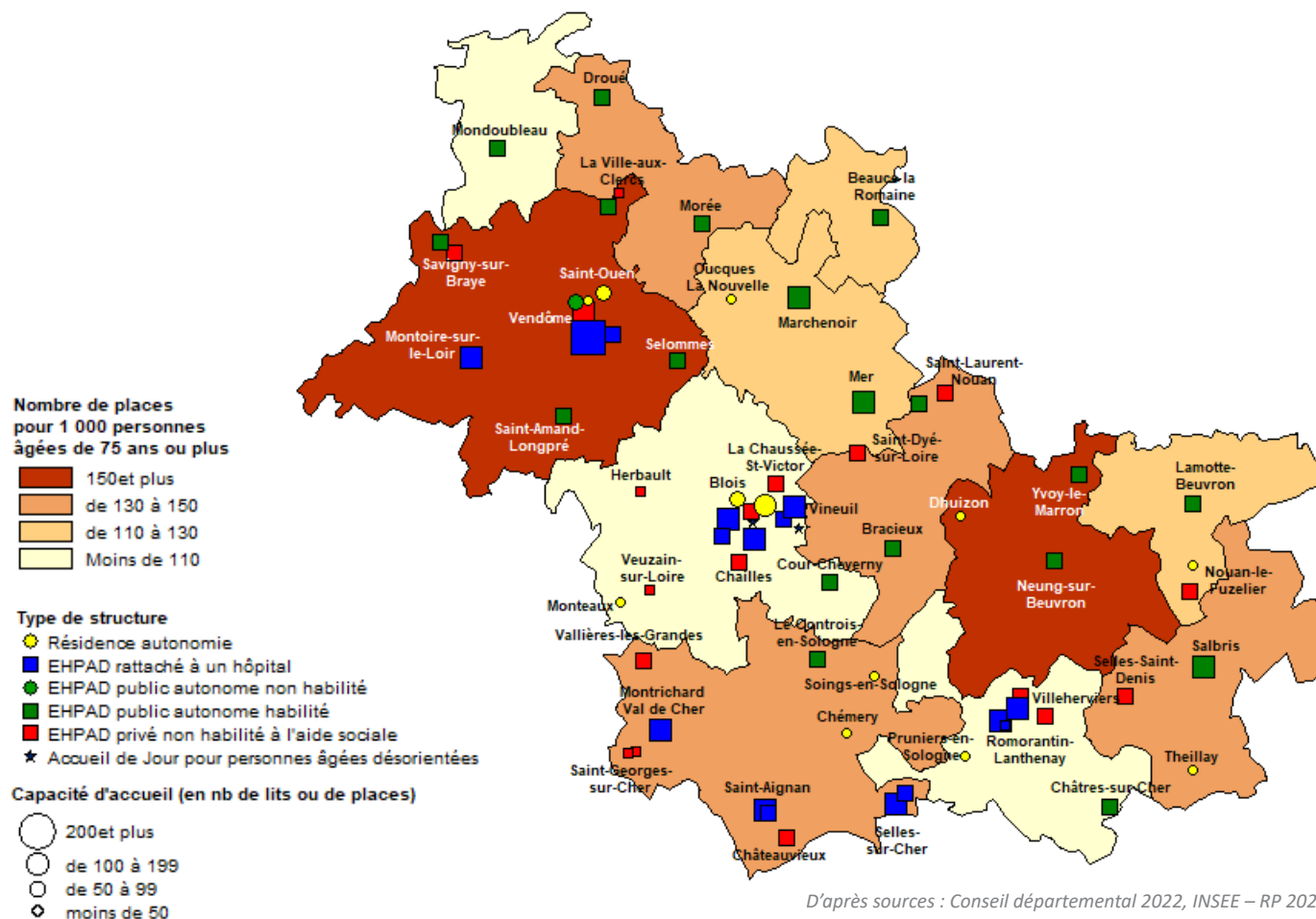


* Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible. L'APA ne peut être attribuée qu'aux personnes évaluées en GIR 1 à 4.

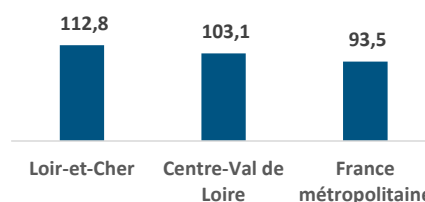
D'après source : Conseil départemental – 31/12/2022

Un bon taux d'équipement en EHPAD

Établissements d'accueil pour personnes âgées selon le type et la capacité fin 2022
et taux de couverture pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus par EPCI



Taux d'équipement en places dans les EHPAD
pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus au 31/12/2021



D'après sources : Drees, Finess ; Insee, estimation de population 2022 / (données extraites du Panorama de la Drees)

> Le Loir-et-Cher est plutôt bien équipé en nombre de places d'EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), se positionnant au **34^e rang** de métropole avec un ratio de près de **113 places pour 1 000 habitants âgés de 75 ans et plus**. Ce taux de couverture est de 10 points supérieur au taux régional et de près de 20 points supérieur à celui de métropole.

> A l'inverse, la **capacité d'accueil en résidences autonomie** apparaît **limitée** : 472 places, soit un ratio de 11,2 pour 1 000 seniors de 75 ans ou plus ; il est de Près de 15 en Centre-Val de Loire et de 20,1 pour l'ensemble de la métropole.

> Depuis plusieurs années, un effort a été porté sur le **répit des aidants**, avec la mise en œuvre de 2 plateformes dédiées, l'ouverture et/ou la transformation de places d'hébergement permanent en **places d'hébergement temporaire** (121 places réparties sur l'ensemble du territoire départemental fin 2022) et en **accueil de jour** (96 places).



67 établissements d'accueil et/ou d'hébergement pour personnes âgées

> **12 résidences autonomie** d'une capacité globale de **472 places** d'hébergement (dont 7 en hébergement temporaire)

> **54 EHPAD** offrant une capacité de **4 665 places**, dont 82 en accueil de jour et 114 en hébergement temporaire

> 1 accueil de jour autonome de 14 places

> 2 unités de soins de longue durée (USLD) : 100 places à Blois et 60 à Romorantin.

2 plateformes de répit pour soutenir les proches aidants, à Blois et Vendôme

Le développement d'une offre de logements intermédiaires

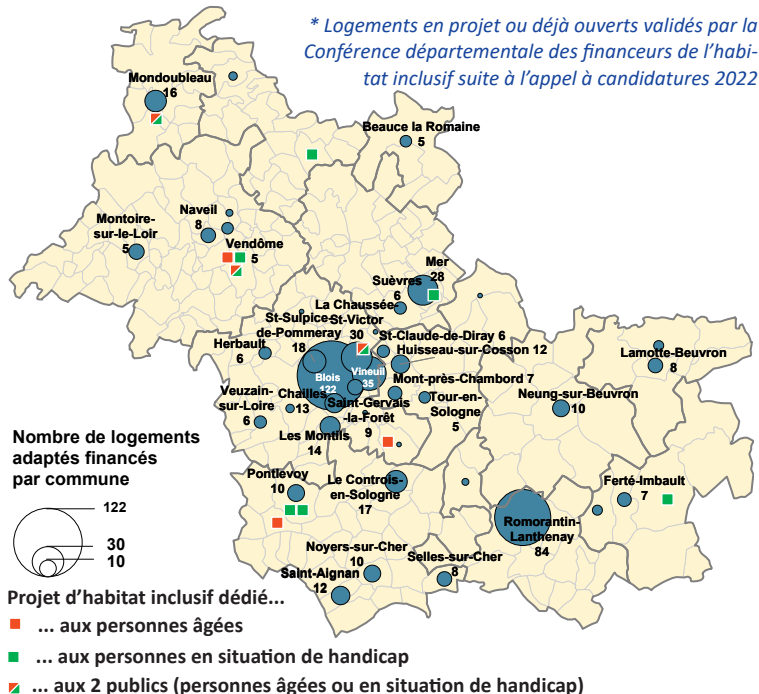
> Depuis 2007, le département s'est engagé, notamment avec les bailleurs sociaux, pour déployer une **offre de logements adaptée aux seniors ainsi qu'aux personnes en situation de handicap** (avec mise en place d'une **charte départementale**).

> En 16 ans, près de **550 logements adaptés et localisés à proximité d'une offre de services** ont vu le jour, avec la réalisation ou la réhabilitation de près de 35 logements par an.

> Parallèlement, une offre **d'habitat inclusif** s'est développée dans la période récente. Il s'agit de petites unités de logements destinés « aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de **résidence principale**, d'un **mode d'habitation regroupé**, entre elles ou **avec d'autres personnes** ». Ce mode d'habitat est assorti d'un **projet de vie sociale et partagée**.

> **12 projets validés en 2022** par la Conférence des financeurs de l'habitat inclusif permettant à termes le logement de **124 personnes** bénéficiaires de l'AVP (aide à la vie partagée co-financée par la CNSA et le Département), **dont 64 pour personnes âgées et 60 pour personnes en situation de handicap**. D'autres projets devraient étoffer cette offre dans le cadre d'un nouvel appel à candidature.

Nombre de logements regroupés adaptés aux personnes âgées ou handicapées dans le cadre de la Charte départementale et projets d'habitat inclusif (ouverts ou en cours)*



D'après source : Conseil départemental - 2023

Hausse du nombre de personnes ouvrant droit à des aides au titre de leur handicap

> **6 500 allocataires de l'AAH** sont recensés dans le département, soit un ratio de **38 allocataires pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans**.

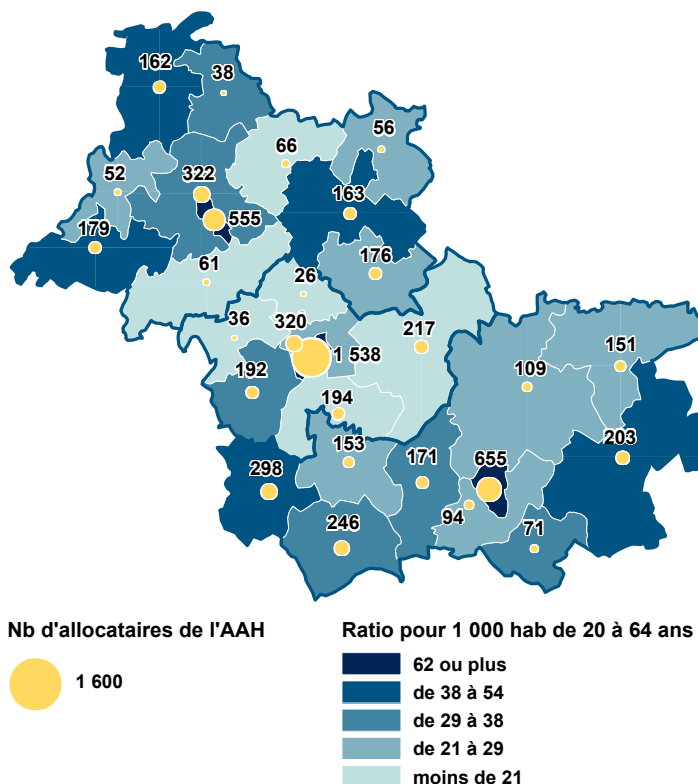
> Ce **ratio** est plus **élevé dans les 3 villes principales** du fait d'un **accès** globalement plus aisé à un logement dans le **parc social** et de la recherche d'une **proximité de services**. Il atteint ainsi 62 % à Blois, est proche de 70 % à Romorantin et 71 % à Vendôme.

> Cette proportion est également élevée dans les territoires qui disposent d'une offre d'accueil en établissements (à l'exemple des secteurs de Mondoubleau, Marchenoir, etc.).

> Entre 2017 et 2022 le nombre d'allocataires s'est accu de 13 % (ratio en augmentation de 5,7 points).

> **Plus de 2 500 Loir-et-Chériens**, dont une soixantaine d'enfants, **perçoivent une prestation de compensation du handicap (PCH)**, aide financière versée par le Département et destinée à compenser la perte d'autonomie dans la vie quotidienne et sociale.

Nombre d'allocataires avec AAH versable et ratio pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans



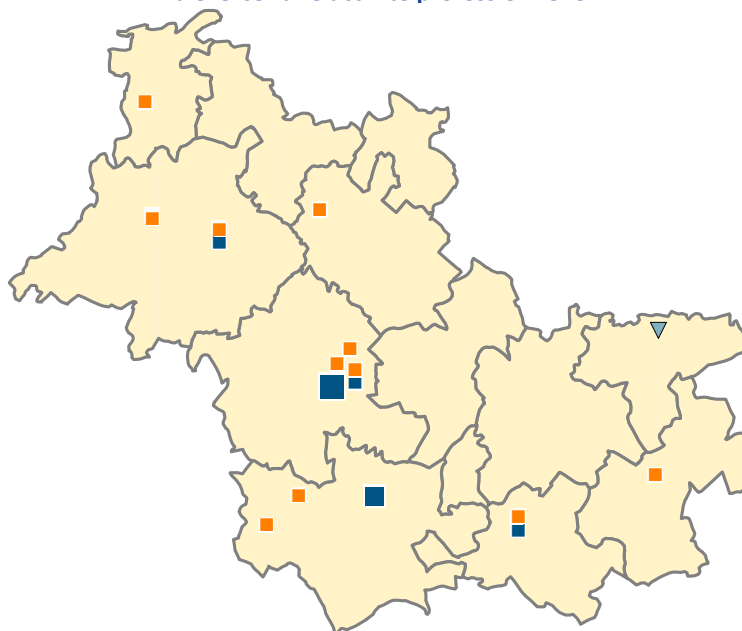
D'après sources : CAF, INSEE – RP 2020

Observatoire de l'Économie et des Territoires

> Les **11 ESAT** de Loir-et-Cher disposent d'une **capacité d'emploi de 598** personnes ayant une reconnaissance de la qualité de **travailleur handicapé** (RQTH).

> **8 entreprises adaptées**, réparties sur 5 communes, emploient en **milieu ordinaire** une proportion de travailleurs en situation de handicap dans leur effectif.

Établissements permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle



Présence sur la commune...

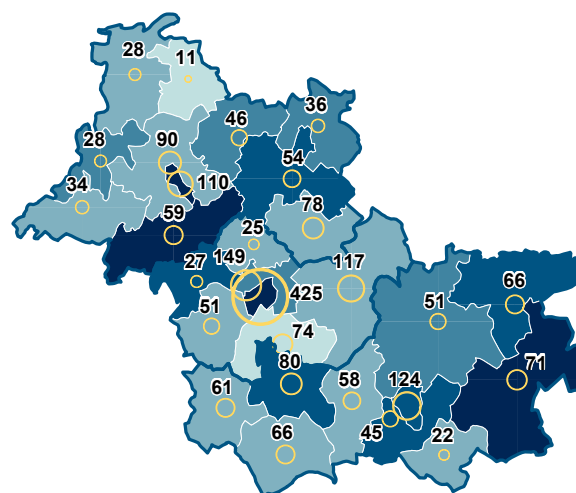
- ... d'un ESAT (établissement et service d'aide par le travail)
- ₁ ... d'une ou plusieurs entreprise(s) adaptée(s)
- ▼ Centre de Préorientation et de Rééducation Professionnelle

D'après sources : ARS, DDETS-PP, CCI 2023

> L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide financière destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap des enfants de moins de 20 ans. **2 086 foyers en bénéficient** en Loir-et-Cher en **2022**, soit un ratio de 29 allocataires pour 1 000 habitants âgés de moins de 20 ans.

> **Au cours de la période 2017 à 2022, le nombre de foyers allocataires de l'AEEH a augmenté de 43,5 %** (ratio en hausse de 9,6 points). Cette tendance à la hausse est observée plus globalement sur l'ensemble du territoire national, ce qui s'explique pour partie par une meilleure détection et prise en compte du handicap. En outre, les conséquences de certaines pathologies telles que les troubles de l'apprentissage ou de l'attention peuvent également être prises en compte.

Nombre de foyers allocataires avec AEEH versable et ratio pour 1 000 habitants de moins de 20 ans



Nombre de foyers allocataires de l'AEEH

○ 430

Ratio pour 1 000 habitants de moins de 20 ans

- plus de 35
- de 31 à 35
- de 27 à 31
- de 22 à 27
- moins de 22

D'après sources : CAF 2022 ; INSEE – RP 2020

De nombreuses initiatives pour maintenir un accès pour tous à des soins de qualité

Une mortalité prématurée un peu supérieure aux références régionale et métropolitaine

> Le **taux brut de mortalité générale** (12,8 % en 2022) apparaît nettement supérieur à celui de la **France métropolitaine** (9,9) du fait du vieillissement plus prononcé de la population en Loir-et-Cher. Il en est très **proche si on lisse l'effet de la structure par âge** (taux standardisé).

> Toutefois, le taux standardisé de **mortalité prématurée (décès avant 65 ans)** y est **supérieur** (188,6 pour 100 000 en moyenne entre 2012 et 2017, dernière période connue, contre 178,6 pour la Métropole). C'est en particulier le cas dans le **Romorantinais et Monestois**, sans qu'une pathologie ne se démarque exceptés les cancers de la trachée, des bronches ou des poumons ainsi que ceux de la prostate.

> L'**état de santé** de la population est dans l'ensemble **moins favorable dans une partie de la Sologne**.

> Le **suicide**, bien qu'en net recul, constitue encore une cause plus importante dans le **nord du département**.

> Les **ALD¹ pour insuffisance respiratoire chronique grave** sont **sur-représentées dans la majeure partie du département** et le taux (55 pour 100 000 hab.), proche du taux de Métropole, est supérieur à celui de la Région (47).

Etat de santé de la population
(carte de synthèse des principaux indicateurs)



Un déficit de médecins généralistes qui s'accroît plus fortement dans le Perche et dans une partie de la Sologne

> Le Loir-et-Cher a **perdu 50 médecins généralistes libéraux en 5 ans**. Il enregistre ainsi la **plus forte baisse (- 30 %) après la Haute-Marne**.

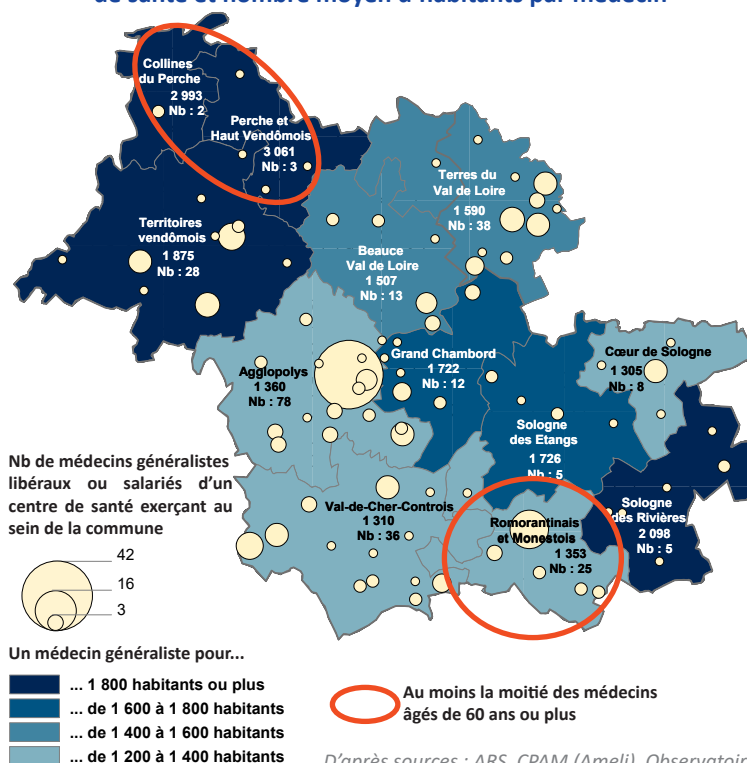
> Il se classe au 72^e rang pour sa densité de médecins généralistes libéraux, au 2^e rang régional derrière l'Indre-et-Loire.

> **214** exercent comme **libéraux ou salariés d'un centre de santé**, soit **1 médecin pour 1 540 habitants (200 de plus qu'en 2017)**.

> Malgré l'installation de nombreux jeunes, l'âge moyen demeure relativement élevé. **Le tiers** de ces médecins de proximité est **âgé de 60 ans ou plus** ; la **moitié en Romorantinais** ; **d'avantage encore dans le Perche**.

> Certains professionnels âgés choisissent, lors de l'arrêt de leur activité libérale, de poursuivre une activité à temps partiel comme salarié d'un centre de santé. Aucune donnée n'est disponible concernant le nombre de médecins en équivalents temps plein mais le volume global d'activité tend à se réduire également avec la féminisation de la profession et les changements d'organisation du travail des professionnels.

Nombre de médecins généralistes libéraux ou salariés d'un centre de santé et nombre moyen d'habitants par médecin



1 - ALD : Affections de longue durée

Le maintien d'un maillage plutôt équilibré des pôles de santé de proximité

> La convergence des efforts des institutions, des collectivités territoriales et des professionnels depuis de nombreuses années a favorisé le développement de structures d'exercice regroupé, l'installation de jeunes professionnels et le maintien d'un maillage encore assez équilibré de l'offre de santé de proximité.

> 21 Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) sont ouvertes mi-2023, avec 2 établissements secondaires rattachés ainsi que 7 centres de santé.

> Globalement, 1 Loir-et-Chérien sur 10 réside à plus de 10 minutes en voiture d'un pôle regroupant au moins un médecin, un infirmier libéral et une pharmacie. Cette proportion est 2 à 3 fois plus importante dans certains territoires du Vendômois ou de Sologne. En 7 ans, quelques pôles ont disparu comme Gièvres, Marchenoir, Savigny-sur-Braye ou Saint-Viâtre (avec la disparition de l'un des services). D'autres communes sont redevenues pôles comme Saint-Sulpice, avec le recrutement d'un médecin salarié par le centre de santé.

> Malgré cette répartition territoriale, les tensions demeurent fortes dans certains territoires : le nombre moyen d'actes par médecin est particulièrement élevé en Sologne des Rivières, Perche et Haut Vendômois, Territoires vendômois, et dans une moindre mesure à Agglopolys et Val-de-Cher-Controis (selon les données SNDS en 2021).

> L'exercice regroupé est largement plébiscité par les jeunes professionnels qui, le plus souvent, n'envisagent pas de s'installer dans une commune rurale isolée, ni d'être éloignés des confrères. Beaucoup privilégient la proximité de Tours suite à leurs études. Des mesures incitatives sont donc mises en place pour favoriser leur installation en Loir-et-Cher (prise de contact dès l'université, bourses d'études, aide au logement, incitation à la formation des professionnels du territoire pour accueillir les internes en stage, etc.).

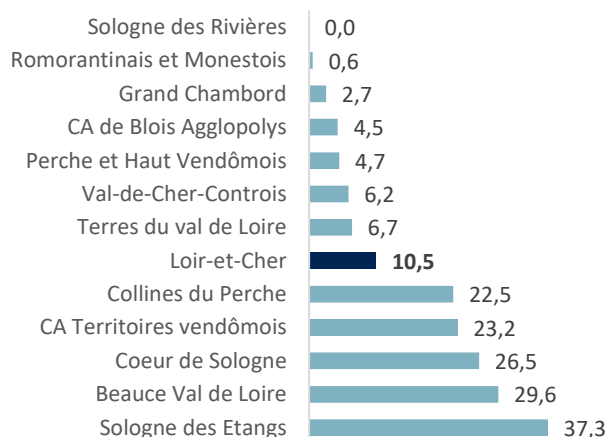
> L'absence de maîtres de stage dans le nord du département où les professionnels sont âgés, ou en Sologne des Étangs où l'éloignement des professionnels est plus important, risque de rendre complexe l'installation de jeunes médecins.

Structures d'exercice regroupé en santé, cabinets médicaux pluridisciplinaires



D'après sources : ARS, Conseil départemental de Loir-et-Cher, Observatoire de l'Économie et des Territoires, mai 2023

Part de la population résidant à plus de 10 minutes en voiture d'un pôle de santé de proximité (en %)

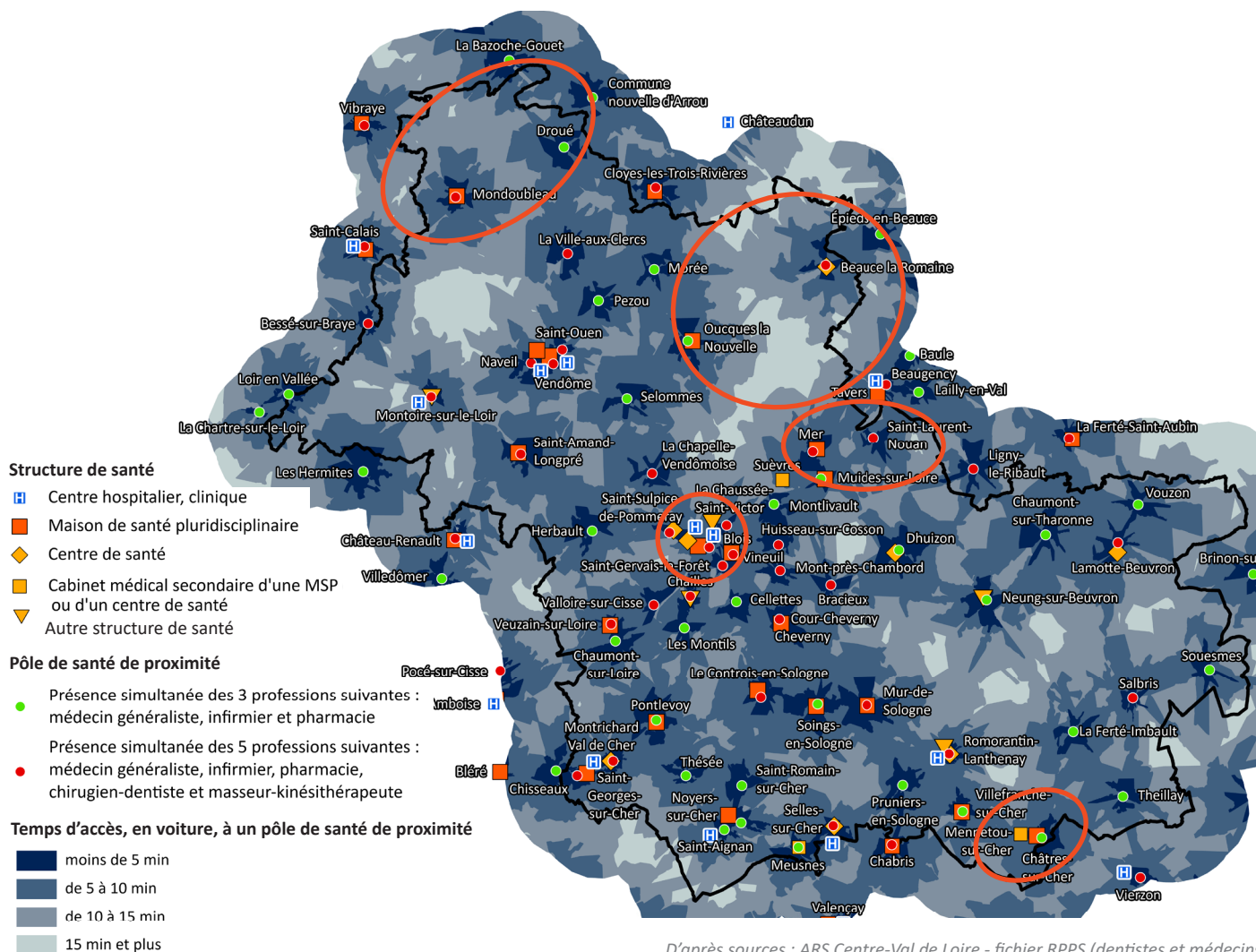


D'après sources : Observatoire, INSEE - RP 2020

MÉTHODOLOGIE

Pour mesurer les temps d'accès aux équipements, l'Observatoire utilise depuis 2023 le calculateur proposé par l'IGN, plus précis que celui utilisé dans des travaux antérieurs. Aussi, il convient de ne pas rapprocher les résultats issus d'outils différents. La part de population résidant à plus de 10 minutes d'un pôle de santé de proximité apparaît un peu plus importante avec le nouveau calculateur dans des secteurs où la répartition des pôles n'a pas changé.

Temps d'accès aux pôles de santé de proximité et secteurs où le non-recours aux soins est plus marqué



D'après sources : ARS Centre-Val de Loire - fichier RPPS (dentistes et médecins généralistes), fichier ADELI et CPAM - fichier AMELI (infirmiers et kinésithérapeutes, pharmacies), Fichier FINESS (Centres hospitaliers, cliniques), Observatoire (médecins), mai 2023, CARSAT - Observatoire des fragilités 2022

> **4,7 % des Loir-et-Chériens n'ont pas recouru aux soins au cours des 24 mois précédents**, soit un **taux de non-recours plus faible qu'en moyenne régionale** (5,3 % selon l'Observatoire des fragilités de la CARSAT en 2022). Si ce taux de non-recours est plus important dans certains territoires ruraux éloignés des professionnels, il est supérieur à 5 % dans plusieurs villes (Vendôme, Mer, Saint-Aignan) et dépasse **7 % à Blois**.

> Selon une étude de la DREES réalisée en 2021, le **renoncement aux soins est 3 fois plus fréquent parmi les personnes pauvres** et la faible densité médicale constitue un facteur aggravant. Les personnes **en situation de handicap ou d'isolement social** sont plus souvent concernées.

> La couverture par une **complémentaire santé, y compris** lorsqu'il s'agit d'une complémentaire **solidaire, préserve du renoncement aux soins**. La part de la population sans complémentaire (22,3 % des Loir-et-Chériens en 2021) est supérieure dans les 3 villes principales ainsi que dans les secteurs de Mer, Morée, autour de Mondoubleau et dans certains secteurs de Sologne, Vallée du Cher ou bordure d'Indre-et-Loire.



11 670 assurés n'ont pas eu recours aux soins pendant 2 ans en 2022

> 3 370 bénéficiaires de 55 ans ou plus n'ont pas eu recours aux soins au cours des 24 mois précédents (3 %).

> **Plus de 28 700 bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (CSS) en 2022** (CPAM ou MSA) ; 8,7 % en bénéficient parmi les assurés du Régime général (une proportion plus faible que dans les territoires de référence)

> 936 de l'Aide médicale Etat.

> Mise en place par la CPAM d'un dispositif de lutte contre le renoncement aux droits et aux soins : la « Mission accompagnement santé » => 1 100 signalements faits par la CPAM ou les partenaires en 2022 ; 767 accompagnements réalisés

> **16 % des assurés** du régime général de 16 ans ou plus sont **sans médecin traitant** en octobre 2022.

> Le **non-recours aux soins** est **plus faible** parmi la **population âgée** ; il est en effet 2 fois moins fréquent que parmi la tranche d'âges de 25 à 64 ans.

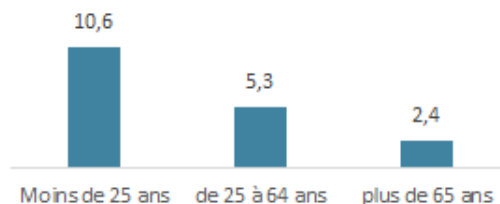
> Les **besoins de soins augmentent** logiquement avec l'**âge** comme en témoigne le nombre moyen d'actes médicaux ou para-médicaux consommés. Ainsi, la **consommation d'actes de médecine générale** est **1,5 fois plus élevée** pour les seniors de 75 ans ou plus que celle de l'ensemble de la population ; **2,5 fois plus élevée** pour ce qui est des **actes infirmiers**.

> L'**éloignement des professionnels** constitue un véritable enjeu pour l'accès aux soins de la **population âgée** qui rencontre davantage de difficultés à se déplacer ; le **nombre réduit de soignants également**. En effet, le Loir-et-Cher enregistre également une **faible densité d'infirmiers libéraux** ou salariés des centres de santé (10,9 pour 10 000 habitants en 2022 ; Région : 10,1 ; Métropole : 15,1) **et de masseurs-kinésithérapeutes** (6,6 pour 10 000 ; Région : 7,5 ; Métropole : 11,4). Le département se classe ainsi respectivement **74^e et 80^e** parmi les 96 de Métropole.

> Grand Chambord, Beauce Val de Loire ou Sologne des Étangs enregistrent une très faible densité d'infirmiers. C'est aussi le cas des **Territoires vendômois**, où la proportion de personnes âgées est la plus importante. Le **ratio du nombre de seniors de 75 ans ou plus à domicile par infirmier atteint 148** contre 99 en moyenne pour le département (131 en Sologne des Rivières).

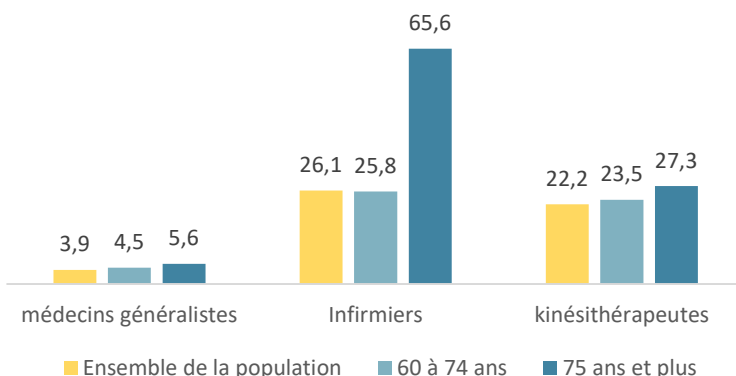
> Le **déficit de kinésithérapeutes** est prononcé sur la **quasi-totalité du Loir-et-Cher**. On y compte en moyenne près de 240 habitants de plus par professionnel que le ratio régional, lui-même peu élevé, avec un ratio particulièrement élevé dans le **nord du département** (Collines du Perche, Perche et Haut Vendômois) ainsi qu'en Beauce.

Taux de non-recours aux soins pendant 2 ans (en %) selon l'âge du bénéficiaire de l'assurance maladie (régime général)



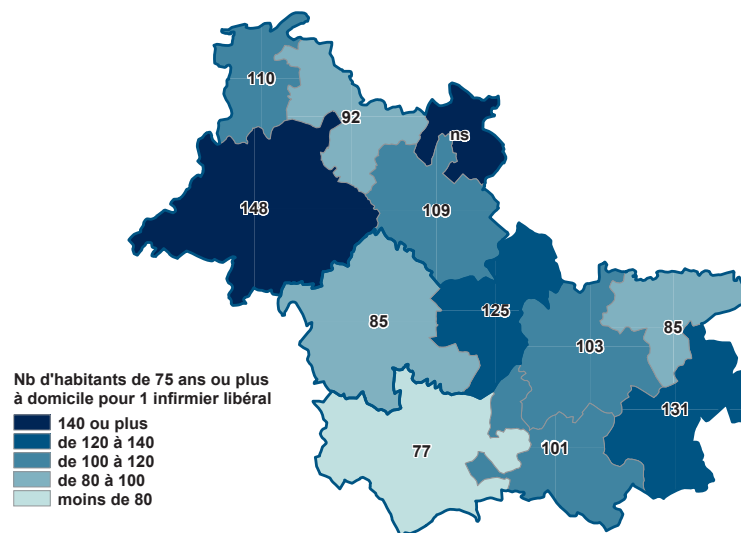
D'après source : CPAM 41 - juin 2021

Consommation moyenne d'actes médicaux ou para-médicaux en 2021, selon l'âge du bénéficiaire



D'après source : SNDS - C@rtosanté

Nombre de seniors de 75 ans ou plus pour un infirmier libéral (population résidant à domicile ou chez un tiers)



D'après sources : ARS, Observatoire de l'Économie et des Territoires (2023), INSEE - RP 2020

Réalisé avec le concours financier du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Directeur de la publication : Jean-Luc BROUTIN

Dépôt légal à parution - ISSN 2607-2386

Tirage : publication électronique

Observatoire de l'Économie et des Territoires - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.42.39.72 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com



OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES

